

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOU MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET

DES SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire de Master en sciences économiques

Spécialité « Economie de développement durable et l'environnement »

Thème:

*L'agriculture familiale facteur de
développement local dans la wilaya de
Tizi-Ouzou, cas de la commune de
Makouda*

Devant le Jury composé de

Présenté par

OUALI Kahina

La présidente : M^{me} MOUSSAOUI Fatiha

L'encadreur : M^{me} AKNINE Rosa

L'examineur : M^r SAHALI Nourdin

Promotion : 2014-2015

Introduction générale

Introduction générale

Au début de 21^{ème} siècle, la relation entre les sociétés et leurs terres se sont progressivement transformées suite à des profonds changements intervenus. On peut citer quelques exemples particulièrement frappants, notamment l'industrialisation, la mécanisation de l'agriculture, le développement des communications et des échanges mondiaux, la forte augmentation des effectifs et des densités de population, les demandes pour nourrir et améliorer la qualité de vie de cette population et enfin la portée de l'influence humaine jusqu'aux coins les plus éloignés de la Terre.

Dans tous les pays, l'agriculture est l'activité qui occupe la plus grande part des terres de sorte qu'elle joue un rôle important dans la transformation de l'environnement par l'homme qui a modelé le paysage et les modes de vie naturels au fil des siècles. Dans la plupart des pays, elle constitue encore directement et indirectement la base économique de subsistance de la majeure partie de la population.

Outre la production des biens alimentaire, l'agriculture fournit une large gamme des biens non alimentaire et des services, modèle l'environnement, influe sur les systèmes sociaux et culturels et apporte sa contribution à la croissance économique.

Les fonctions clefs auxquelles l'agriculture apporte une contribution sont les suivantes :

- Sécurité alimentaire

Le premier rôle de l'agriculture reste la production d'aliments et autres produits de base, et d'assurer la sécurité alimentaire, définie par la FAO comme « l'accès de tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante pour mener une vie saine et active ».

- Environnement

L'agriculture peut apporter des avantages directs à l'environnement : la réduction de la pollution grâce à l'aménagement des sols et de la végétation, augmentation de la biomasse et de la fixation d'éléments, enfin, capacité de résistance accrue des écosystèmes grâce à la lutte contre l'érosion.

Introduction générale

- Fonction économique

La principale fonction de l'agriculture dans l'économie et la production matérielle des biens essentiellement de produits alimentaires destinés à la consommation humaine ou au commerce national ou international. La production primaire fournit également des fourrages et aliments pour les animaux

- Fonctions sociale

La fonction sociale de l'agriculture englobe des éléments important, elle consiste à renforcer la viabilité des zones rurales et des communautés et maintenir les valeurs culturelles liées à l'agriculture et aux terroirs pour les sociétés urbaines et rurales¹.

Arriver à atteindre les fonctions multiples de l'agriculture est un enjeu majeur pour tous les pays, surtout pour un pays vaste comme l'Algérie.

L'Algérie, l'un des pays du sud de la Méditerranée, s'étend sur une superficie totale de 238 174100 hectares, avec une façade maritime de 1 622 km dont la population totale avoisine 39 millions d'habitants (2013). Ses reliefs se caractérisent par :

- Les montagnes de Tell au nord qui ne représente que 4% du territoire dont 4,7 millions d'hectares, des espaces montagneux menacés par l'érosion hydrique.
- Les hauts plateaux qui représente 9% du territoire et englobe une superficie de 32 millions d'hectares de steppe, un espace sensible à la désertification.
- L'espace saharien qui couvre 87% du territoire nationale, soit 200 millions d'hectares (MADR, 2012).

Le secteur agricole en Algérie détient 12% dans le PIB (2012), couvre environ 70% des besoins alimentaires du pays et procure des emplois directs ou indirects à 13 millions d'algériens vivant en milieu rural, mais il est marqué par une forte sensibilité aux contraintes physiques climatiques, une faible disponibilité en sol (seulement 18% de la surface totale de pays, dont la surface agricole utile (SAU) est de 8,425 millions d'hectares) et en eau et un niveau de développement modeste. Ces contraintes physiques et climatiques ont vite fait de repousser l'agriculture sur les cordons littoraux et dans certains bassins favorables.

¹ www.fao.org/mfcal/pdf/ip_f.pdf&ved

Introduction générale

Dans ce monde rural complexe survit une agriculture familiale qui, malgré l'adversité, se maintient à un niveau de productivité parfois appréciable. Malgré une assise foncière réduite et un certain nombre de contraintes physiques, les unités de production agricole familiales arrivent toujours à se reproduire convenablement.

Selon les trois situations géographiques et socio-économiques qui caractérisent l'Algérie, on distingue trois types d'agricultures familiales :

- L'agriculture familiale en zone de montagne tellienne
- L'agriculture familiale de la zone des hautes plaines semi-arides de l'ouest algérien
- L'agriculture familiale en zone saharienne².

L'agriculture familiale est l'une des formes d'agriculture la plus réputée à travers le monde. Selon L'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'agriculture familiale est : « L'agriculture qui englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose principalement sur la main d'œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes». La main-d'œuvre est la caractéristique essentielle de cette agriculture. Gérées par une famille, les exploitations sont souvent de petite taille comprise entre 1 à 5 hectares et leur fonctionnement repose essentiellement sur une force de travail familiale. C'est une famille qui tire ainsi de ses activités agricoles une partie des aliments qu'elle consomme et qui en retire un certain revenu.

L'agriculture familiale présente donc plusieurs atouts pour le développement économique, social et environnemental. Elle préserve les produits alimentaires traditionnels, tout en contribuant à une alimentation saine et équilibrée, à la conservation de la biodiversité agricole mondiale et à l'utilisation durable des ressources naturelles, elle permet de créer et maintenir des emplois surtout dans des zones rurales. Comme toute autre activité, l'agriculture familiale est exposée à certaines menaces.

² <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/b12/CI971297.pdf&ved>.

Introduction générale

Les problèmes d'accès à la terre ou aux financements, la déconnexion avec les marchés, le manque de formation, la cherté des intrants comme les semences et les engrais, le changement climatique peuvent également limiter la rentabilité d'exploitations qui peinent à intensifier leur production.

Suite à cette présentation, notre problématique consiste à considérer les enjeux de l'agriculture familiale et la place que cette dernière occupe dans le développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou particulièrement dans la commune de MAKOUDA.

Pour répondre à la problématique posée, nous avons mit les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 :

Le morcellement des terres, l'absence de professionnalisme, la cherté des intrants et du matériel agricole, sont les défis majeurs que rencontrent les agriculteurs dans la commune de Makouda.

Hypothèse2 :

Le caractère montagneux de la wilaya de Tizi-Ouzou, explique la dominance de certaines activités liée à l'agriculture comme l'oléiculture, l'apiculture, l'aviculture, l'élevage...

Hypothèse 3 :

Les exploitations agricoles familiales jouent un rôle important dans le développement local.

Pour répondre à notre problématique aussi nous avons adopté la méthodologie suivante :

En premier lieu l'élaboration de ce travail de recherche est basé sur des diverses lectures relatives à ce thème (les ouvrages, les articles, revues,...)

En second lieu nous avons fait une enquête par questionnaire où nous avons suivis les étapes suivantes :

- Un choix d'une commune qui s'explique par l'importance de ce type d'agriculture
- Une enquête auprès de 50 ménages exerçant l'agriculture familiale tout en répondant à différentes questions.

Introduction générale

Ce travail de recherche dont l'intitulé : l'agriculture familiale, levier de développement, est composé de trois sections. Dans la première section on va présenter l'agriculture d'une manière générale. Dans la deuxième section on va analyser deux types de développement : le développement local, le développement rural. Enfin, la troisième section est consacrée à l'analyse de l'agriculture familiale.

Le deuxième chapitre sera consacré pour la présentation de l'agriculture dans les politiques du développement en Algérie. Dans la première section nous allons étudier les modes d'appropriation et les modes d'exploitation des terres à la veille de la colonisation française. La deuxième section est réservée à la présentation de l'agriculture algérienne durant la période coloniale. Dans la troisième section, nous allons analyser les plus importantes politiques agricoles en Algérie de l'indépendance aux années 2000 et les causes de leurs échecs, mais aussi des années 2000 à nos jours.

Après avoir donnée une vision d'ensemble de l'agriculture familiale et sur ce qui a caractérisé l'agriculture algérienne, nous allons passer au cas pratique qui sera l'objet du troisième chapitre.

Dans ce dernier chapitre nous allons présenter dans la première section le secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou notamment l'évolution de la production animale et végétale durant la période de 2009-2014, dans la deuxième section et après la présentation de la commune de Makouda nous allons parler sur son secteur agricole et sur les types de produits agricoles dominants, en fin, la troisième section sera consacrée à l'analyse et traitement du questionnaire.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Introduction

L'agriculture est une activité traditionnelle et fondamentale de la civilisation humaine. Son apparition dans les sociétés préhistorique marque le passage des sociétés vivant de la chasse et de la cueillette aux sociétés ayant domestiqué des espèces animales et végétales.

L'agriculture familiale est l'une des formes d'organisation de l'agriculture, elle constitue le socle des grandes révolutions agricoles des pays développés et elles forment la base sociale de la plupart des pays de Sud, contribuant à l'approvisionnement de leurs marchés domestiques mais aussi aux marchés internationaux. Elle remplit plusieurs rôles :

- elle assure la sécurité de la famille agricole (sécurité de l'emploi, autoconsommation, habitat)
- elle pourvoit à l'approvisionnement du marché urbain ;
- elle est aussi le lieu d'accumulation et de génération de surplus pour l'ensemble de l'économie.
- elle constitue ainsi une source de revenu et du main-d'œuvre.

En décembre 2011, la soixante-sixième session de l'assemblée générale des Nations Unies a décidé de proclamer l'année 2014 : "Année internationale de l'agriculture familiale" afin de reconnaître la place de l'agriculture familiale dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Cette proclamation a pour objet de promouvoir de nouvelles politiques de développement, en particulier au niveau national, mais aussi au niveau des régions, de manière à aider les petits paysans et les exploitants familiaux

Ce présent chapitre est composé de trois sections. Dans la première section nous allons présenter l'agriculture d'une manière globale : définir l'agriculture. En suite nous allons présenter les systèmes utilisés dans l'agriculture, principalement le système intensif et extensif et en fin la relation entre l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Dans la deuxième section nous allons analyser deux types de développement : le développement local et développement rural. On va définir donc ces deux concepts, présenter leurs caractéristiques. Nous allons voir aussi les acteurs et les outils de développement local d'une part, la notion de ruralité et les contours de développement rural et en fin, l'économie rural et le rôle de l'agriculture dans le développement local et rural.

La troisième section est consacrée à l'analyse de l'agriculture familiale. On va donner d'abord la définition de l'agriculture familiale et présenter en suite ces caractéristiques ainsi que ces mécanismes de fonctionnement. En fin, nous allons présenter les principaux atouts et menaces de l'agriculture familiale et nous terminerons avec quelques recommandations du CESE pour promouvoir l'agriculture familiale.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Section 1 : Présentation global de l'agriculture

L'agriculture est une activité qui se pratique dans presque tous les pays du monde là où vivent les humains. Sa présentation d'une manière générale à savoir sa définition ainsi que les systèmes agricoles et les grandes formes d'organisations de l'agriculture s'avère indispensable avant d'entamer la question de l'agriculture familiale.

1-1) Le secteur de l'agriculture

1-1-1) Définition de l'agriculture

L'économie politique définit l'agriculture comme le secteur d'activités où la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre (culture), de la forêt (sylviculture), de la mer, des lacs et des rivières (aquaculture, la pêche), de l'animale de ferme (élevage) et de l'animale sauvage (chasse).

L'agriculture, au sens large, comprend la culture des terres, la production et la moisson des récoltes, l'élevage du bétail, l'industrie laitière et la sylviculture ; mais l'on distingue, en fait, pour plus de commodité, l'agriculture au sens strict (du latin « travail de la terre ») qui ne concerne que les plantes, de l'élevage, qui concerne les animaux domestiques.

Ce qui relève de l'agriculture est assez bien défini : production de végétaux et d'animaux destinés à l'alimentation humaine ou animale, l'agriculture est donc l'ensemble des activités concernant la domestication des plantes et des animaux, destinées à tirer de la terre des productions utiles à l'homme, notamment sur le plan alimentaire. L'agriculture consiste à intervenir sur la nature pour obtenir un output de biomasse différent en quantité et/ou en qualité de celui que la nature fournirait¹

¹ "Origines de l'agriculture." Microsoft® Encarta® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

1-1-2) Les systèmes agricoles

Nous distinguons plusieurs systèmes agricoles selon leurs modes de fonctionnement et leurs impacts socio-économico-environnemental. A savoir, l'agriculture intensive, l'agriculture biologique, l'agriculture de subsistance, l'agriculture vivrière, l'agriculture extensive... Nous allons se limiter à la présentation d'une part de l'agriculture extensive de fait que le système extensif est plus dominant dans l'agriculture familiale, d'autre part, l'agriculture intensive car elle est massivement utilisée dans l'agriculture moderne.

➤ L'agriculture intensive

L'agriculture intensive est une agriculture basée sur un système de production dit système intensif. Ce dernier est un système nécessitant beaucoup de travail et de capital à l'hectare. L'agriculture intensive - dite aussi productiviste - est l'agriculture qui consomme davantage de facteurs de production. Quand l'agriculteur cherche à exploiter au maximum la terre, on dit qu'il pratique une agriculture intensive. Plus une agriculture est intensive, plus la production par hectare est élevée.

Ce modèle d'agriculture est un gros consommateur d'intrants (énergie, produits phyto, engrais), elle fait appel à des équipements et des techniques modernes (machinisme agricole, irrigation et drainage des sols). Cette manière de faire, bien qu'elle augmente la productivité, a un impacte significatif souvent négatif sur la nature.

➤ L'agriculture extensive

L'agriculture extensive est une agriculture basée sur un système de production dit système extensif. Ce dernier est un système qui n'utilise pas beaucoup de travail et de capital à l'hectare. Dans l'agriculture extensive, les parcelles ne sont pas exploitées dans leur totalité. On laisse une partie en jachère, c'est-à-dire sans semer pour favoriser la fertilité de la terre.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Ce modèle d'agriculture n'est pas un gros consommateur d'intrants (énergie, produits phyto, engrais) ce qui donne un rendement médiocre. Cette agriculture permet la préservation de la nature, elle permet de d'accueillir une faune et une flore plus diversifiées²

1-2) Les différentes formes d'organisation de l'agriculture

La diversité des formes d'agriculture reflète l'extrême hétérogénéité des économies et des sociétés L'agriculture familiale et l'agriculture d'entreprise sont deux grandes formes obéissant à des logiques qui en font deux " pôles " principaux d'organisation de l'agriculture. En raison de l'imbrication possible des critères, il convient de prendre en compte une forme intermédiaire, celle de l'agriculture patronale, qui a toute sa place, étant caractérisée par des comportements spécifiques.

Pour démêler l'écheveau des situations concrètes, il est possible de s'appuyer sur quelques critères qui permettent de dégager trois formes d'agriculture appréhendées à travers les exploitations agricoles qu'elles regroupent.

En effet, l'état des structures économiques et sociales conditionne souvent l'existence d'une forme dominante d'agriculture au niveau national, plusieurs types concrets et différents d'exploitations agricoles peuvent cohabiter dans un même territoire. Avant de présenter ces formes d'agriculture, il est nécessaire de définir d'abord l'exploitation agricole.

➤ .Les exploitations agricoles

Selon la FAO, l'exploitation agricole est : « une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une tribu, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'État. »

² www.agrinature.de › ... › prairies › agriculture-extensive-intensive

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, les machines ou animaux de trait utilisés pour l'exploitation.»(FAO, 2007).

La définition des exploitations agricoles est primordiale, ces dernières sont les unités de base de la production agricole au sens large (culture, élevage, pêche, foresterie, cueillette) et c'est au niveau de ces unités que sont prises les décisions d'allocation des facteurs pour la production agricole, mais aussi pour les pratiques mises en œuvre³

1-2-1) L'agriculture patronale

➤ Définition

L'agriculture patronale (family business) est constituée d'exploitations relevant des formes familiales dans la mesure où elle en partage de très nombreuses caractéristiques, mais elle s'en distingue par un recours structurel au travail salarié. L'agriculture patronale désigne ainsi des formes d'organisation de la production agricole dont les exploitations combinent du travail familial et du travail salarié permanent qui introduit le rapport salarial dans le fonctionnement de l'exploitation agricole.

➤ Les caractéristiques de l'agriculture patronale

- La famille possède la majorité du capital et un (au moins) de ses membres gère l'unité de production. Le capital relève essentiellement du patrimoine familial, mais il ne faut pas exclure des participations externes à la sphère familiale, sous réserve que celle-ci conserve la maîtrise des décisions d'affectation des ressources.
- La logique de gestion renvoie à la recherche de productions permettant la rémunération des salariés permanents, l'acquisition d'intrants dans la sphère marchande et une rémunération globale du travail familial dans une perspective d'accumulation productive, sans chercher toutefois forcément la maximisation de la rémunération des capitaux investis.

³http://www.researchgate.net/publication/269395524_les_agricultures_familiales_du_monde_definitions_contributions_et_politiques_publique.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

1-2-2) L'agriculture d'entreprise

➤ Définition

L'agriculture d'entreprise (corporate agriculture) désigne des formes d'organisation de la production agricole dont les exploitations mobilisent exclusivement du travail salarié. Le capital d'exploitation est détenu par des acteurs privés ou publics déconnectés de logiques familiales⁴.

➤ Les caractéristiques de l'agriculture d'entreprise

- Il y a disjonction entre logiques familiales et logiques d'entreprise, et cette dernière domine ; le rapport salarial y est exclusif avec une différenciation marquée des niveaux de compétences, de hiérarchie et de rémunération entre les salariés de l'encadrement et les niveaux de qualification inférieurs jusqu'aux ouvriers et manœuvres.
- Les agricultures d'entreprise correspondent aux types d'exploitations agricoles entièrement intégrés à la sphère marchande.
- La réalité des formes d'entreprise est évidemment beaucoup plus complexe et renvoie à une abondance de modalités de gestion du secteur agricole constaté au cours des deux dernières décennies, en liaison avec le développement du capitalisme financier notamment le rôle des fonds de placement et l'artificialisation accrue de l'agriculture, allant de pair avec une sophistication croissante des techniques de production et de gestion (agriculture dite de précision).

1-2-3) L'agriculture familiale

L'agriculture familiale est l'une des formes de l'agriculture la plus réputée à travers le monde. Elle se décline en une multiplicité de types concrets repérables au niveau des exploitations agricoles.

⁴http://www.researchgate.net/publication/269395524_les_agricultures_familiales_du_monde_definitions_contributions_et_politiques_publique.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Il existe de diverses définitions d'agriculture familiale (FAO, CIRAD...) qui se basent sur des critères convergents (maîtrise du capital de production, origine de la main d'œuvre, autonomie des choix de gestion et de production) mais qui restent souvent trop globales pour donner une définition fiable et précise de l'agriculture familiale. Donc il n'y a pas une définition standard de l'agriculture familiale⁵.

La définition et les caractéristiques de l'agriculture familiale seront l'objet de la troisième section, où on va voir la définition de l'agriculture familiale selon l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que son mode de fonctionnement.

1-3) L'agriculture et sécurité alimentaire

Autre que son rôle dominant dans la création de l'emploi, où en Algérie 21% de la population totale travaille dans le secteur agricole (2015), sa part importante dans la création de richesse qui avoisine en Algérie 12% dans le PIB(2015).L'agriculture joue un rôle central dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

1-3-1) La sécurité alimentaire

Selon la définition donnée par la Conférence Mondiale de l'Alimentation de 1996 : "La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active."

La sécurité alimentaire a longtemps été considérée comme une question d'adéquation entre l'offre et la demande alimentaires. Les politiques pour l'atteindre se résument à augmenter la production agricole et/ou à ralentir l'accroissement démographique. Cette conception a fondamentalement évolué.

⁵http://www.researchgate.net/publication/269395524_les_agricultures_familiales_du_monde_definitions_contributions_et_politiques_publique.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers :

- **l'accès**, autrement dit la capacité de produire sa propre alimentation ou de l'acheter, et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire.
- **la disponibilité**, qui reste un problème dans les zones où la production alimentaire est insuffisante pour couvrir les besoins et qui interroge sur la capacité de charge de la planète pour nourrir une population croissante et de plus en plus gourmande.
- **la qualité d'alimentation**, des points de vue tant nutritionnel, sanitaire, sensoriel que socioculturel, la sécurité alimentaire intègre ainsi la sécurité sanitaire ou la salubrité des aliments.
- **la régularité**, à la fois, des disponibilités, des moyens d'accès à l'alimentation et de sa qualité : ce quatrième pilier intègre donc la question de la nécessaire stabilité des prix et des revenus des populations vulnérables⁶.

1-3-2) La relation agriculture, sécurité alimentaire

Le développement de l'agriculture est une condition nécessaire de la lutte contre la faim mais certes pas suffisante. L'agriculture est en définitive un ressort indirect de la sécurité alimentaire. Puisque c'est l'activité économique principale des populations les plus pauvres, son développement fournit des ressources permettant aux ruraux de réduire les variations de volumes produits, de dégager des excédents pouvant couvrir les déficits occasionnels des ménages mais, surtout, d'obtenir des revenus qui leur permettent d'acheter des aliments diversifiés et d'autres biens de base.

Dès lors, la lutte contre la faim et la malnutrition fait appel à une combinaison de politiques : développement de l'agriculture (y compris les réformes foncières), développement des activités non agricoles et renforcement de la résilience des ménages, ou encore politiques ciblées sur la réduction des inégalités, la santé, le commerce, etc⁷.

⁶ www.cirad.fr

⁷ http://www.un.org/africarenewal/sites/Agriculture_Africaine.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

En conclusion, nous pouvons dire que au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture sous ces divers formes, celle-ci joue un rôle important dans le développement économique, sociale et environnementale d'un pays, que ce soit au niveau national ou bien au niveau des zones local et rural. Sur sa dans le point suivant, on va présenter le développement local et le développement rural tout on définissant certains nombre de concepts.

Section 2 : Développement local et développement rural

Toutes les grandes questions posées actuellement au niveau mondial comme la pauvreté, la santé, la sécurité alimentaire..., ne peuvent être résolus si les solutions ne sont pas concrétisé au niveau local avec l'implication des différents acteurs locaux car personne ne connaît mieux les problèmes ou les difficultés dans les quelles ces populations vient. Cette section est consacrée à l'étude de développement local d'une part, et le développement rural où nous allons aborder certains concepts de bases concernant ces deux types de développement.

2-1) Développement local

2-1-1) Définition du développement local

Le développement économique local est le résultat d'une action entreprise par de nombreux acteurs qui y contribuent. Les ministères, les autres organisations du secteur public, les administrations locales, les organisations quasi gouvernementales et non gouvernementales et les organismes privés contribuent tous à divers égards et par des apports distincts à la promotion du développement économique local. (Fonds d'Equipement des Nations Unies)

➤ Définition :

Le développement local est un concept multidimensionnel, il englobe toutes les dimensions d'une collectivité territoriale qu'elles soient économique, sociale, politique, culturelle, physique ou administrative. Le développement local en fait c'est un développement basé sur l'empowerment (terme anglais) réfère à la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

La notion d'empowerment est récente, c'est augmenter le pouvoir d'agir des personnes et des groupes. C'est comme son nom l'indique, c'est le processus d'acquisition d'un " pouvoir " (power), le pouvoir de travailler, de gagner son pain, de décider de son destin de vie sociale en respectant les besoins et termes de la société.

2-1-2) Les principaux outils

Les principaux outils du développement local sont :

- **L'aménagement du territoire** qui est présenté comme un ensemble de mesures destinées à assurer un développement équilibré des régions par une meilleure répartition des populations et des activités. Il sert à réduire les inégalités entre les territoires. Elle place par exemple parmi ses objectifs l'accès de la plus grande partie possible du territoire national à des réseaux haut débit, et elle définit les grandes orientations et fixe le cadre de développement des zones.

- Une politique de **décentralisation** qui est une politique de transfert des attributions de l'Etat vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière. Le transfert de ces attributions, qui restent néanmoins sous la surveillance de l'Etat, permet à ce dernier de décharger ses administrations centrales et de confier les responsabilités au niveau le plus adapté.

- La **gouvernance locale** définie comme l'ensemble des interactions entre les acteurs d'une communauté locale (le secteur public, le secteur privé et la société civile) orientées vers la définition d'un projet global commun et de projets spécifiques de développement des collectivités.

- La **participation citoyenne** qui s'exprime au sein des structures de gouvernance locale ;

- Le financement via la **fiscalité nationale et locale** et les agences internationales⁸.

⁸http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Developpement_local_concepts_stratégies_et_benchmarking.pdf.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

2-1-3) Les acteurs du développement local

L'Union Européenne distingue trois grandes catégories d'acteurs de développement local :

➤ Le secteur public :

L'expression de "secteur public" désigne l'ensemble des activités économiques ou sociales réalisées sous le contrôle total ou partiel de l'État et des collectivités locales. Elle s'oppose à celle de "secteur privé".

Le secteur public est formé de trois composantes :

- les administrations publiques qui ont en charge des activités d'intérêt général.
- les établissements publics chargés de la Sécurité sociale.
- les entreprises publiques dont l'État ou les collectivités territoriales détiennent au moins 51 % du capital social.

Leur statut est variable. Il peut relever du droit privé (société anonyme en général) ou du droit public (établissement de droit public). Lorsque l'Etat devient totalement ou partiellement propriétaire de ces entreprises, on parle de nationalisation. Si au contraire il en cède tout ou partie au secteur privé, on parle alors de privatisation.

➤ Le secteur privé

On appelle "secteur privé", le domaine d'activité constitué des entreprises, associations ou organisations qui ne dépendent pas directement de l'Etat, de son administration et/ou des collectivités territoriales et où les fonds publics ne sont pas ou peu investis.

Le secteur privé est constitué :

- des entreprises ou associations de droit privé.
- des banques à capitaux privés.
- de l'économie sociale, dont les mutuelles, les coopératives et les associations, des organisations non gouvernementales.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

➤ La société civile

Pour un pays, une nation, la société civile est l'ensemble des acteurs, des associations ; des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif. Elle constitue une forme d'auto-organisation de la société en initiatives citoyennes en dehors du cadre étatique ou commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, éthique, juridique, environnemental, scientifique, culturel, etc⁹.

2-2) Le développement rural

Le développement rural est plus qu'un simple développement agricole car il englobe un espace, l'espace rural, où l'agriculture est au centre du système socio-économique mais au sein duquel existent des activités différentes, avec des fonctions et des objectifs diversifiés, qui sont tous à intégrer et coordonner dans une optique de développement cohérent, durable et solidaire.

L'importance du développement rural et de l'agriculture est également prouvée par l'étroite interdépendance que ces thèmes ont avec le développement durable et la pauvreté dans le monde et au Sud en particulier, et avec la sauvegarde et la promotion du droit à la souveraineté alimentaire des pays en voie de développement et de leurs peuples¹⁰.

➤ Le rural

Le rural ne se réduit pas à l'agriculture : c'est une notion beaucoup plus vaste. Tous les ruraux ne sont pas agriculteurs (artisans ruraux commerçants, instituteurs, médecins,...), tous les espaces ruraux ne sont pas exploités par les agriculteurs (forêts, espaces touristiques, réserves naturelles, mines,...).

⁹ www.toupie.org/Dictionnaire/Société_civile.htm

¹⁰ www.csa-be.org>IMG>pdf>développement_rural_une_politique_au_service-_du_territoire_Economie_environnement_société_et_rôle_de_l'agriculture.pdf

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

De plus la limite entre la ville et la campagne n'est plus aussi marquée qu'autrefois, et beaucoup de zones relèvent de statuts intermédiaire : périurbain, semi-urbain,... La ville elle-même n'est plus toujours la ville : cité-dortoir, banlieue,... Malgré cela, le rural reste défini comme le non urbain¹¹

Le milieu rural englobe l'ensemble de la population, du territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire des zones situées en dehors des grands centres urbanisés (Source : OCDE et Conseil de l'Europe). Le milieu rural constitue le lieu de production d'une grande partie des denrées et des matières premières. Essentiellement agricole et sylvicole antérieurement, il est en voie de transformation et assure de plus en plus des fonctions de détente, de loisirs, de dépaysement et de vie alternative, notamment pour les habitants des grands centres urbains.

Sa spécificité se situe dans une diversité d'attitudes, de traditions socioculturelles, de liens avec la nature et de caractéristiques économiques et environnementales dont l'origine est principalement basée sur l'agriculture et la sylviculture. Cette spécificité lui procure son attractivité et doit donc être préservée, tout en assurant une réponse adéquate et durable à nos besoins¹².

Historiquement, le terme « rural » désignait, aussi bien pour les pays développés que ceux en voie de développement, des espaces et des populations fortement marqués par l'agriculture et dépendant d'elle. La conception du rural a été associée voir souvent confondue avec le secteur agricole, ROBERT¹³ (1988) a dit que « Il y'a à peine quelques années que l'on s'est penché sérieusement sur la distinction entre le rural et l'agricole. Pendant vingt ans, la sociologie rurale a été une sociologie des agriculteurs : il semblait que c'était là le moyen de sa spécificité, et que tout ce qui n'est pas noyau était hors sujet ou, pire, banal et déjà connu ». Cette relation (rural/secteur agricole) demeure jusqu'à nos jours, quoi que dans les considérations actuelles l'accent est mis sur le fait que l'agriculture représente une partie parmi de monde rural et non pas la totalité.

¹¹ blogs.upmf-grenoble.fr/vincentplauchu/developpement-agricole-et-rural/cours/cours.

¹² environnement.wallonie.be/pedd/C0e_5-2b.htm

¹³ ROBERT. M : Sociologie rurale « que sais-je », Edition Presse universitaire 1988, page 6

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Avec les évolutions démographiques et économiques, des changements importants ont été produits, capables de mettre fin à la confusion entre rural et secteur agricole, deux conceptions à la fois distinctes et complémentaires. Dans la réalité algérienne, le ministre délégué au développement rural, RACHID BENAÏSSA, questionné en 2004 sur la question de la ruralité a affirmé que : « Depuis près d'une cinquantaine d'années, ce milieu rural était intimement lié à l'activité agricole, mais maintenant on assiste à une évolution où on est plus dans une logique de densité humaine dans des espaces que dans une logique d'activité puisque la pluriactivité a supplanté l'agriculture. Dans le cas de l'Algérie, au lendemain de l'indépendance, la population agricole ne représente que 50% de la population rurale. L'activité agricole ne représente que 45% des autres activités du monde rural. Nous constatons donc une mutation importante due à l'introduction de nouvelles techniques et de nouvelles activités. Je considère pour ma part que c'est une évolution importante sur le plan infrastructurel »¹⁴.

Pour identifier la ruralité par opposition à l'urbain, les statisticiens ont fait recours à une méthode qui consiste à définir des seuils entre communes rurales et urbaines. Selon l'INSEE : « Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2000 habitants, et celle dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu ».¹⁵

La ruralité est alors déterminée quantitativement par le facteur de population, toutefois les définitions retenues par les différents pays présentent des disparités en matière de seuils.

Le concept de ruralité reste un terme vaste qui dépend des spécificités propres à chaque pays (nombre total de la population, la densité, taux d'urbanisation etc.)

En Algérie est considérée comme population rurale toute population vit dans les zones dispersées et dans les 3476 agglomérations rurales de moins de 5 000 habitants (sur un total de 4055 agglomérations) réparties à travers toutes les communes à densités différentes (Définition de l'ONS).

¹⁴ <http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2004/11/17/article.php?sid=15746?&cid=2>.

¹⁵ [www.insee.fr/Accueil/Définitions et méthodes > Définitions 2013/06/28 el ét lus no c](http://www.insee.fr/Accueil/D%C3%A9finitions%20et%20m%C3%A9thodes/D%C3%A9finitions/2013/06/28/el%20%C3%A9t%20l%20us%20no%20c)

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Par ailleurs, sur un total de 1541 communes, on compte 979 communes rurales contre 562 communes urbaines, ce sur la base de la définition retenue par la commission nationale de développement rural qui considère comme commune rurale toute commune ayant :

- Un taux d'urbanisation inférieure à 50%
- Une densité moyenne inférieure à la moyenne de la région à laquelle elle appartient (nord, haut plateaux, sud).

2-2-1) Définition du développement rural

Selon Jean Morize(1992) « le développement rural consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré comme le principal bénéficiaire. Il porte à la fois sur les routes, les villages, la santé, l'éducation et sur tous les services économiques et sociaux susceptibles d'améliorer non seulement la fonction productive, mais aussi le bien être social »¹⁶.

Le développement rural met en valeur le potentiel des communautés rurales en favorisant l'implication des citoyens, la concertation et le partenariat entre les différents acteurs d'un territoire rural. Ces derniers deviennent en partie responsables de l'évolution et du développement de leur municipalité, ainsi que des acteurs importants de la scène rurale en jouant un rôle de premier plan. Ainsi, le développement rural est directement lié au développement local, qui utilise les initiatives locales comme moteur de développement économique.

¹⁶ MORIZE. J. : " Manuel pratique de vulgarisation agricole, 2 volumes ", Maisonneuve et Larose, Paris, 1992.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

2-2-2) Les objectifs du développement rural

Accroître la production agricole au niveau des territoires ruraux est en premier nécessité, mais en plus de sa il faut améliorer les conditions générales d'existences. Le développement rural a une dimension globale , ne peut donc être réduit à quelques éléments du monde rural, c'est ce qu'il est confirmé par DEMBELE, E (1971), où d'après cet auteur: le développement rural représente:" un processus qui englobe toute une série de mesures et d'actions entreprises en vue d'améliorer le milieu rural, aussi bien en ce qui concerne l'aménagement physique que le relèvement du niveau de vie et la sécurité de l'emplois rural".¹⁷.

Au niveau international, suite aux accords de Marrakech, le développement rural vise les objectifs suivants :

- Combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion.
- Stimuler l'emploi rural et l'égalité des chances par la diversification des activités économiques.
- Inverser l'exode rural.
- Renforcer l'action de préservation de l'environnement.
- Répondre aux exigences croissantes en matière de qualité, de santé, de sûreté, de développement personnel, de loisirs et d'amélioration du bien être des zones rurales.
- Participer de manière active aux politiques d'aménagement des territoires de façons à réduire les inégalités et promouvoir une meilleure gouvernance locale.

2-2-3) L'économie rurale

L'économie rurale n'est pas seulement une discipline scientifique, née au 19e siècle. A l'origine de l'économie rurale, on trouve des agronomes désireux de mesurer la rentabilité des techniques employées par les agricultures.

¹⁷ [www.worldcat.org/title/ Les problèmes-du-développement-en-Afrique/oclc/255878318](http://www.worldcat.org/title/Les-problèmes-du-développement-en-Afrique/oclc/255878318)

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

➤ Définition de l'économie rurale

Il ya une première définition qui n'est pas donnée d'une manière précise, mais qui résulte du livre d'Olivier de Serres¹⁸. C'est. Dans cette conception, l'économie rurale est l'étude des techniques qui assurent la prospérité de l'entreprise agricole. Henri Sagnier¹⁹ dit que : "L'économie rurale est la partie des sciences agricoles consacrée à l'étude des lois de la production et à l'examen des conditions qui assurent la prospérité des entreprises et l'exploitation du sol".

L'économie rurale ne se distingue pas de l'économie politique en général, elle est « l'ensemble des observations méthodiques, des lois et préceptes de l'économie politique, quand on les applique au travail et à la vie des agricultures, à leurs relations avec les autres professions, à la place de l'agriculture dans les sociétés nationales et dans les échanges internationaux ». Par contre, l'économie agricole est une branche de l'économie rurale qui étudie l'entreprise agricole, les rapports entre ses divers éléments, les conditions de la production et de l'échange en vue de la formation d'un profit²⁰.

2-3) Rôle de l'agriculture dans le développement local et rural

Au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture procure des bénéfices à la société. Entre autres, elle contribue à l'attractivité des territoires, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, ainsi qu'au maintien de services dans la communauté, tout comme elle façonne les paysages ruraux.

¹⁸ Olivier de Serres : « Ménage des champs »

¹⁹ Henri Sagnier : « Le dictionnaire d'agriculture »

²⁰ www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1954_num_21_1_1348

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

L'agriculture joue un rôle clefs dans le développement local. Elle assure un approvisionnement en bien alimentaire et non alimentaire pour tous les territoires, et crée des activités et des emplois qui contribuent à la qualité de l'environnement et du cadre de vie pour tous. Elle fournir des matières premières aux industries textiles et agroalimentaires.

Son rôle dans le développement rural n'est pas moins important que celui de développement local. Au niveau rural, l'agriculture contribue au maintien des emplois ruraux, à la viabilité et au dynamisme du tissu social dans les zones rurales, à développer ou maintenir l'occupation et l'aménagement des territoires, préserver et transmettre l'héritage culturel, contribuer à l'attractivité des territoires, assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté dans les zones rurale grâce à la petite agriculture, l'emploi salarié dans l'agriculture, etc.

Pour conclure, nous pouvons dire que le développement local dans le contexte actuel est un développement par le bas, et non pas un développement par le haut où l'Etat est le centre de décision. C'est un développement caractérisé par la complexité et la diversité, et qui implique la participation des acteurs locaux dans le développement et l'utilisation des ressources local. Le développement local il est indissociable de développement rural. Au sein de ce dernier, l'agriculture est au centre du système socio-économique, c'est un développement qui consiste à améliorer tout l'environnement de l'agriculteur, considéré comme le principal bénéficiaire L'agriculture sous diverses formes, joue un rôle important dans le développement économique, social et environnemental.

La section suivante sera consacrée à l'étude de l'une des formes de l'agriculture qui est l'agriculture familiale.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Section 3 : L'agriculture familiale, de quoi s'agit-il ?

La diversité des formes d'agriculture reflète l'extrême hétérogénéité des économies et des sociétés. L'agriculture familiale est l'une des formes d'organisation de l'agriculture la plus réputée à travers le monde. Elle se décline en une multiplicité de types concrets repérables au niveau des exploitations agricoles. Dans cette section nous allons définir l'agriculture familiale, présenter aussi ces principales caractéristiques ainsi que son mécanisme de fonctionnement. Nous allons voir en quoi cette agriculture est importante sans oublier de présenter les menaces ou bien les défis à qui il doit faire face. En fin nous allons voir quelques recommandations pour promouvoir l'agriculture familiale formulées par le Conseil Économique, Social Et Environnemental(CESE) ²¹ en France.

3-1) L'agriculture familiale, définition et caractéristiques

3-1-1) Définition de l'agriculture familiale

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définit l'agriculture familiale comme : « L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en relation avec de nombreux aspects du développement rural. L'agriculture familiale permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose principalement sur de la main d'œuvre familiale, aussi bien les hommes que les femmes».

Parler d'agriculture familiale, au sens de la FAO, c'est donc admettre que l'agriculture, " l'art de cultiver la terre et de la rendre fertile", recouvre aujourd'hui des réalités très divers. De nombreuses études ont souligné le rôle positif de cette agriculture qui permet à ceux qui la pratiquent de se nourrir et de survivre²².

²¹ CESE : c'est une assemblée constitutionnelle consultative en France. par la représentation des principales activités économiques, sociale et environnementales, le CESE favorise la collaboration des différentes catégories socio professionnelles entre elles et assure leur participation à la définition des politiques publiques. Sa mission principale est : conseiller le Gouvernement et le parlement et participer. à l'élaboration des politiques économiques, sociale et environnementales

²² www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

3-1-2) Critères et caractéristiques de l'agriculture familiale

L'agriculture familiale est dotée d'un certain nombre de critères spécifiques qui vont nous permettre de définir l'agriculture familiale et à base de ces derniers qu'on peut faire la distinction entre l'agriculture familiale et les autres formes d'agriculture. Les principaux critères sont les suivants :

- Au-delà de la diversité des systèmes productifs et des contextes nationaux, le travail familial est le critère central qui permet de définir la forme familiale de production agricole.
- La compétence décisionnelle est entre les mains de la famille exploitante.
- La famille exploitante assume les risques.
- Les membres de la famille accomplissent la plus grande partie du travail.
- La famille dispose des terres exploitées, qu'elle en soit propriétaire ou par un bail à ferme.
- Le capital financier est en grande partie mis à disposition par la famille ou des bailleurs de fonds classiques, mais pas par des investisseurs institutionnels.
- Le revenu de la famille provient en majorité de l'activité agricole.
- La vie de famille est mêlée à celle de l'exploitation.
- L'exploitation est transmise à un descendant

L'agriculture familiale rassemble une grande partie de l'humanité. En effet, au sein de la population rurale mondiale, qui représente encore 41% de la population de la planète, 40% des actifs travaillent dans l'agriculture soit environ 1,4 milliard de personnes, et 96% résident dans les pays de sud. Dans l'immense majorité des exploitations agricoles, ce sont les membres de famille qui constituent la force de travail. Sur ces 40 % d'actifs dans le monde :

- moins de 5 % de la population active en Amérique du Nord et en Europe,
- 59 % de la population active en Chine,
- 53 % en Inde,
- 53 % en Afrique.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Pour caractériser l'agriculture familiale, une première option consisterait à prendre en compte la taille de l'exploitation. Ainsi, pour une étude qui est faite regroupant 81 pays dont le but est de déterminer la taille de ces exploitations, les données sont comme suit :

- 72 % des exploitations utilisent moins de 1 hectare
- 85 % ont moins de 2 hectares.
- 94 % moins de 5 hectares

A partir de ces résultats on peut dire que la superficie ou la taille des exploitations agricoles familiales est petite, elle est souvent comprise entre 1 à 5 hectares. Mais la taille est un critère trop dépendant des contextes locaux et nationaux, une exploitation familiale est d'abord une exploitation dans laquelle :

- Seuls travaillent à plein temps les membres de la famille : ils ne sont pas liés par les rapports de salaire, mais par des liens domestiques. Le travail crée des liens forts entre la famille et l'exploitation.
- Une partie de la production est consommée par la famille elle-même : les agricultures familiales alimentent, certes, les marchés, mais l'autoconsommation est aussi un produit de ce travail.
- Le capital est familial : il est indissociable du patrimoine familial²³.

En Algérie, le secteur de l'agriculture compte 1 023 799 exploitations agricoles dont 55 935 orientées vers des activités conduites en hors sol et 967 864 réparties sur les 8.458.680 ha de Superficie Agricole Utile (SAU). L'agriculture intervient pour environ 12 % dans le PIB. Le secteur fait vivre de façon directe et indirecte 21 % de la population nationale. Ces exploitations se distinguent par un ensemble de critères parmi lesquels :

- La taille (ou la dimension).
- La nature juridique.
- Le statut juridique des terres.
- La population agricole et la population active agricole

²³http://www.researchgate.net/publication/269395524_les_agricultures_familiales_du_monde_definitions_contributions_et_politiques_publicue.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

D'abord la taille des exploitations par classe de SAU est répartie comme suit :

- 70% de « petites » exploitations avec une superficie comprise entre 0,1 et moins de 10 ha occupent 25,4% de la SAU totale.
- 22,6% de « moyennes » exploitations avec une superficie comprise entre 10 et moins 50 ha détiennent 51,8 % de la SAU totale.
- 1,9 % de « grandes » exploitations avec une superficie égale ou supérieure à 50 ha qui représentent 22,7 % de la SAU totale. Dans cette catégorie, les exploitations de 200 ha et plus, occupant 5,4% de la SAU totale, ne représentent que 0,1% du nombre total des exploitations.

En suite, selon la nature juridique des exploitations :

- L'exploitation individuelle prédomine avec 83,1% du nombre total des exploitations et occupe 79,7 % de la SAU totale. Elle est représentée pour :
- 72,8%, d'exploitations sur les terres de propriété privée (65,7% de la SAU totale) ;
- 10,2%, d'exploitations individuelles à gestion privative (EAI) sur les terres du domaine privé de l'Etat (14% de la SAU totale).
- L'exploitation collective, en société ou en coopérative, forme 5% du total des exploitations et couvre 14% de la SAU totale. Les EAC constituent 68,8% des exploitations et 78,1% de la SAU de cette catégorie. Il est à noter que l'exploitation agricole collective à gestion privative (EAC) représente 3,4% du total des exploitations et couvrent près de 11% de la SAU totale.

Selon le statut juridique des terres :

- 75,93% des exploitations sont érigées sur des terres Melk et couvrent 69,25% de la SAU totale. Parmi ces exploitations :
 - 39,55% sont dans l'indivision : elles représentent 46,34% de la SAU totale.
 - 50,14% sont sans titre : elles représentent 41,05% de la SAU totale.
- 17,7% des exploitations sont érigées sur les terres du domaine privé de l'Etat et couvrent 30% de la SAU totale.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Pour ce qui est de la population agricole :

- La population totale vivant sur l'exploitation est de 6 907 585 personnes dont 24,5% de femmes.
- La population active agricole s'élève quant à elle, à 4 421 358 personnes dont 18% de femmes. Cette population se répartit en :
 - 2 112 717 permanents (47,8%) dont 358 151 femmes.
 - 2 308 641 saisonniers (52,2%) dont 439 278 femmes.

La SAU totale rapportée à la population active agricole donne le ratio de 1,9 ha par actif agricole.

En fin, les actifs dans les exploitations agricoles, il s'agit des actifs familiaux, des salariés permanents et des salariés saisonniers.

- Les actifs familiaux (permanents et saisonniers) représentent un effectif de 3 349 447 employés, dont 768 984 femmes et sont répartis comme suit :
 - 1 460 207 exploitants et Co-exploitants parmi lesquels sont dénombrées 113 270 femmes
 - 1 889 240 ouvriers constituant la main d'œuvre familiale dont 655 714 femmes ;
- Les salariés permanents sont au nombre de 108 556 ouvriers, dont 4 958 femmes.
- Les salariés saisonniers totalisent un effectif de 963 355 ouvriers, dont 23 487 femmes²⁴.

D'après ces données fournir par le RGA (2001), on assiste donc a :

- Une prédominance de la petite exploitation qui représente 70% du total des exploitations, qui ne couvrent que 25,4 % de la SAU totale.
- Prédominance de l'exploitation individuelle avec 83,1% du total des exploitations et se répartit sur 79,7% de la SAU totale.
- Sur une population active agricole de 4 421 358 personnes, 75,75% sont des actifs familiaux (permanents et saisonniers) qui représentent un effectif de 3 349 447 personnes.

²⁴ Recensement General de l'Agriculture - 2001

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

A travers ces résultats, nous remarquons que les exploitations agricoles en Algérie sont dotées de mêmes critères que ceux de l'agriculture familiale, sur sa nous pouvons dire que la majorité des exploitations agricoles en Algérie sont des exploitations familiales. Donc la forme d'agriculture dominante en Algérie est l'agriculture familiale.

3-2) Les mécanismes de fonctionnement de l'agriculture familiale

Le maintien de l'agriculture familiale méditerranéenne, que se soit dans les pays du nord ou du sud, est obtenu grâce à des mécanismes qui ont une base similaire dans l'ensemble des formations sociales rurales. Ces mécanismes peuvent être regroupés en trois grandes catégories.

3-2-1) Le système d'irrigation

Certaines techniques d'irrigation sont utilisées seules ou en association. On peut citer, à titre d'exemple, les techniques d'épandage des eaux de crue, celles de contrôle et de collecte des eaux de ruissellement. Les espèces et variétés végétales et animales ont souvent été sélectionnées pour leur résistance particulière aux caprices du climat et qui sont connues en général pour leur souplesse : l'olivier, la vigne, les céréales et certaines races ovines.

Parmi ces techniques, certaines sont encore utilisées alors que d'autres n'ont pas pu résister au déferlement des variétés et des espèces du nord, connues pour leur productivité supérieure même dans des conditions hydriques difficiles..

Mais l'irrigation n'est pas simplement une adaptation au climat ou une correction du manque d'eau, c'est aussi une transformation complète des systèmes de production, voire un remodelage des systèmes agraires de façon plus globale. C'est donc une analyse de l'irrigation en tant qu'élément de dynamique agraire que nous allons mener.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

3-2-2) Les éléments de fonctionnement

Les techniques et les productions sont souvent combinées dans le but de conférer au système de production en place, une plus grande autonomie et une souplesse face aux exigences de transformation qu'impose l'adaptation à un environnement mouvant. Les éléments de fonctionnement que nous rencontrons le plus fréquemment sont :

➤ **La combinaison de plusieurs spéculations**

La spécialisation est, en quelque sorte, bannie de l'exploitation familiale méditerranéenne. La combinaison traditionnelle dans ce milieu est, bien sûr, celle qui associe élevage ovin, céréaliculture et arboriculture (olivier et/ou vigne). Visant à couvrir l'ensemble des besoins alimentaires, cette combinaison présente aussi l'avantage d'une complémentarité sur le plan de la régulation face aux aléas climatiques.

Elle offre aussi une grande souplesse par le jeu des substitutions des produits dans l'alimentation et celui de la complémentarité des cycles de production.

➤ **La multifonctionnalité des cultures**

C'est dans le cadre d'associations de spéculations, certaines cultures peuvent jouer plusieurs fonctions selon le déroulement annuel du climat. Ainsi les céréales peuvent-elles être transformées en aliment de sauvegarde du bétail lors d'une année sèche. Le capital cheptel, quant à lui, peut être mobilisé pour relancer une campagne surtout si les conditions climatiques s'annoncent favorables.

➤ **La régulation du niveau des techniques**

L'adaptation peut être encore plus fine au niveau des itinéraires techniques ; ceci est rendu possible par la nature même des cultures et des variétés utilisées.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

➤ Les modes de faire-valoir

L'ensemble des modalités que nous venons de voir sont internes à une exploitation. D'autres, par contre, mettent en jeu des relations entre les exploitations, voire entre les exploitations et leur environnement. Par exemple, les différentes formes de faire-valoir traduisent les rapports de force et les relations entre les différentes catégories d'exploitations. Cependant, dans certains cas, ces relations constituent avant tout un moyen d'adaptation aux conditions aléatoires de la production ainsi que la possibilité de réaliser une accumulation progressive sur l'exploitation (association, etc.).

➤ L'ajustement du foncier et du cheptel

Ces associations peuvent aussi se faire autour du foncier et du cheptel. Elles permettent ainsi une plus grande souplesse dans la conduite de l'exploitation par une adaptation continue entre les disponibilités fourragères et la taille du troupeau, d'une part, et entre cette dernière et les disponibilités financières, d'autre part. D'autres pratiques telles que la transhumance et la pratique de la location de la jachère permettent aussi une telle adaptation.

➤ Les régulations liées à l'intervention des pouvoirs publics

Enfin, l'environnement de l'exploitation, quant à lui, offre de plus en plus de possibilités nouvelles d'adaptation s'ajoutant à celles déjà éprouvées par le passé (entraide, association ou migration).

Ces possibilités nouvelles sont souvent le résultat de l'intervention des pouvoirs publics au niveau du monde rural. Elles se font au travers de mesures mises en place dans le cadre de la politique agricole et de la politique de développement : crédit, subventions, assistance technique, etc.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

3-2-3) La pluriactivité et la diversification des sources de revenu

C'est au niveau de la diversification des sources de revenu que les opportunités offertes par l'environnement sont le mieux utilisées. Phénomène qui touche l'ensemble des agricultures méditerranéennes, la pluriactivité prend une signification particulière dans les pays de la rive sud. Dans le contexte particulier de ces pays, la pluriactivité et les revenus extérieurs ne peuvent être analysés comme un phénomène conjoncturel ou comme une forme de résistance : c'est un élément structurel de l'agriculture des pays du Maghreb. Ce phénomène est en relation avec l'état de développement des forces productives qui n'a pas encore atteint un degré de spécialisation et de division du travail entre le secteur agricole et le reste de l'économie, comme l'on peut l'observer dans les pays les plus développés de la rive nord.

Les conditions économiques et politiques ont certes changé mais les conditions climatiques sont restées les mêmes. Ce sont ces dernières qui déterminent, dans une certaine mesure, le fonctionnement et la reproduction du système exploitation-famille.

Il existe différents types de revenus extérieurs définis à base du rôle qu'ils jouent dans la reproduction et l'évolution de l'ensemble du système exploitation-famille. Cette typologie des exploitations familiales pluriactives ou à revenu extérieur recoupe celle des exploitations familiales, voire celle de l'ensemble des exploitations. On peut distinguer trois types de pluriactivité :

- La pluriactivité de survie ou de maintien que l'on rencontre dans des exploitations de petite taille et de faible potentiel et qui ne sont donc pas susceptibles de valoriser l'investissement d'un surplus. On la rencontre aussi dans le cas où le revenu extérieur est lui-même faible, irrégulier et ne permettant pas le développement de l'appareil de production.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

- La pluriactivité de soutien à l'accumulation dans l'appareil de production. Cela correspond à des activités apportant un revenu extérieur plus régulier qui permet de dégager un surplus pouvant être investi dans l'activité agricole ; ce qui nécessite l'existence de possibilités réelles d'amélioration des capacités de production tant du point de vue technique que du potentiel foncier ou encore de l'espace dans le cadre d'une agriculture extensive.
- La pluriactivité de placement qui permet, à partir d'une agriculture rentable, de réaliser des placements dans d'autres secteurs ou inversement. Il s'agit, en quelque sorte, d'une gestion financière du surplus par la diversification des investissements et la recherche d'une rentabilité optimale.

En ce qui concerne les pays de la rive nord de méditerranée, nous retrouvons les mêmes types d'agriculture pluriactive ou à revenu extérieur mais, dans ce cas, les différentes formes renvoient à des types de pluriactivité dominants par région. Cet état de fait amène à penser que le poids de l'environnement socio-économique est tel qu'il implique une uniformisation des comportements et des attitudes.

Dans les pays du sud, nous retrouvons les diverses formes prises par la pluriactivité simultanément dans une même région. Cela induit à supposer que l'environnement laisse des espaces de liberté générant des comportements différents.

3-2-4) Régulation et reproduction de l'agriculture familiale

L'ensemble des mécanismes de régulation ou d'adaptation que nous venons d'étudier sont mis en œuvre dans le cadre de stratégies diversifiées qui aboutissent globalement au maintien de l'agriculture familiale. Mais, ce maintien qui donne l'impression d'une certaine stabilité cache, en réalité, une grande mouvance et une signification différente de la régulation selon les différents types d'exploitations.

En effet, l'observation assez fine, au niveau du terroir ou de la petite région, montre une transformation profonde des exploitations agricoles et de la formation sociale rurale dans son ensemble.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Cette transformation se traduit soit par le maintien de l'exploitation, soit par une augmentation des capacités de production à l'intérieur et à l'extérieur de l'exploitation.

Dans chaque cas de figure, les mécanismes de régulation mis en œuvre et les résultats de ceux-ci déterminent différentes formes de pluriactivité dans l'agriculture familiale :

- L'agriculture familiale de subsistance qui se maintient grâce à un revenu extérieur et qui pratique une régulation faible basée sur l'ajustement du niveau des techniques et de la taille de l'exploitation aux capacités financières de celle-ci. Selon la nature du travail extérieur et des ressources qu'il procure, une certaine capacité d'accumulation peut apparaître et se traduire par l'initiation d'un processus d'accumulation progressive à travers l'association, l'intensification, etc. Ce processus reste toutefois limité par le développement, en parallèle, des besoins de la famille. Par ailleurs, l'adoption d'une régulation faible fait passer l'exploitation par des moments de crise qui rendent l'ensemble du processus d'accumulation assez vulnérable.

- L'agriculture familiale avec revenu extérieur qui nécessite une régulation forte entre les conditions locales de production et les potentialités régionales pour pouvoir réaliser une accumulation. Ce type de régulation permet une meilleure couverture des risques en recherchant l'optimisation de l'utilisation des facteurs de production afin d'assurer la couverture des besoins, même dans les conjonctures les plus difficiles.

Les systèmes avec revenu extérieur sont capables d'une accumulation assez forte et d'une transformation qui peut aboutir à la mise en place de systèmes de production affranchis du revenu extérieur (cas de certaines exploitations dans les périmètres irrigués). Cela aboutit alors à un autre type d'agriculture familiale complètement intégré à l'économie de marché et qui ne fonctionne que dans la sphère agricole avec une spécialisation qui peut être très poussée.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Par contre les systèmes sans revenu extérieur restent plus fragiles car ils adoptent une régulation faible et ont plus souvent recours aux emprunts pour soutenir toute tentative de modernisation ; ils sont, de ce fait, dans une situation de dépendance plus grande par rapport à l'environnement économique²⁵.

3-3) Les atouts et les menaces de l'agriculture familiale

3-3-1) Les atouts de l'agriculture familiale

Les agricultures familiales présentent de nombreux atouts :

En premier lieu, elles constituent un levier efficace de lutte contre la pauvreté et la sous-nutrition. En effet, selon la FAO, 80 % de l'alimentation mondiale proviendrait des agricultures familiales. Dans la majorité des pays en développement, ce sont elles qui approvisionnent les marchés locaux et nourrissent les communautés. Leur finalité première est d'assurer les moyens de subsistance de ceux qui vivent de cette agriculture et pour ceux qu'ils exercent, non seulement en termes d'alimentation mais aussi de satisfaction des autres besoins élémentaires (habillement, logement, santé...).

En second lieu, les agricultures familiales jouent un rôle central en matière de maintien et de création d'emplois. En Algérie 75,75% d'active agricole sont des actifs familiaux. Le potentiel d'emploi que représentent les agricultures familiales est indispensable à double titre pour :

- développer des systèmes innovants de production à forts niveaux de valeur ajoutée grâce à un faible appel aux produits d'origine extérieure.

²⁵ Om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971302

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

- permettre à un maximum de jeunes de s'investir dans l'agriculture en leur assurant un avenir professionnel et des revenus décents, ce qui est souhaitable compte tenu de la situation démographique et économique de très nombreux pays.

En troisième lieu, les agricultures familiales participent beaucoup à la valorisation et à la protection des ressources naturelles. Bien accompagnées, elles peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité grâce à des pratiques culturales qui augmentent le taux de matière organique dans les sols, réduisent l'érosion ou favorisent la protection d'espèces menacées. Les agriculteurs familiaux participent également au maintien de la diversité génétique des semences et des races animales. La préservation des ressources naturelles est également favorisée par la logique patrimoniale prévalant dans les exploitations familiales, qui sont amenées, dans un souci de transmission intergénérationnelle, à gérer leur activité de manière durable.

Par ailleurs, les agricultures familiales entretiennent les paysages, qui constituent des atouts considérables pour la qualité de vie, les ressources procurées aux populations rurales locales et, dans certaines situations, pour le tourisme.

Enfin, quand ils s'organisent, les agriculteurs familiaux font, dans les instances qu'ils créent, l'expérience d'un fonctionnement collectif. Ils acquièrent ainsi un poids politique qui leur permet de mieux faire entendre leur voix et, au-delà, de participer à la vie démocratique de leur pays²⁶.

3-3-2) Les menaces pesant sur les agricultures familiales et leurs faiblesses

Dans de nombreux pays, notamment en développement, les exploitations familiales sont confrontées depuis longtemps à des difficultés structurelles en termes d'accès pérenne à des ressources indispensables : terre, eau, semences, infrastructures et outillage de base.

²⁶ www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Dans les Etats concernés, ces difficultés structurelles résultent notamment du contexte politique, de l'absence d'une organisation administrative efficace et de règles de droit réellement appliquées, du maintien de systèmes hérités de la colonisation, du poids de la dette et parfois même du désintérêt de certains gouvernants quant à la situation et aux besoins de leur population rurale.

La libéralisation des échanges des denrées, encouragée par les règles du commerce international édictées dans le cadre du GATT puis à l'OMC ou par des accords bilatéraux de libre-échange, a accentué ces faiblesses en mettant en compétition des agricultures extrêmement différentes. Pour ces raisons, mais aussi à cause de la mise en place de programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par le FMI et la Banque mondiale, les Etats ont progressivement perdu les moyens qui leur permettaient d'assurer la protection de leurs agricultures familiales : taxation ou limitation des importations, régulation des prix agricoles, ou encore soutiens financiers pour l'investissement. Leurs ressources budgétaires ont également été réduites.

Le financement de l'agriculture est orienté et bénéfique pour les grandes cultures industrielles ou l'élevage industriel, susceptibles d'offrir des garanties en termes de débouchés et donc de profits rapides, alors que les petites exploitations agricoles se sont privé de ces financement ou bien leurs part est vraiment médiocre.

C'est la même situation pour le financement de l'Agriculture en Algérie, où toutes les politiques agricoles menait de l'indépendance jusqu'aux années 2000 ont été au profit de grandes exploitations relevant de secteur de l'Etat et de secteur privés de l'Etat toutes en négligeant le secteur privé et surtout les petites exploitations agricoles

Les évolutions intervenues dans les conditions d'accès aux semences constituent un autre facteur de fragilisation pour les agricultures familiales. En effet, la modernisation de l'agriculture a changé la manière dont les agriculteurs s'approvisionnent. Les procédés traditionnels de sélection massale et d'échange ont été progressivement remplacés par des règles commerciales, la plupart des semences étant désormais vendues par de grandes entreprises qui en contrôlent l'usage exclusif grâce à un système de protection juridique.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Cette nouvelle donne conduit à placer les agricultures familiales dans une situation de dépendance lorsqu'elles y ont recours.

Enfin, le changement climatique aura inévitablement des conséquences sur l'évolution de l'agriculture, qui devra faire face à l'augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes (sécheresse, inondations, tempêtes...) tout en devant s'adapter aux variations qui en découleront dans les écosystèmes et les rythmes des saisons.

Le climat est l'un des principaux facteurs physiques qui ont une influence sur l'activité agricole, Chaque plante à besoin de certaines conditions de température et d'humidité pour pousser. De plus, il y a des facteurs climatiques qui empêchent la pratique de l'agriculture. Les plantes ne se développent pas dans les lieux où les températures sont très élevées (au-dessus de 45°C), ou bien très basses (en-dessous de 10°C) ou dans les zones où les pluies sont très faibles ou trop fortes.

Les conséquences de ces évolutions seront beaucoup plus dramatiques pour les exploitations familiales, de nature sédentaires, alors que les entreprises agricoles industrielles pourront facilement se déplacer pour rechercher ailleurs des conditions pédoclimatiques plus favorables²⁷.

3-4) Les recommandations du CESE pour promouvoir l'agriculture familiale

Le Conseil Économique, Social Et Environnemental en France, a formulé certaines propositions relatives aux «conditions à réunir pour créer un environnement favorable aux agriculteurs familiaux et leur permettre de contribuer au développement durable de leurs pays».

²⁷www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

3-4-1) Garantir l'autonomie des agriculteurs

- **Favoriser et sécuriser l'accès au foncier et à l'eau en limitant la concentration des exploitations et en mettant l'accent sur les droits d'usage**

L'accès à la terre est indispensable à toute activité agricole. Pour le CESE, il doit être sécurisé, stable et pérenne, de manière à ce que l'agriculteur puisse avoir une vision à moyen et/ou long terme de son activité. Cet accès relève de divers droits fonciers qui peuvent englober plusieurs formes de propriété et ou d'usage : privés, communaux, collectifs, publics ou en accès libre. Ils donnent le droit de disposer de la terre, le droit de décider de quelle manière elle est utilisée et le droit de la vendre ou de la transmettre.

La sécurisation des droits fonciers est donc un premier pas primordial vers l'autonomie des agriculteurs familiaux, mais elle doit s'effectuer dans le respect des populations et de leurs cultures et l'accent doit être porté d'abord sur les droits d'usage.

Dans la même situation, le CESE regrette sur l'extrême fragilité des droits de millions de petits agriculteurs pour ce qui est de l'accès à l'eau. Alors que 70% des prélèvements d'eau sont le fait de l'agriculture. Les pompages excessifs font baisser le niveau des nappes phréatiques, ce qui rend nécessaire des forages plus profonds que les agriculteurs familiaux n'ont pas les moyens d'effectuer. Il faut donc progresser vers une gestion de l'eau plus économe et un contrôle public renforcé. A cet égard, les partenariats public-privé, souvent présentés comme solution au problème d'accès à l'eau.

- **Renforcer l'accès au crédit pour financer les investissements familiaux**

Pour entretenir et renforcer les moyens de production, les agriculteurs familiaux ont besoin de réaliser des investissements. Dans ce cadre, l'accès à un outillage, paraît indispensable.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Pour accéder à ces équipements la démarche ne se fait pas toujours par une acquisition personnelle dont le recours au crédit est une solution inévitable et pour faire face aux conséquences négatives qui peuvent résulter de ces crédits, il est souhaitable de privilégier des solutions collectives de prêt ou d'achat de matériel, à l'instar de la création des Mutuelles et Coopératives agricoles²⁸.

Afin d'appuyer le Renouveau de l'Economie Agricole et Rurale, le Gouvernement algérien, dans la suite des mesures arrêtées dans la Loi de Finances complémentaire 2008, a décidé d'appuyer le lancement d'un nouveau produit bancaire : Le crédit RFIG (accompagnateur) qui est entré en vigueur le 10 août 2008.

C'est un crédit octroyé par les banques conventionnées par le MADR (la BADR et la BNA, en août 2008), qui est caractérisé par :

- Intérêts : 0%, pris en charge totalement par le MADR.
- Durée du crédit : 1 année.
- Bénéficiaires : Exploitants agricoles au sens de la Loi d'Orientation Agricole : Agriculteurs et Eleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives, groupements, associations ou fédérations. Unités de services agricoles, Entreposeurs de produits agricoles de large consommation.

Domaines couverts par ce crédit sont :

- Acquisition d'intrants nécessaires à l'activité des exploitations agricoles (semences, plants, engrais, produits phytosanitaires...)
- Acquisition d'aliments pour les animaux d'élevage (toutes espèces) , de moyens d'abreuvement et de produits médicamenteux vétérinaires.
- Acquisition de produits agricoles à entreposer dans le cadre du Système de régulation des produits agricoles de large consommation SYRPALAC.
- Renforcement des capacités des exploitations agricoles.
- Amélioration du système d'irrigation (mobilisation et utilisation économe des eaux;..).

²⁸www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

- Acquisition de matériels agricoles dans le cadre du crédit Leasing.
- Construction ou réhabilitation des infrastructures d'élevage et de stockage au niveau des exploitations agricoles et construction et installation de serres multi-chapelles.

Ajoutant à sa, la loi de finance complémentaire 2008 prévoit l'ouverture, dans les écritures du Trésor, d'un compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles" dont les dépenses portent sur la couverture totale des charges d'intérêts des éleveurs et petits exploitants, les subventions de l'Etat au développement de l'élevage et de la production agricole. Outre l'exemption des producteurs agricoles de la TVA, au titre de la campagne agricole 2008/2009, de certains engrais et produits phytosanitaires et insecticides, la loi de finances complémentaire prévoit l'exemption des droits et taxes, fixés à 7%, sur les produits chimiques et organiques importés par les fabricants de médicaments vétérinaires.

Depuis son lancement effectif en octobre 2008 et jusqu'à fin juin 2009, un montant de 6,84 milliards de dinars a été octroyé par la BADR aux agriculteurs dans le cadre du crédit RFIG (7 555 clients entre agriculteurs privés, fermes pilotes, coopératives de céréales et entreprises publiques : 6 707 crédits à la céréaliculture, 312 à l'élevage, 263 pour la pomme de terre, 126 à l'aviculture, 49 à l'arboriculture, 31 à l'élevage bovin...etc²⁹).

➤ **Diffuser les connaissances et les innovations pour renforcer les compétences**

Les agricultures familiales doivent pouvoir bénéficier d'un accès à la compétence, qu'elle soit technique (agronomique), commerciale ou de gestion. Dans de nombreux pays où la formation n'existe pas, l'acquisition des connaissances et des compétences se fait par transmission intergénérationnelle ou entre voisins. Sans minimiser cette approche essentielle, il convient d'observer qu'elle n'est pas toujours suffisante.

²⁹ www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=3740

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

C'est pourquoi il est indispensable de créer ou de maintenir un réseau solide de structures formatrices et de donner les moyens pour assurer un enseignement agricole de qualité, en développant les cursus en alternance par exemple. De plus, la formation des agriculteurs, comprise au sens le plus large du terme, doit être permanente, se faire tout au long de la vie et porter sur l'expérience.

Le conseil et la vulgarisation agricoles doivent tenir compte de deux impératifs : répondre aux besoins spécifiques de l'agriculteur et veiller à ne pas étouffer l'innovation. La manière de concevoir l'innovation doit évoluer pour remettre les agriculteurs et leur connaissance de leurs besoins et de leur environnement, au centre du processus.

➤ Réduire le gaspillage alimentaire mondial et les pertes agricoles

Un tiers des denrées alimentaires produites annuellement dans le monde est perdu aux différents niveaux de la chaîne alimentaire. Les problèmes constatés principalement dans les pays en développement lors des phases de production, de manutention et de stockage des productions agricoles, représentent plus de la moitié des pertes totales. Dans les pays de l'OCDE, elles se situent plutôt au niveau de la vente au détail et des consommateurs.

La réduction de ces pertes améliorerait la capacité des agricultures familiales à assurer la sécurité alimentaire de leur pays tout en leur permettant de tirer meilleur profit de leur production. Par ailleurs, le gaspillage alimentaire exacerbe les difficultés d'accès aux ressources naturelles que rencontrent les agriculteurs familiaux.

3-4-2) Reconnaître et valoriser le métier d'agriculteur

➤ Mettre en place une véritable protection sociale pour les agriculteurs et les membres de leur famille qui travaillent sur les exploitations

La protection sociale est un ensemble de mécanismes institutionnels ayant pour objectif la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité. L'activité agricole étant un secteur à risques (aléas météorologiques, incertitude des débouchés, pénibilité du travail...), la protection sociale est un élément indispensable au développement des agricultures familiales.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Les régimes de protection sociale ont été créés dans le but d'offrir une protection contre les aléas tout au long de la vie, mais aussi de lutter contre la reproduction à long terme de la pauvreté. Ils aident ainsi les personnes marginalisées à s'intégrer pleinement dans la vie sociale et économique

Dans les pays en développement, il n'existe pas de véritables systèmes nationaux de protection sociale, garantis par l'Etat et mis en place de façon pérenne, pour les agriculteurs familiaux³⁰. En 2007, la branche agricole d'assurances en Algérie est faible où sur plus d'1,023 millions d'exploitations agricoles, à peine 35 000 sont couvertes par les assurances, soit un taux de pénétration de 3,4%. Sur près de 900 000 agriculteurs inscrits à la chambre nationale d'agriculture (CNA), seulement 75 000 sont assurés à fin 2011, soit 8%, alors que le secteur agricole ne représente que 2% du chiffre d'affaire des assurances pour les années 2010 et 2011, selon le Conseil national des assurances (CNA). Depuis sa création en 2006, la CNMA (Caisse Nationale de Mutualité Agricole) tire 80% de son chiffre d'affaire de l'assurance automobile au détriment de l'assurance agricole. Le marché des assurances agricole en Algérie demeure très faible³¹.

➤ **Remettre les agricultures familiales et l'alimentation au cœur des politiques publiques**

Dans de nombreux pays, les agricultures familiales constituent le fondement du mode et des conditions de vie d'une partie importante de la population, on y constate une insuffisance, voire une absence, de politiques publiques, nationales ou régionales, visant à les soutenir et à favoriser leur développement. Les accords internationaux prennent eux aussi insuffisamment en compte tous les enjeux dont elles sont porteuses : sécurité alimentaire, emploi, protection des ressources et des milieux naturels, qui impactent le paysage géopolitique mondial.

De plus, les politiques agricoles doivent s'intégrer dans une approche globale et non pas purement technique.

³⁰ www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese.

³¹ www.djazairss.com/fr/maghrebemergent/13072

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

En effet, au-delà des problématiques strictement liées à la production (accès à la terre, à l'eau, aux semences...) et aux débouchés (organisation collective, filière...), les agriculteurs familiaux sont confrontés à des difficultés plus larges : santé, protection sociale, éducation, absence d'infrastructures et d'équipements collectifs³².

En Algérie, à partir de 2000, avec le programme FNRDA qui a remplacé le FNDA a refonder l'ensemble du dispositif d'aide de soutien pour se concentrer sur le soutien à l'investissement avec un montage financier qui associait soutien de l'Etat et crédit agricole bonifié ou non (c'est la notion de crédit lié).

Cette approche privilégie le soutien à l'investissement comme solution adéquate permettront d'augmenter à terme substantiellement les revenus des agriculteurs et d'assurer ainsi la sécurité alimentaire de leur ménage.

De part sa simplification du point de vue des procédures d'accès à ce subventions (carte d'exploitant agricole essentiellement) et sa décentralisation au niveau de la subdivision agricole (échelon daïra), ce dernier dispositif a touché 250 000 exploitations agricoles avec des niveaux de soutien, somme toute assez significatif notamment pour les petits agriculteurs (exploitations de moins de 5 ha) qui ont représentés 40% des exploitations bénéficiaires³³.

En guise de conclusion, l'agriculture familiale est porteuse de solutions en termes notamment de lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde, ainsi que de dynamisme des territoires ruraux. L'agriculture familiale occupe des milieux, des espaces et des territoires très diversifiés : elle manifeste ainsi une grande capacité d'adaptation par leur connaissance des milieux, L'agriculture familiale doit faire l'objet de politiques publiques adaptées. Celles-ci doivent être articulées avec les actions en matière d'éducation, de santé, d'emploi, de protection des ressources naturelles.

³² www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese.

³³ www.almanach-dz.com/index.php?op=fiche&fiche=3740

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

Conclusion de chapitre I

L'agriculture en générale dispose de multiples fonctions : des fonctions économiques, sociales et environnementales. L'agriculture en tant qu'activité économique peut alimenter la croissance de l'économie nationale, offrir des opportunités d'investissement au secteur privé et être le principal moteur des industries apparentées et de l'économie rurale non agricole. La production agricole est importante aussi pour la sécurité alimentaire car elle est une source de revenus pour la majorité des ruraux pauvres. Elle contribue aussi à la préservation des milieux naturels et à la mise en valeur des paysages ruraux.

Il existe différentes formes d'organisation de l'agriculture à savoir : l'agriculture patronale, l'agriculture d'entreprise et l'agriculture familiale

L'agriculture familiale avec tous les avantages et les atouts dont elle dispose est la forme d'agriculture dominante dans nombreux pays notamment dans les pays en voie de développement. Elle contribue à créer de la richesse, des emplois et à assurer de nombreuses fonctions, de la production de nourriture à l'aménagement du territoire. Elle apporte une réponse au défi alimentaire.

Le soutien aux agricultures familiales est un enjeu essentiel pour lutter contre la pauvreté et la sous-nutrition dans la majorité des pays en développement. Ses caractéristiques sont et devraient toujours être : l'accès au foncier, une production respectueuse de l'environnement suffisante pour nourrir la population, une commercialisation au juste prix de la production, garantie pour toute famille de vivre décemment de son travail sur une exploitation agricole.

L'agriculture familiale a plusieurs atouts, elle :

- Permet de limiter l'exode rural qui va gonfler les bidonvilles dans de multiples pays en développement.
- Possède des atouts en termes de production, de valorisation des terres agricoles, d'occupation/aménagement du territoire, d'emploi.

Selon la CESE, dans l'ensemble des préconisations, il convient d'insister sur trois d'entre elles.

Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement

- Premièrement, il est essentiel de garantir aux petits exploitants, et surtout aux femmes, éducation et formation.
- Deuxièmement, la lutte contre le gaspillage alimentaire doit être une priorité. Sous l'angle de l'agriculture familiale, il s'agit d'améliorer les procédés de récolte et de stockage et d'organiser les "filières de transformation et de distribution de la production. La lutte efficace contre le gaspillage alimentaire se décline à tous les maillons de la chaîne du cycle de production, de diffusion et de consommation alimentaire.
- Troisièmement, l'agriculture familiale a un intérêt majeur à la sauvegarde et à l'amélioration constante de son écosystème humain, rural et environnemental car c'est l'avenir de la famille dans la durée qui en dépend. Cela n'exclut en rien, au contraire, la nécessité de la conforter par une politique d'investissements structurants.
- En quatrième lieu, les agricultures familiales, grâce à leur ancrage local et à la connaissance approfondie qu'elles ont de leurs territoires, constituent des foyers d'innovations empiriques adaptées à leurs contextes locaux respectifs. Elles contribuent également au développement économique de ces territoires en favorisant le maintien voire la création de circuits de commercialisation cohérents avec les économies locales. Au-delà de cet aspect économique, en participant à la sauvegarde et à la transmission des traditions culturelles et alimentaires, elles jouent souvent un rôle important pour la vie des espaces ruraux, la présence de services éducatifs et de santé, ainsi que la préservation, voire la création, de liens sociaux.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Introduction

A la veille de la colonisation française, il existe plusieurs types de propriété des biens immobiliers : Melk, Arch, Djich, Beylek et Habous ainsi que des différentes modes d'exploitations qui est basé sur le travail en communauté et de manière collective.

L'intervention française en 1830 a joué un rôle important dans l'évolution des structures agricoles, non seulement au niveau des relations imposées au peuple algérien et à la nature et à la terre, mais beaucoup plus au niveau des rapports sociaux, tout à fait nouveau, qui se sont créés et généralisés au niveau des relations humaines du fait de la nouvelle organisation de la production.

Les politiques coloniales ne sont pas limitées à l'utilisation de plusieurs moyens et mesures d'appropriation des terres, de manière légale ou non, et avec des rachats forcés et à des prix dérisoires, tout en profitant de la situation misérable des algériens, mais ajoutant à ce la, la mise en place d'un plan d'action qui vise la destruction de mode précoloniale d'appropriation des terres, tentée par la puissance coloniale¹.

Ce chapitre est composé de trois sections. Dans la première section nous allons présenter les modes d'appropriations et d'exploitations des terres à la veille de la colonisation française. Dans la deuxième section nous allons voir le changement qu'a apporté la colonisation française concernant les modes d'appropriation et d'exploitations mais aussi l'apparition de nouvelles cultures et l'utilisation de nouveaux moyens et techniques de production autres que celles utilisés par les agricultures algériens de l'époque. Dans la troisième section, nous allons analyser les plus importantes politiques agricoles en Algérie de l'indépendance aux années 2000 et les causes de leurs échecs, mais aussi des années 2000 à nos jours, nous partons de l'agriculture durant la période de l'autogestion à l'agriculture dans la planification et la période des réformes agraires et à la période de renouveau agricole et rural, à la fin de cette section nous allons voir l'état de secteur agricole privé après l'indépendance.

¹ BENAMRANE Djilali : "Agriculture et le développement en Algérie", édition SNED, Alger 1980.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Section 1 : Les modes d'appropriations et d'exploitations des terres à la veille de la colonisation française

Le mode d'appropriation des terres résultait des circonstances historiques qui ont marqué l'Algérie. A la veille de la colonisation française, l'agriculture est caractérisée par des divers types d'appropriation des terres. Comme conséquence inévitable de la diversification et la complexité des modes d'appropriation des terres, il y'a apparition de plusieurs modes d'exploitation qui sont indistincts.

1-1) Les modes d'appropriations

1-1-1) Les propriétés privées ou Melk :

Se sont des terres qui sont soit acquises, héritier, vivifier et les terres qui sont mise en valeur par tous les moyens de droit Malikite.

1-1-2) Les propriétés collective ou Arch :

Se sont des terres qui appartient à l'ensemble des personnes appartenant à une tribu, ces terres sont en indivision où une partie de ces terres est réservé à l'agriculture et le reste à l'élevage.

1-1-3) Des propriétés dites "Djich", ou "Guich "ou "Naiba" :

Se sont des parcelles de terres donnait par le Dey, le Bey ou le Roi pour récompenser ses soldats de carrière, et plus généralement ses meilleurs serviteurs. Ces terres servant uniquement à l'usufruit, les bénéficières de ces parcelles ne peuvent les transmettre qu'à leurs héritiers mâles.

1-1-4) Des terres du Beylek :

Il s'agit des terres qui appartient à l'Etat acquises au fil de temps, c'est des terres provenant soit de la vivification, défrichement, d'expropriation².

² BENAMRANE Djilali : "Agriculture et le développement en Algérie", édition SNED, Alger, 1980, pages 28-29-30.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

1-1-5) Les terres Habous:

Se sont des terres appartenant à des institutions ou fondations à caractère socioreligieux (écoles coraniques, mosquées), la caractéristique centrale est que ces terres sont inaliénables, elles en ont seulement l'usufruit³.

1-2) Les modes d'exploitation des terres

1-2-1) Le mode d'exploitation dans les terres "BEYLICALES"

➤ La "TOUIZA":

La Touiza est un système de travail volontaire à qui fait recours le représentant de Bey pour l'exploitation directe des propriétés dont il avait en charge.

➤ La "ZOULDJA":

Il s'agit de la location de parcelles de terres d'une superficie variable, calculée à base des labours journalières effectués par une paire de bœufs ou autres animaux.

➤ La "NAIBA" ou la "GHRAMA":

C'est l'allocation de parcelles de terres à titre de jouissance ou de concession appartenant au domaine public sous l'ordre de Bey, moyennant un impôt spécial appelé "NAIBA".

1-2-2) Le mode d'exploitation dans les terre "HABOUS"

Les terres Habous données par des particuliers à des fondations religieuses sont gérées par des familles ayant une fonction spécifique religieuse. Dans les "Habous public" où un Oukil (gérant) est désigné pour assurer la gestion de ces terres sous le contrôle d'un Cadi (juge).

³ HERSI Abderrahmane : "Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962", édition: office des publications universitaire(OPU) Alger, 1979, page32.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

1-2-3) Le mode d'exploitation dans les terres "ARCH"

Les terres Arch sont sous la gestion d'une organisation politico-sociale qui est la "Djemâa", cette dernière s'occupe de la répartition des terres, répartit les différents impôts auxquels est amendée la tribu....

1-2-4) Le mode d'exploitation dans les terres MELK

Ces terres se caractérisent par des pratiques d'indivision où on trouve à la tête de domaine un chef qu'est le propriétaire. Les fils de ce dernier participent à achever les tâches agricoles. Le mode d'exploitation le plus répandu le "KHAMASAT" qui est un mode de faire-valoir indirect qui consiste à attribuer l'exploitation de domaine à une tiers personne appelée "khames" qui bénéficiera en contre partie d'un cinquième de la valeur de la récolte mais toutes les charges d'exploitation sont assurée par le propriétaire⁴.

Comme conclusion pour cette section, nous pouvons dire que durant cette période qui a précédé la colonisation française il y a eu différents types de modes d'appropriation des terres. Chaque mode d'appropriation est associé a un mode de production spécifique et différent des autres mais la caractéristique commune qui réunie ces terres c'est que la plus part d'entres elles sont en indivision et des propriétés collectives ce qui est tout à fait le contraire dans la période coloniale, ce changement dans les modes d'appropriations et de productions sera l'objet de la prochaine section.

Section 2 : L'agriculture algérienne pendant la période coloniale

La naissance de l'agriculture coloniale et son évolution se justifient essentiellement par la conquête militaire, outil de toute colonisation, mais augmentée de manière continue par un arsenal juridique de répression, dans le but d'accélérer l'appropriation coloniale des terres.

Pour remédier à la situation précaire des algériens, l'Etat français à mis en place une série de réformes connus sous l'appellation : Le plan de Constantine dont le but est d'améliorer les conditions de vie de algériens.

⁴ BENAMRANE Djilali : "Agriculture et le développement en Algérie", édition SNED, Alger, 1980, p.p. (33- 36)

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

L'agriculture algérienne durant la période coloniale est caractérisée par l'existence d'un dualisme dans le mode d'exploitation et de financement. Un secteur d'exploitation moderne et un secteur d'exploitation traditionnel.

2-1) Mode d'appropriation des terres

On peut déterminer le mode d'appropriation des terres en régime colonial grâce aux grandes lois foncières dites "scélérates" où quatre périodes peuvent être délimitées.

2-1-1) De 1830 au SENATUS-CONSULTE du 22 avril 1863

Cette période est marquée par la mise en place de nombreux textes législatifs ou réglementaires qui ont été à l'origine d'une législation foncière coloniale.

Toutes les mesures possibles vont être utilisées pour la confiscation du patrimoine foncier et sa mise à disposition de l'immigration.

C'est ainsi que se sont succédés : la domanialisation des biens "vacants" et des biens "Habous" dès 1830, la confiscation des biens du "Beylik" en 1845 et la pratique du cantonnement à partir de 1850. Toutes ces mesures ont un seul et unique objectif : récupérer le maximum de terres fertiles et les donner, les offrir à des immigrants.

2-1-2) Du SENATUS-CONSULTE du 22 avril 1863 à la loi de 1873

Les politiques coloniales dans cette période ont poussés ou bien encouragés les paysans algériens à vendre leurs terres avec la garantie qu'ils puissent récupérer leurs terres dès le départ des français.

Le détriment de la paysannerie algérienne était le résultat principal de ces politiques, où les agricultures qui détiennent des titres de propriété se retrouvent face à une situation précaire après avoir vendre leur terre

Le SENATUS-CONSULTE n'a pas pour objet d'arrêter la liquidation des gains des algériens mais c'est un moyen très opérant aux services de l'exclusion de la colonisation capitaliste.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

2-1-3) De la loi 1873 portant application du code civil aux populations Musulmanes à la loi de 1897 instituant les enquêtes partielles

La loi de 1873 agit sur la propriété collective des terres agricoles dans le but de faciliter aux colons l'appropriation des terres qu'elles les intéressent par la soumission des musulmans, a travers cette loi, au code civil français lors de transactions immobilières. Cette loi va permettre a la colonisation française de finir son plan qui vise la destruction de l'organisation communautaire et familiale de l'exploitation tout on obligeant le partage et l'exécution des opérations destinées à mettre fin à l'indivision.

La loi de 1897 encourage la constitution de propriété privée, individuelle et lutte contre l'indivision dans les exploitations familiales prônées par les colons.

Avec la combinaison de l'ensemble de mesures de différentes lois intervenues entre 1830 et 1897, 1.682.000 hectares situés sur les terres les plus fertiles du littoral, étaient censés appartenir à des colons en 1900, cette superficie arriva à 2.364.000 hectares en 1930 surtout après la mise en place de la loi de 1926.

2-1-4) De la loi de 1926 à la veille de l'indépendance

Durant cette période, l'essentielle des terres fertiles était entre les mains des colons mais il ya aussi la mise en place de certains textes qui servent en dernier ressort la colonisation française qui les utilisait pour accaparer les terres des propriétaires autochtones encore implantés dans des zones fertiles. Sur les sept millions d'hectares de la superficie agricole utile que compte l'Algérie dans le milieu de 20ème siècle où 40% des terres soit 2.600.000hectares sont accaparé par la colonisation⁵.

⁵ BENAMRANE Djilali : "Agriculture et le développement en Algérie", édition SNED, Alger 1980 pages 53 et 58

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

2-2) L'agriculture et le plan de Constantine

A l'ère de la guerre de libération(1954), l'Etat français a mis en place une batterie de réformes dont les principales sont regroupées dans le fameux plan de Constantine de 1958 où l'objectif est d'encourager la "dé paupérisation " des masses rurales par la mise en œuvre d'une réforme agraire et par la création d'emplois agricoles et non agricoles.

La révolution agraire représente l'outil qui permet de procéder à une mutation des structures agraires, c'est un processus se déroulant sur une longue période. Une réforme agraire est une réforme initiée par l'Etat et qui est le résultat d'un rapport de force au sein de l'Etat, ou des groupes de pression dont les intérêts divergent, s'opposant pour modifier à leurs profits les "rapports de production" dans les campagnes. La réforme agraire affecte par définition, la terre, et permet donc, par ses mécanismes de saisie et de redistribution, un transfert de celle-ci de certaines classes sociales vers d'autres.

Plusieurs causes ont été à l'origine de la mise en place de ces réformes de part de gouvernement français à savoir :

- Le déséquilibre structurel de l'agriculture coloniale algérienne, qui est au profit des colons mais au détriment de la paysannerie algérienne qui est devenue la classe la plus violemment opposée au système coloniale.
- Durant cette période, la paysannerie algérienne n'est pas organisée de ce fait, elle accepte de recevoir tout type d'ordre dont l'objectif est de récupérer des terres sans aucune précision.
- Bien qu'ils aient des intérêts divergent, l'ensemble des paysans est porté à adhérer à tout soulèvement ou contestation populaire contre le régime colonial pour récupérer les terres.

Pour améliorer la situation précaire des algériens mais aussi pour calmer tout les révoltes et mouvement de la population, l'Etat français à trouver comme solution la mise en place des ces réformes agraires surtout celle réunies dans le plan de Constantine.

La réforme agraire a pour but de répartir environ 250.000 hectares entre 1959 et 1963 à des "fellahs dépourvus de terre ou propriétaires d'exploitations trop exigües pour assurer la vie d'une famille".

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

L'objectif réel de ces réformes ne vise pas en premier lieu à résoudre le problème de la pauvreté au milieu rural mais à créer une petite bourgeoisie (classe moyenne) rurale qui prouverait soutenir la politique française dans les campagnes.

Cette opération a touché seulement 9440 familles d'un total de 800.000 paysans. La formation de ces exploitations se fait sous l'encadrement et le contrôle de la Caisse d'Accession à la propriété et à l'exploitation rurale (CAPER). Cette réforme agraire appliquée par le haut, a échoué à cause des lenteurs administratives et de l'hostilité des paysans à collaborer avec l'occupant.

A coté de cette action, il y avait la réception d'importantes dotations en matériels agricole et en crédits pour l'équipement collectif et individuel par les Sociétés agricoles de Prévoyance(SAP), il y a aussi la mise en place de certaines procédures pour lutter contre le morcellement des terres et constituer des exploitations d'un seul partisan. En plus de sa il y avait un important programme de défense et de restauration des sols et de mobilisation des ressources hydrauliques est prévu qui doit protéger et accroître la fertilité des terres et permettre l'intensification agricole.

En fin, le plan de Constantine qui se voulait être une tentative pour calmer le climat social n'a pas réussi, et cela malgré tout ces mesures qui restent en dessous des grands problèmes de la société rurale algérienne. Pour cette raison, ce plan a essayé de diminuer la paupérisation par la création d'emplois non-agricoles et par l'encouragement à l'émigration vers l'Europe⁶.

2-3) Les modes d'exploitations et de financement

La superficie de l'Algérie est de 2 381 741km². De cet ensemble, seule l'Algérie du Nord - 210 000 km² - est susceptible d'intéresser la totalité du secteur agricole, et concentre en fait l'essentiel de la population, répartie à raison d'une moyenne de 41 habitants au km² (1954). Les conditions climatiques, orographiques, pédologiques l'Agriculture sera limitée à l'utilisation de 118 000 km², soit 56 % de la superficie brute de l'Algérie du Nord.

⁶ BENACHNHOU Abdelatif : "politiques agraire en Algérie, vers l'autonomie ou la dépendance", édition : centre de recherche en économie appliquée , pages 36 et 39

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

2-3-1) Le mode d'exploitation

➤ Dans le secteur traditionnel

La communauté musulmane qui représente 89 % de la population totale, 98 % de la population agricole possède, en 1954, 101070 km², soit 47,3 % du territoire algérien. Après le recensement effectué en 1954, l'Algérie du Nord comptabilise 543 310 exploitations agricoles possédées par des musulmans : 7131000 hectares de terres de toute espèce où 73 % de ces "exploitations" rassemblent moins de 10 hectares. Les terres des musulmans sont constituées pour moitié de parcours ; le reste comprend surtout des sols favorables aux céréales et aux cultures arbustives (olivier et figuier) produisant des revenus faibles.

Le secteur agricole musulman est essentiellement différent. Il est d'abord, globalement, fondamentalement, pauvre, il existe deux mondes agricoles musulmans à savoir :

- le premier regroupe 25100 exploitations d'une superficie supérieure à 50 hectares : 4,6 % du nombre des exploitations musulmanes. Ce monde utilise des modes de culture et bénéficie de revenus comparables à ceux de l'ensemble du secteur agricole européen.
- Le deuxième univers regroupe 518 000 exploitations : 95,4 % du secteur musulman.

L'effectif de la population rurale en âge de travailler, les dimensions des exploitations, la qualité des sols sont tels que ce monde de l'agriculture traditionnelle, dite "de subsistance", est en 1954, celui de la misère et de la faim. En 1954, un monde de six millions de ruraux, essentiellement musulmans où 94 % des dépenses de 70 % des ménages algériens s'effectuent pour satisfaire aux besoins les plus vitaux (céréales ; corps gras) Pour six millions de ruraux, les achats de produits fabriqués restent très faibles, en raison de leur prix élevé ; les dépenses de logement, plus encore les postes d'épargne sont inexistantes. L'homme du bled ne consacre à l'habillement, à l'aménagement intérieur de son habitat que 5 % de son maigre revenu.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

➤ Dans le secteur moderne

L'Etat colonial administre 8 200 000 hectares, comprenant une forte proportion de forêts et de terres improductives. Mais l'importance économique de l'ensemble des colons européens est incomparablement plus grande : ils possèdent, en propriété privée, 2 916 000 hectares, se répartissant en 2 706 000 hectares de terres agricoles regroupées en 21674 exploitations (1930 : 2 234 000 hectares), et 210 000 hectares de forêts. Au terme d'un processus de concentration foncière entamé depuis le début du siècle, la superficie moyenne de la propriété européenne est passée de 90 hectares en 1930 à 125 hectares en 1954 : 11 fois celle de l'exploitation musulmane. Ces terres, situées dans des régions où le relief et le climat permettent une utilisation "riche" de plus de 50 % du terroir, sont entre des mains européennes pour 75 % à titre d'exemple 6385 exploitants de souche européenne possèdent à eux seuls 2 381 000 hectares soit 87 % des terres de colonisation.

Inégalité quant aux surfaces possédées, inégalité quant à la valeur même de ces surfaces vont nécessairement se traduire par une inégalité de revenu. Les estimations qui sont faites, pour 1953 - 1954, du revenu national moyen par tête varient de 41 000 à 61 000 francs. Ces moyennes recouvrent en fait des inégalités essentielles qui sont d'abord la conséquence de la situation de la propriété foncière.

Le domaine rural de la colonisation représente, en 1954, un capital estimé à 600 milliards de francs et un revenu net annuel de 93 milliards. C'est l'âge d'or pour les propriétaires et les actionnaires des sociétés agricoles, puisque le revenu moyen annuel du secteur agricole européen est estimé à 720 000 voire 780 000 francs - le revenu moyen des français métropolitains est de 237 000 francs à cette date.

Le secteur agricole européen est donc un secteur riche, homogène constitué de moyennes et de grandes exploitations, largement ouvertes sur l'économie de marché

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

2-3-2) Le mode de financement "les crédits "

➤ Dans le secteur traditionnel

Dès la première guerre mondiale, l'administration française a pris l'initiative de créer des caisses locales indigènes pour répondre de aux besoins de financement de secteur traditionnel, mais ce système n'a pas fonctionné ou bien n'a pas peu réaliser les objectifs fixés au départ d'où la liquidation de ces caisses.

Ajoutant à cela que la grande partie des exploitations musulmanes se trouve en fait dans l'incapacité de s'adresser aux Caisses de Crédit Agricole. Le statut foncier de la plupart des terres musulmanes, la lourdeur des dossiers à fournir pour obtenir les crédits, tous ça excluent toute possibilité de recours au crédit moderne de type métropolitain. Il ya aussi la création dès 1893, des sociétés indigènes de prévoyances mais c'est dernières aussi ont échoué parce que elles ne disposent pas de moyens importants.

Après la transformation des sociétés indigènes de prévoyances (SIP) en Sociétés Agricoles de Prévoyances(SAP) en 1936, une seconde source de crédit est donnée pour les paysans algériens. Ces caisses ont été accompagné du crédit et du stockage des céréales du secteur traditionnel, en 1952 ces caisses avaient la possibilité dans les conditions plus ou mois acceptables d'octroyer des crédits d'équipements et une assistance technique aux fellahs du secteur traditionnel. En 1954, le fonds commun des Sociétés Agricoles de Prévoyances ont accordé des crédits de toute nature pour un montant de 2,9 milliards de Frans français, des subventions de l'ordre de 106,9millions de Frans français. Les 2,9 milliards de Frans français sont répartis comme suit :

- 1,8 milliards de crédits à court terme
- 933 millions de crédits d'équipements dont :
- 393,5 pour l'équipement individuel
- 539,3 pour l'équipement collectif
- Et 1.628 millions de crédits à moyen et long termes autre que des crédits d'équipement.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

➤ Dans le secteur moderne

Il y avait à la tête de ces crédits agricoles, deux grandes caisses qui ont joué un rôle majeur pour développer au moins le secteur moderne, à savoir :

❖ La création de la Caisse Algérienne de Crédit Agricole Mutuel (CACAM) créée en 1935 qui a remplacé la Caisse Foncier Agricole (CFA) à côté de la création de nombreuses caisses agricoles régionales. Elle est la seule à le faire : "on ne prête qu'aux riches", à ceux qui peuvent rendre avec intérêt. En 1954, sur un montant de 67,7 milliards de prêts de toute nature distribués par les Caisses du Crédit Agricole, 80 % de ces derniers étaient accordés aux agriculteurs européens contre seulement 4 % pour les agriculteurs musulmans.

La répartition n'est d'ailleurs même pas égale entre les deux communautés : en 1955 par exemple, sur un ensemble de 18 milliards de crédits de campagne, 14,6 milliards soit 77 % sont répartis entre les agriculteurs européens.

La CACAM octroie des crédits à moyen et long termes et elle effectue des contrôles techniques, financiers et administratifs sur les caisses régionales. Les crédits à court termes sont distribués comme suit:

- en 1945 : 900 millions Frans français
- en 1950 : 19 milliards Frans français
- en 1954 : 33 milliards Frans français

❖ Il y a aussi la création en 1935 de la Caisse Des Prêts Agricoles (CPA) dans l'objectif d'assainir les caisses régionales grâce à des prêts hypothécaires à long terme appelés "des prêts de consolidations" ou "prêts de désendettements", comme elle gère aussi certains fonds destinés aux colons.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

2-3-3) La production agricole et le commerce extérieur.

Divergence dans la tension démographique, dans la formation professionnelle et dans l'accès au savoir technique, dans la répartition des terres disponibles et dans la fertilité de ces terres : tous ces éléments aident à expliquer l'asymétrie essentielle entre les deux communautés agricoles algériennes.

Il est des cultures beaucoup plus rentables que d'autres. Les cultures riches (vigne - cultures fruitières - cultures industrielles) qui ne sont pas possibles partout. Mais il n'est pas indifférent de savoir :

- Que la plus grande partie des terres propres aux cultures riches (600 000 hectares) sont entre les mains des exploitants européens - les trois quarts des terres irriguées leur appartiennent ; or un hectare de terre irriguée produit 10 fois plus qu'un hectare de terre sèche.
- Que le produit brut par hectare connaît des différences essentielles selon la culture
Pratiquée : il passe ainsi de 13 000 francs pour les céréales et les légumes secs (cultures largement pratiquées par les musulmans), à 77 000 francs pour les cultures industrielles, 95 000 francs pour les cultures fruitières, 140 000 francs pour la vigne. Sur sa on peut distinguer trois grandes périodes où chacune d'entre elles décrit la situation de la production et le type de produit dominant⁷.

➤ La période de 1830-1880

C'est une période qu'a connu la petite colonisation caractérisée par l'utilisation des moyens moins importante malgré les aides fournies par l'Etat français. Les colons ont pratiqué les mêmes cultures traditionnelles que ceux exercés en Algérie surtout le blé qui était la culture dominante durant cette période, il y a aussi le maintien de la jachère traditionnelle et l'introduction des moyens plus lourds que ceux utilisés par la population indigène (charrues, chevaux de trait plus puissants...) et l'utilisation de nouvelles techniques de production ce qui a permis d'avoir le meilleur rendement que ceux de la société indigène.

⁷ www.iblatunis.org.tn/pmb/opac_css/index.php?lvl=author_see&id=30896.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Suit à la loi de 1851 pourtant sur l'assimilation douanière de l'Algérie à la France où cette loi à permis l'ouverture du marché français aux exportations algériennes ce qui a favorisé l'essor de capitalisme agraire formel de fait que le capitaliste ne surveille pas le procès de travail et garde les moyens de travail préexistants. Durant cette même période il ya le développement de la culture de tabac, mais le capitalisme agraire se trouve face a des entraves, comme le manque de force de travail, qui a été la cause principale qui a freiner le développement de ce dernier.

➤ La période de 1880-1930

Cette période est caractérisée par un certains nombre d'événement qui ont fait profité l'agriculture algérienne tel que la crise du " phylloxéra "en France qui a détruit une majeure partie de la culture de vignoble français et au même temps a permet l'essor puissant de capitalisme agraire et grâce à la loi précédente (1851) il y avait un débouché formidable qui s'ouvre au vin algérien. La superficie viticole et en accroissement continu où elle passe de 24000 hectares en 1880 à 181 000 hectares en 1914 à 399 000 hectares en 1939 , la production aussi a enregistré en augmentation continu où elle passe de 288000 hectolitres en 1880 à 10000000 hectolitres en 1914 à 14000000 hectolitres en 1939.

La superficie et la production du blé tendre s'accroissent considérablement très tôt, ainsi que celle de produits maraichers et de fruits .L'agriculture coloniale dans cette période produit essentiellement pour l'exportation, il ya avait aussi un changement majeur dans les méthodes et les techniques culturales. C'est la grande époque du "dry farming" introduit dès la fin du 21ème siècle."C'est une méthode basé sur la multiplication des façons superficielles (assolement céréale-jachère) destiné, à supprimer les mauvaises herbes, à ameublir le sol pour favoriser sa pénétration par les eaux pluviales. Cette méthode implique également des labours profonds ou des défoncement (constitution de réseaux hydriques)"

Durant cette période l'utilisation du matériel agricole a connu un essor important suit au changement qu'a connu ce secteur, à titre d'exemple : le nombre de charrues françaises est passé de 81 522 en 1915 à 257 000 en 1930, les tracteurs de 0 à 5 334.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Celui des moissonneuses de 3 459 à 13 099, etc.... En 1930, il y avait 26 153 propriétaires européens qui possèdent 2 345 667 hectares.

➤ La période de 1930 à 1960

Les deux principales cultures à savoir la vigne et les céréales durant cette période connaissent une augmentation vraiment faible. La production de vin passe de 14,9 millions hectolitres en 1930-1934 à 16 millions hectolitres en 1954-1957, celle de blé a augmenté de 8 millions de quintaux à 21 millions de quintaux. Les ovins aussi bien que ce soit considéré comme l'élevage principal enregistre une légère hausse passant de 6 millions en moyenne en 1934-1938 à 6.3 millions en 1954-1957. Toutes ces résultats étaient à cause de l'agriculture minière pratiquées par les colons (pas d'association agriculture - élevage, peu d'engrais et de la faible utilisation des progrès techniques dans les exploitations musulmans.

Mais tous ça n'a pas empêché l'essor de certaines types de cultures comme : les légumes secs, la pomme de terre, les agrumes...Il ya aussi la mise en place des moyens permettant une bonne irrigation pour les exploitations et l'utilisation de nouvelles techniques culturelles avec l'amélioration continues des outils et équipement agricoles tant en quantités et en qualités⁸.

Les importations totales se montent à 217 milliards de francs : elles ne sont couvertes par les ventes qu'à proportion de 64,22 %, le budget métropolitain prenant le solde à sa charge. Malgré sa vocation agricole, l'Algérie importe une bonne partie de son alimentation : sucres (12,66 milliards), café (8,9 milliards), produits laitiers (6,3 milliards), bois (4,58 milliards), céréales (3,1 milliards), pommes de terre (1,19 milliard), soit un ensemble de produits alimentaires d'une valeur de 56 milliards - 26 % des importations totales.

La situation de l'agriculture algérienne dans l'ensemble du commerce extérieur reflète ainsi le caractère dépendant et incomplet de cette économie.

⁸ BENACHNHOU Abdelatif : "politiques agraire en Algérie, vers l'autonomie ou la dépendance", édition: centre de recherche en économie appliquée, pages 21, 22, 23,24 et 25.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

On retiendra la part énorme d'une production alimentaire - le vin -, et par le biais de l'exportation seulement qu'une part restreinte des exploitations agricoles, alors que 49 % de la valeur des entrées sont représentés par des produits fabriqués.

En guise de conclusion pour cette section, la colonisation française à fournir de grandes efforts pour accaparer le maximum des terres fertiles de l'Algérie et les mis à la disposition de colons tout en encourageant la population algérienne de créer des propriétés privé et de mettre fin à l'organisation communautaire.

Durant cette période, deux secteurs d'exploitations qui ont existé : un secteur moderne dont la production est destiné au marché qui utilise des technologies, des moyens et des méthodes nouvelles et moderne et qui bénéficié de tout sorte de facilité en matière de crédits et moyens de financement, les principales cultures sont : la vigne, les céréales, légumes secs, la pomme de terre, les agrumes...etc. Contre un secteur d'exploitation traditionnel pour une production destiné à l'auto- subsistance utilisant des méthodes traditionnel d'agriculture et qui est pauvre en terme de moyens de financement et qui rencontre des obstacles majeurs lors de demande de crédit.

Le réaménagement continu de grandes surfaces agricoles fertiles, et leur mise entre les mains des colons, à des répercussions très consistantes, dont la détérioration régulière des conditions d'existence de mode paysan. Même avec la mise en place de plan de Constantine, la situation des algériens n'a pas changer car ce plan ne vis qu'un petit nombre d'algériens⁹.

Section 3 : Les politiques agricoles en Algérie

La question agraire est pour l'économie algérienne, à la fois capitale et d'actualité, centrale, de faite que le développement de l'économie est dépend essentiellement de l'état de l'agriculture.

⁹ www.iblatunis.org.tn/pmb/opac_css/index.php?lvl=author_see&id=30896.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Le bouleversement politique dans le quel se trouve le pays à la veille de l'indépendance, ainsi que l'état de son économie mais aussi la situation précaire dans laquelle vive la population algérienne : la pauvreté, la paupérisation et l'analphabétisation, sont autant d'indices parmi d'autres qui peuvent nous expliquer et nous informer sur la faiblesse de l'assiette socio-économique algérien.

De ce fait la restructuration de l'ensemble de l'économie et en premier lieu le secteur agricole qui regroupe les trois quarts de la population algérienne est une nécessité absolue que l'Etat algérien ne peut pas éviter dans tous les cas.

Pour répondre à toutes ces exigences, une série de politiques et de stratégies étaient mises en place pour soulever les défis et régler les problèmes toutes en trouvant des solutions efficaces afin d'assurer la qualité et la quantité dans les services fournis par ce secteur qui devrait être la base de l'économie.

3-1) L'autogestion

3-1-1) La naissance de l'autogestion et ses objectifs

Au lendemain de l'indépendance et après le départ massif des colons, les ex-ouvriers des domaines coloniaux occupent dès Juillet 1962 les terres laissées vacantes par ces derniers, notamment dans les régions les plus riches du pays situant : dans les plaines de la Mitidja, Chleff, Annaba,...., et imposeront une forme directe de gestion qu'est " l'autogestion ". Pour que ce mode de gestion soit légale et non pas d'une manière anarchique, l'Etat a décidé sous l'égide de FLN, de laisser la responsabilité de gestion aux travailleurs mais aussi ils ont droit de participer à l'élaboration de l'ensemble de plans et de programmes de travaux et de développements suit au décret de mars 1963 qui vise à institutionnaliser, organiser et réglementer l'existence et le fonctionnement de l'autogestion¹⁰.

Ce mode de gestion a permis l'essor d'un nouveau mode d'exploitation sociale qui est le secteur public dit " autogéré".

¹⁰ NADIR Mohamed Tayeb : "L'Agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977", édition: office des publications universitaires, 29 rue Abou Nouas, Hydra, Alger, 1982, p.p. (360- 364).

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Ce secteur constitué d'un ensemble d'organes de gestion (L'assemblée générale des travailleurs (AGT), le conseil des travailleurs (CT), le Comité de gestion (CT), le président de comité de gestion et le directeur. Ce domaine s'étale sur plus de 2,5 millions d'hectares d'anciennes terres coloniales distribués à quelques 2 200 exploitations publiques (soit une moyenne de plus de 1 000 ha/exploitation), dont près de 250 000 hectares sont redistribués en 1966 aux anciens moudjahiddines, regroupés dans quelques 350 coopératives agricoles de production.

L'objectif principal d'autogestion est de préserver les terres riches de pays laissés par les colons car ces terres représentent un patrimoine productif très important.

3-1-2) Les causes de l'échec de l'autogestion

La concrétisation de ce modèle n'a pas pu se faire comme c'était prévu, c'est beaucoup moins, contrairement à ce qui est souvent affirmé, à cause de multiples contraintes et entraves.

L'autogestion sera très tôt victime à la fois de l'intervention étatique mais aussi de son héritage colonial. En effet, l'Etat administrera le secteur et placera les domaines agricoles sous la tutelle d'une institution clé : l'Office National de la Réforme Agraire (ONRA).

D'une part, ce sont les institutions publiques qui définiront les plans de production annuels, les plans de financement, de commercialisation et fixeront les prix des produits, c'est-à-dire que l'autogestion n'est qu'un simple concept superficielle. Le secteur public (domaines " autogérés " et coopératives agricoles) fournissait à cette époque 75 % de la production agricole brute (le secteur privé agricole, formé de plus de 600 000 exploitations agricoles, fournissant le reste).

D'autre part, ce secteur semble en fait reproduire le modèle de l'agriculture coloniale, et ceci jusqu'à la fin des années 1960 : il continuait ainsi à assurer l'essentiel des exportations agricoles sur les marchés extérieurs (vins, agrumes, primeurs) et son système de production restait largement extensif. Il n'employait en 1964/65 que 237 400 travailleurs dont 100 000 saisonniers et les jachères occupaient encore presque 30 % des superficies cultivables.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Ajoutant a ça, que dans ces domaines autogérée les paysans pauvres ont été interdit de travailler et même de ne pas partager les firmes ou bien créés des parcelles de terres pour l'agriculture traditionnelles, car l'Etat considère ces terres comme des terres sur lesquelles ils peuvent développer une agriculture intensive et hautement productive.

Le secteur public agricole se trouvera rapidement confronté à des problèmes de gestion, d'approvisionnement en intrants, de financement, de rémunération de ses produits et de commercialisation.

Les masses d'investissements consenties pour renouveler le capital productif et les actions de formation et d'encadrement technique, seront trop faibles pour empêcher un processus de décapitalisation (vieillesse du verger, dépréciation du matériel et des équipements d'irrigation, de drainage...) et de déqualification de la force de travail (90 % des travailleurs sont analphabètes et les plus qualifiés sont affectés à des tâches d'administration).

De plus, les débouchés de ce domaine pour ses produits ne sont plus garantis sur le marché français (principal client des produits algériens) et une véritable « crise des exportations » va le frapper sévèrement en 1965. Les stocks de vin non écoulés s'élevaient à 2 millions d'hectolitres en 1963, 16 millions en 1967 et 22 millions en 1968, ruinant ainsi financièrement les domaines viticoles dans les régions les plus riches du pays, les obligeant à reconvertir dans l'urgence ses sols (arrachage du vignoble de cuve) et à débaucher massivement de la main-d'œuvre souvent la plus expérimentée (près de 23 000 travailleurs permanents entre 1965 et 1968).

Un autre élément qui montre aussi l'échec de l'autogestion c'est sa limitation au seul domaine des anciens colons, tout le secteur dit traditionnel n'est nullement concerné par l'autogestion et son statut reste très misérable et cette dernière n'a pas résolu les problèmes de cette immense masse rurale. Ce secteur ne connaîtra de bouleversements significatifs qu'à la promulgation de la loi portant sur la Révolution agraire¹¹.

¹¹ www.djamel-belaid.fr/economie/agriculture-et-paysannerie-en-alg%C3%A9ri/

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

3-2) L'agriculture dans la planification et la période des réformes agraires

3-2-1) La place de l'agriculture dans la planification

De Janvier 1967 à Décembre 1977, trois plans de développement se sont succédés :

- de 1967 à 1969 : le plan triennal
- de 1970 à 1973 : le 1^{er} plan quadriennale
- de 1974 à 1977 : le 2^{ème} plan quadriennale

La planification constitue un instrument principal pour la concrétisation des objectifs recherchés mené évidemment par l'Etat.

L'agriculture, malgré ses potentialités naturelles, humaines et l'importance de rôle qu'elle doit jouer, occupe de plus en plus une place de second rang, dans le développement économique et social où le premier rang est édifier une industrie publique de base efficace, capable d'assurer le développement dans l'ensemble des secteurs.

C'est l'application de modèle d "industrie industrialisant", où d'après G.D.de Bernis, le rôle dévolu de l'industrie c'est de créer des moyens matériels dont a besoins l'économie pour augmenter la productivité d'une part, et d'autre part, l'agriculture quant à elle doit constituer un marché qui va absorber les produits d'autres secteurs. C'est en quelque sorte la réalisation d'une relation étroite entre l'industrie et l'agriculture, et comme rôles principales assigné au secteur agricole sont :

- Fournir des biens alimentaires à la population
- Participer à l'absorption de chômage
- Dégager un surplus pour financer les investissements et produire les matières premières pour le secteur industriel.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Durant cette décennie (1967-1977), l'agriculture a marquée des points négatifs a savoir :

- La production agricole est quasi-stagnante avec une progression moyenne annuelle de 1,7%.
- Elle est relativement en baisse comparativement à la croissance démographique avec un taux annuel 3,2%.
- La part de l'agriculture dans le P.I.B est la seul a avoir baissé où elle est chuté de 13% en 1967 à 8% en 1977,durant la période planification, avec un tel part qui est très bas, le maintien de niveau de développement économique souhaité ainsi que de se détaché de son dépendance vers l'extérieur devient de plus en plus difficile a atteindre.
- Au même temps que l'agriculture n'a augmenté que de 17% durant la décennie de planification, l'industrie sans les hydrocarbures a fait un bon de 158%.

Durant la période de planification et sa mise en œuvre il y a eu l'apparition d'un déséquilibre important en faveur de l'industrie qui a sacrifier l'agriculture ce qu'elle a empêché de jouer le rôle prévu d'elle dans ce modèle.

Tous ça étaient à cause de multiples raisons, d'abord comme on le sait tous l'Algérie était pour toujours un pays à vocation agricole mais dès l'indépendance l'Etat à décidé de se lancer dans un secteur dont elle n'est pas spécialisé qui est l'industrie au détriment de l'agriculture dont elle dispose et le savoir et le savoir faire. La planification a imposé à l'agriculture des méthodes qui négligent la particularité de la production et du travail agricole.

En matière d'investissement, l'agriculture n'a pas peu bénéficié de grandes sommes mais sa part était très faible si on le compare avec le montant globale des investissements, en terme de prévision, la part de l'agriculture dans les différents plans est comme suit:

- le plan triennal : 13,54% soit 1,2milliards de Dinar sur un totale de 9,3milliards de DA.
- le 1^{er} plan quadriennale : 10,52% soit 2,92milliards de DA sur un totale de 27,75 milliards de DA.
- le 2^{eme} plan quadriennale : 10,88% soit 12 milliards de DA sur un totale de 110milliards de DA.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

- le 1^{er} plan quinquennal : 5% soit 20 milliards de DA sur un montant de 400milliards de DA.

En termes de réalisation dans le secteur agricole, les résultats étaient moins importants que les prévisions, l'agriculture se trouve donc placée dans une situation très alarmante où elle est même incapable d'assurer les objectifs qui lui sont assignés en matière d'alimentation de la population ou d'amélioration de l'emploi¹².

3-2-2) Les réformes agraires

➤ La révolution agraire de 1971

Les textes fondamentaux de la révolution agraire sont la charte de la Révolution Agraire et l'ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971 portant Révolution Agraire. Elle ne se contente pas de la nationalisation des grandes propriétés privées et des terres non exploitées en imposant aux exploitants un mode de gestion collectif, mais elle entend créer les conditions de leur mise en valeur au profit des masses rurales. La terre est décrétée appartenir à ceux qui la travaillent.

La révolution agraire a entré en vigueur en 1972 afin de réaliser ces différents objectifs qui sont les suivants : La révolution agraire assume l'ensemble des objectifs assignés au développement de l'agriculture.

- La révolution agraire non seulement elle doit améliorer le niveau de vie des masses rurales, mais aussi de transformer les conditions de vie dans les campagnes et d'assurer la promotion sociale et culturelle des masses rurales.
- La révolution agraire qui se limite au milieu rural et au secteur agricole préconise la modernisation et le développement de l'agriculture.

Pour la mise en oeuvre de la révolution agraire, ce projet distingue trois étapes appelée les trois phases de la révolution agraire :

¹² NADIR Mohamed Tayeb : "L'Agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977", édition: office des publications universitaires, 29 rue Abou Nouas, Hydra, Alger, 1982, p.p. (91-269)

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

❖ Dans une première phase de son action, le gouvernement établit un Fond National de la révolution agraire (FNRA) et le dote des terres domaniales, des terres Habous, et des terres des autres collectivités locales, soit 1 446 390 ha. Sur ce total, 617 867 ha sont distribués la première année, aboutissant à la création de 3434 exploitations pour 43 784 bénéficiaires. Les formes de ces exploitations sont diverses :

- CAPRA : Coopérative agricole de production de la révolution agraire
- CAEC : Coopérative agricole d'exploitation en commun
- GMV : Groupement de mise en valeur
- GEP : Groupement d'entraide paysanne
- GAI : Groupement agricole d'indivisaires.

❖ Une deuxième phase est lancée en juin 1973 : elle avait pour objectif de nationaliser les propriétés des absentéistes (estimés à 34 056) et à limiter les grandes propriétés foncières (estimées à 15 995). On devait verser les terres récupérées au FNRA. On nationalisa les terres de 26 454 propriétaires pour une superficie totale de 479904 ha.

❖ Une troisième phase concernant l'élevage fut quasiment rendue impossible par la résistance des gros éleveurs. En définitive le bilan de la réforme agraire de 1971 s'établit à 1,1 million d'hectares redistribués, et porta sur la création de 201 villages agricoles socialistes (sur un millier prévus). Beaucoup d'attributaires des lots redistribués se désistèrent.

Parmi tous les objectifs visés par cette révolution seules les actions concrètes concernant la distribution de terres agricoles et de moyens de production, accompagnées parfois de l'octroi de logements ont été réalisées. Elle n'a pas pu créer les conditions d'amélioration de niveau de la vie et du travail dans les campagnes, sans avoir enlevés les contraintes que subit l'autogestion agricoles, ni d'apporter des améliorations que subit la paysannerie mais elle s'est limitée à créer un nouveau secteur agricole.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

➤ La réforme agraire de 1981

C'est une réforme de brève durée, car remise en cause dès 1987. Cette réforme, appelée la "restructuration", cherche d'abord à assainir la gestion des exploitations agricoles autogérées en leur donnant plus d'autonomie et à les remembrer afin de les rendre plus homogènes et maîtrisables. Ainsi, on transforme les 1994 domaines autogérés en 3200 Domaines Agricoles Socialistes (ou DAS), et on les répartit selon leur taille dans divers secteurs productifs :

- Type 1 : Exploitations à dominance maraîchère : entre 50 et 100 hectares.
- Type 2 : Exploitations à dominance polyvalente ou élevage : entre 150 et 250 hectares.
- Type 3 : Exploitations à dominance arboricole ou viticole : entre 150 et 100 hectares.
- Type 4 : Exploitations à dominance céréalière : entre 800 et 1 500 hectares.

La réforme cherche ensuite à mettre en valeur les ressources du secteur public et à aménager les exploitations du secteur socialiste. La réforme des coopératives a abouti à la création de 214 autres DAS. Parallèlement à la restructuration du secteur socialiste, l'année 1983 a vu la promulgation de la loi portant accession à la propriété foncière.

Après avoir démarré timidement en 1984 avec la distribution d'un millier d'hectares, l'opération a enregistré des résultats qui ont dépassé les prévisions du plan. L'objectif annoncé de 187 000 ha prévu pour 1989 a été atteint près de deux ans plus tôt, en 1987, avec 41 744 bénéficiaires.

➤ La réforme agraire de 1987

Cette réforme agraire vise la réorganisation du secteur agricole, lancée par une circulaire ministérielle en août et officialisée par une loi de décembre 1987. La réforme a pour but de redéfinir et renforcer les droits et les obligations des collectifs de producteurs. Elle entend redimensionner les exploitations et éliminer les entraves à la production.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Pour cela ils ont créé les entreprises agricoles collectives de 4 à 11 membres (EAC) et les entreprises agricoles individuelles (EAI) lorsque les conditions ne permettent pas de créer une EAC. Environ 10% des attributions de terres se sont avérées contraires à la loi, ce qui a provoqué les protestations des anciens propriétaires nationalisés. Les conditions de mise en œuvre de cette réforme agraire font que les objectifs n'ont pas été remplis : l'État n'a pas vraiment réussi à se désengager d'un secteur devenu trop lourd à gérer et non rentable¹³.

3-3) Les politiques agricoles après les années 2000

Il y a aussi une nouvelle politique qui a marquée le début des années 2000 qui est la création du Plan National de Développement Agricole (PNDA) à partir de 2000 qui s'est élargi en 2002 à la dimension rurale (PNDAR), et la politique de renouveau agricole et rurale de 2009 à nos jours. A ce titre deux orientations sont mises en place par le PNDAR :

La modernisation et la mise à niveau des exploitations et des filières agricoles, la redynamisation et le développement de proximité des espaces ruraux et la préservation des ressources naturelles à l'instar de l'eau, du sol et des ressources biologiques. Ces orientations s'appuient sur les fonds publics mobilisés à travers le fond national de Régulation et du Développement Agricole.

3-3-1) Plan National de Développement Agricole (PNDA)

A partir de 1999, et le retour progressif de la sécurité dans le pays qui a coïncidé avec le rétablissement des finances publiques et la clôture du programme d'ajustement structurel, l'État a procédé au lancement d'un programme de relance ambitieux à travers le Plan national de développement agricole (PNDA 2000–2004).

¹³ <http://www.formesdufoncier.org/pdfs/FicheReformesAg.pdf&ved>

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

➤ **Présentation de Plan National de Développement Agricole (PNDA)**

Le Plan national de développement agricole (PNDA) s'est inscrit dans une nouvelle logique favorable à l'initiative privée, même si les principaux outils et procédures du plan sont restés alignés sur les règles administratives. Les soutiens se sont orientés vers l'investissement au sein des exploitations agricoles afin d'accroître les niveaux de production et de productivité et ce dans le souci d'améliorer rapidement la contribution du secteur agricole aux besoins alimentaires du pays. Les efforts budgétaires importants consentis ont également permis d'accroître les importations d'équipements agricoles sans pour autant satisfaire pleinement les besoins du secteur¹⁴.

➤ **Les actions de Plan National de Développement Agricole (PNDA)**

Le programme national de développement agricole (PNDA) affiche ainsi des actions de grande ampleur :

- **La reconversion des sols**, qui est l'opération la plus importante, puisqu'elle porte sur plus de 3 millions d'hectares - et 740 000 ha dans une première phase - vise à concentrer la production de céréales dans les zones dites favorables (1,2 millions d'hectares) et la reconversion, dans les régions sèches et soumises à l'aridité, des cultures dédiées actuellement aux céréales au profit de l'arboriculture rustique, de la viticulture et des petits élevages.

- **Le développement des filières** (céréales, lait, pomme de terre, arboriculture), autre axe du PNDA, se fixe de multiplier le rendement des cultures et la productivité du travail dans les prochaines années.

Des actions de mise en valeur par les concessions de terres sont définies pour les zones de montagnes, de piémonts, les terres steppiques et les zones sahariennes. Enfin le programme national de reboisement concerne 1,2 million d'hectares (pour hisser le taux de boisement de l'Algérie du Nord de 11% à 14%).

¹⁴http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf&ved

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

L'objectif final fixé par l'ensemble de ces actions est de reconfigurer le territoire agricole hérité de la colonisation – qui opérait une discrimination entre une Algérie agricole utile et le reste du territoire -, territoire qui est en inadéquation avec les évolutions de l'Algérie au cours de ces quarante dernières années. Il affiche enfin l'amélioration des revenus des agriculteurs via des soutiens financiers (à la culture des blés, à l'irrigation, aux actions de plantations, à la mise en valeur, à l'utilisation des biens favorisant l'intensification...).

Les effets de cette redynamisation ont été marqués par un processus d'intensification de la production, une extension des surfaces cultivées (production fourragère, vignoble, vergers et maraîchage), et un taux de croissance de la production agricole, supérieur à celui du reste de l'économie, ainsi qu'une relative stabilisation du niveau des importations agricoles. Cette croissance a aussi été rendue possible du fait de la vitalité de la demande intérieure induite par l'amélioration du pouvoir d'achat de la population et par le climat de paix retrouvée suite à la réconciliation nationale¹⁵.

➤ **Le mode de financement et d'organisation de PNDA**

Ce programme est financé par le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole qui a investi depuis la campagne agricole 2000/2001, en moyenne plus de 40 milliards de DA/an soit 4 fois plus que la moyenne d'investissement au cours des années 1995-98 et 10 fois plus qu'au cours de la campagne agricole 1993/94, année qui marque l'arrêt brutal des investissements publics sous l'effet du programme d'ajustement structurel.

Le modèle d'organisation sociale de la production auquel fait référence le PNDA est celui d'une entreprise agricole, très éloigné de la réalité sociale des 950 000 ménages agricoles qui constituent « la paysannerie algérienne ».

Le dispositif d'octroi des subventions, des prêts bancaires ou des appuis techniques est inaccessible à l'immense majorité des petits agriculteurs non titulaires de titres de propriété et d'actes authentiques exigés par les organismes de crédit.

¹⁵http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf&ved

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Ces derniers ne maîtrisent ni les circuits administratifs, ni les procédures de formulation des projets, ni les organisations agricoles et autres structures de représentation de la profession agricole¹⁶.

➤ L'élargissement de PNDA au domaine rural

Le PNDA a été élargi en 2002 pour intégrer l'appui au monde rural et a par conséquent été renommé Programme national de développement agricole et rural (PNDAR). Une nouvelle étape a ainsi été franchie. Avec le PNDAR, des objectifs plus larges ont été définis pour inclure : la consolidation de la contribution à la sécurité alimentaire, la valorisation de toutes les ressources disponibles et la protection de l'environnement.

Ces objectifs élargis ont aussi inclus l'amélioration des services agricoles dans les zones rurales ainsi que le soutien aux populations rurales les plus pauvres dans le souci d'améliorer la situation des populations en difficulté. Une importance particulière a été donnée au soutien à l'investissement en faveur des initiatives privées en prenant l'exploitation agricole comme cible privilégiée en tant qu'entité créatrice de richesse, ainsi qu'en faveur des zones intérieures (sud, hauts plateaux, montagnes).

Les activités et les initiatives prises dans le cadre du PNDAR ont été conçues pour être en cohérence avec le concept de développement durable. Elles devaient donc être économiquement rentables, socialement acceptables et durables du point de vue de l'environnement¹⁷.

3-3-2) La politiques de renouveau agricole et rural (PRAR) de 2009 à nos jours

Le renouveau rural est construit sur la base d'une approche novatrice du développement rural (les projets de proximité du développement rural intégré : PPDR) et cible prioritairement les zones de productions les plus difficiles (montagne, steppes, Sahara).

¹⁶ www.djamel-belaid.fr/economie/agriculture-et-paysannerie-en-alg%C3%A9rie/

¹⁷ http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf&ved

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

➤ Les objectifs et la vision de la Politique de renouveau agricole et rural

Les objectifs essentiels sont :

- Renforcement de la stabilité des populations et lutte contre l'exode rural.
- Amélioration des conditions nécessaires pour une croissance durable.
- Création d'emplois et d'égalité des chances par la diversification des activités économiques.
- Combattre la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion.
- Renforcer les actions de préservations de l'environnement.
- Répondre aux exigences croissantes en matière de sécurité alimentaire et l'amélioration du bien être dans les zones rurales.
- Participer de manière active à la politique d'aménagement des territoires et promouvoir une meilleure gouvernance locale.

La Politique de renouveau agricole et rural réaffirme l'objectif fondamental poursuivi par les politiques agricoles qui se sont succédées depuis 1962, à savoir le «renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale ». Ce défi passe inévitablement par la recherche de changements significatifs à moyen terme des bases structurelles à même d'assurer la sécurité alimentaire. La stratégie adoptée consiste à réduire les vulnérabilités, à développer les atouts grâce à une forte implication des différents acteurs privés et publics et à promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux¹⁸

➤ Les trois piliers de la Politique de renouveau agricole et rural

Elle s'articule autour de 3 piliers complémentaires : le Renouveau rural, le Renouveau agricole, le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT) et d'un Cadre Incitatif.

¹⁸ http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf&ved

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

- **Pilier 1 : Le Renouveau Rural**

Le programme du Renouveau Rural a pour objectif le développement harmonieux, équilibré et durable des territoires ruraux. Il met en avant l'idée selon laquelle il n'y a point de développement sans intégration à la base des interventions et sans une mutualisation des ressources et des moyens, à travers la mise en œuvre de projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI), pris en charge par les acteurs locaux.

En mettant l'accent sur la décentralisation et la responsabilisation des acteurs au niveau local et sur le développement rural participatif, le pilier du renouveau rural se situe délibérément dans le cadre de la réforme de l'Etat, de la démocratisation de la société, de la bonne gouvernance des territoires ruraux et du processus de décentralisation conduit dans le pays. Il prend en compte les objectifs économiques et sociaux en matière d'emploi, de revenu et de stabilisation des populations tout en s'inscrivant dans les lignes directrices du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT 2025).

Plus large dans ses objectifs et dans sa portée que le renouveau agricole, le renouveau rural cible tous les ménages qui vivent et travaillent en milieu rural et particulièrement ceux habitant les zones où les conditions de vie et de production sont les plus difficiles (montagnes, steppes, Sahara). Le Renouveau Rural implique les nombreux acteurs locaux (collectivités locales, associations et organisations professionnelles, exploitants agricoles, entreprises non agricoles, artisans, services techniques et administratifs, institutions de formation et de crédit, etc.). Bien que l'agriculture soit demeurée une composante forte de l'activité économique des zones rurales, le Renouveau rural élargit son champ d'application aux autres secteurs d'activités en milieu rural (artisanat, eau potable, électrification, valorisation du patrimoine culturel, etc.), en promouvant l'intersectorialité.

Enfin, il veille par les activités qu'il soutient, à traduire dans la réalité, le concept de gestion durable des ressources naturelles et la prise en charge des actions sur le terrain par les acteurs locaux protection des bassins versants, gestion et protection des patrimoines forestiers, lutte contre la désertification, protection des espaces naturels et des aires protégées, et mise en valeur des terres.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

- **Pilier 2 : Le Renouveau Agricole**

Le Renouveau agricole met l'accent sur la dimension économique et la rentabilité du secteur pour assurer durablement la sécurité alimentaire du pays. Il encourage l'intensification et la modernisation de la production dans les exploitations et leur intégration dans une approche « filière » pour recentrer les nombreuses actions de soutien aux investissements réalisés dans le secteur, autour de l'instauration de valeur ajoutée tout le long d'une chaîne allant de la production à la consommation. L'objectif visé par ce pilier est l'intégration des acteurs et la modernisation des filières pour un accroissement durable, internalisé et soutenu de la production agricole.

Une dizaine de filières des produits de large consommation ont été considérées comme prioritaires : céréales et légumes secs, lait, viandes rouges et blanches, pomme de terre, tomate industrielle, oléiculture et phoeniciculture, semences, plants et géniteurs.

Deux autres actions spécifiquement réalisées à l'attention de la production agricole sont aussi attribuées au programme de renouveau agricole : le système de régulation (SYRPLAC) mis en place en 2008 pour sécuriser et stabiliser l'offre de produits et assurer une protection des revenus des agriculteurs et des prix à la consommation et la modernisation et adaptation du financement et des assurances agricoles. Ces actions sont aussi inscrites dans le cadre incitatif qui accompagne globalement les trois programmes du renouveau.

- **Pilier 3 : Le Programme de Renforcement des Capacités Humaines et de l'Assistance Technique (PRCHAT)**

Ce troisième pilier vient en réponse aux difficultés rencontrées par les acteurs à pleinement s'intégrer dans la mise en œuvre de cette nouvelle politique, en raison notamment des nouveaux rôles à jouer et du cloisonnement persistant entre les différentes formes d'organisation prévu pour être de grande envergure, ce programme de renforcement des capacités humaines et d'assistance technique engage le pays dans la voie :

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

- D'une modernisation des méthodes de l'administration agricole ;
- D'un investissement plus conséquent dans la recherche, la formation, et la vulgarisation agricole afin de favoriser la mise au point de nouvelles technologies et leur transfert rapide en milieu producteur ;
- D'un renforcement des capacités matérielles et humaines de toutes les institutions et organismes chargés de l'appui aux producteurs et aux opérateurs du secteur ;
- D'un renforcement des services de contrôle et de protection vétérinaires et phytosanitaires, des services de certification des semences et plants, de contrôle technique et de lutte contre les incendies de forêts.

➤ Le cadre incitatif

En complément des trois piliers, le cadre incitatif regroupe les instruments développés et utilisés par l'administration, dans la conduite de son rôle régalien. Ces instruments sont principalement :

- le cadre législatif, réglementaire et normatif à adapter à la nouvelle politique et à faire évoluer en fonction des besoins rencontrés,
- les mécanismes de planification participative et de financement public du secteur agricole,
- les mesures de régulation des marchés pour assurer la sécurité alimentaire,
- les différents mécanismes pour garantir la protection et le contrôle au nom de tous les citoyens,
- L'animation d'espaces mixtes (privés-publics) de programmation, coordination, suivi et évaluation des politiques, programmes et projets.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

En fin la mise en œuvre de la Politique de Renouveau agricole et rurale dans sa première phase s'est inscrite dans le cadre d'un plan quinquennal (2010-2014), qui mobilisera près de 1000 milliards de dinars (10 milliards d'euros) de fonds publics, alloués à la modernisation de l'administration (budgets d'équipement et fonctionnement de l'administration centralisée et décentralisée), aux divers mécanismes de soutien au renouveau agricole et au renouveau rural, et au soutien des prix à la consommation¹⁹.

3-4) Le secteur privé "traditionnel" depuis l'indépendance

3-4-1) Les systèmes de production

Les explorations agricoles du secteur privé sont classés dans de "systèmes de production".

Un système de production est défini comme un outil d'analyse qui permet de fournir "une explication d'ensembles des mécanismes de fonctionnement" des exploitations résultant de "la combinaison de deux unités":

- les facteurs de production et les modalités de leurs mises en œuvre (pratiques culturales,...).
- les formes sociales d'appropriation des facteurs de production et du produit.

On distingue trois systèmes de production :

➤ Le système de production "capitaliste"

Ce système est caractérisé par l'utilisation d'une main-d'œuvre salariale travaillant avec des moyens mécaniques et produisant pour le marché.

¹⁹ http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf&ved

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

➤ Le système "familial marchand"

Il est défini par l'utilisation privilégiée d'une main d'œuvre familiale et une production essentiellement tournée vers le marché, avec l'utilisation des moyens mécaniques non possédés par l'exploitant.

➤ Le système de production "domestique"

C'est un système qui met en œuvre main-d'œuvre familiale produisant essentiellement pour son autosubsistance en utilisant des moyens de travail non mécaniques²⁰.

3-4-2) L'état de secteur privé dès l'indépendance

Après l'indépendance, les terres de la colonisation ont été entre les mains de l'Etat, avec une exploitation moderne, contre un secteur privé qui n'a pas enregistré aucune amélioration et qui y a été écarté de tous les projets de réforme. Les petits exploitants privés vivent toujours dans la misère car les efforts de l'Etat visent uniquement le développement de secteur autogéré. Même si des organismes se créèrent pour la propagation des techniques nouvelles dans le secteur privé, mais le mode d'exploitation resta archaïque parce que les paysans ne pouvaient pas appliquer les instructions mises en place par ces organismes parce que les terres sont insuffisantes, la difficulté d'accès au prêts, les parcelles de terres sont très petites pour faire vivre les familles ce qui a conduit à abandonner ces terres et par conséquent un exode rural qui s'ensuit.

Dans les années 70, le secteur traditionnel reste pratiquement dans le même état de misère qu'à l'après-indépendance. Les différentes améliorations sociales telles que : allocations familiales, sécurité sociale bénéficièrent encore une fois le secteur socialiste qui le secteur privé de l'Etat.

²⁰ BEDRANI Slimane : "L'agriculture algérienne depuis 1966: étatisation ou privatisation". édition : office des publications universitaires, Alger 1981, pages 284,285 et 286.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

Le développement de l'industrie a offert à quelques ruraux, en nombre infime, un emploi citadin, mais la pluparts des migrants ne trouvent pas d'emplois à la ville et celle-ci constitue le tremplin rêvé pour l'émigration²¹.

Conclusion du chapitre II

Le secteur agricole en Algérie a connu de grand changements surtout en matière d'appropriation et d'organisation des terres mais aussi il y avait l'apparition de nouvelles cultures autre que cultivés dans le secteur traditionnel algérien.

Durant la période qui a précédé la colonisation française, l'agriculture est basée sur des moyens et des techniques traditionnelles, il y avait différents types d'appropriation et d'organisations des terres mais le principal critère qui réuni ces terres c'est le principe d'indivision et des propriétés collectives avec un travail basé sur le modèle socialiste. Mais durant la période coloniale tout est changer, l'Etat français a utilisé tous les moyens dont il dispose pour accaparer le maximum des terres fertiles de l'Algérie toute en encourageant la constitution des propriétés privés basés sur le modèle capitaliste et mettre fin à l'organisation communautaire. Le secteur agricole a connu un dualisme dans le mode de production et de financement : un secteur moderne et prospère contre un secteur traditionnel archaïque.

De la période coloniale jusqu'aux récentes décennies d'indépendance algérienne se sont succédées des politiques agricoles orientées vers la mise en valeur des territoires agricoles (des terres du Tell aux zones arides et désertiques du Sud) vers la modernisation du droit de propriété foncière et des techniques de production agricoles. Les différentes politiques agricoles adoptées depuis l'indépendance ont eu pour constante les objectifs primordiaux d'améliorer la sécurité alimentaire à travers le développement de la production agricole et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu rural. Elles ont toutes été conçues et mises en œuvre en tenant compte d'un environnement politique, économique et social en constante évolution et des capacités financières et humaines disponibles.

²¹ http://madarevues.recherches.gov.mg/IMG/pdf/terre-mg17_5pdf&ved.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

En fin, toutes les politiques agricoles munis par l'Etat algérien après l'indépendance jusqu'aux années 2000, n'ont pas pu enregistrer des grandes changements car ces politiques ont été au profit de secteur privé de l'Etat tout en négligeant le secteur privé et surtout celui de petites exploitations.

Nous pouvons dire que nous avons resté dans les mêmes pratiques coloniales où le secteur moderne est privilégié par rapport au secteur traditionnel, c'est la même chose qui se répète entre le secteur privé de l'Etat et le secteur privé. De ce fait ces politiques n'ont pas apporté de grandes choses au secteur agricole puisque la population pauvre qui a été mise à l'écart dans la période coloniale continue à être mise à l'écart même après l'indépendance et leur vie est toujours misérable et tout cela a cause de l'existence de l'inégalité entre ces deux secteurs.

Pour remédier à ce problème, l'Etat algérien a mis en place dès les années 2000 un plan national de développement agricole (PNDA) qui est élargi ensuite en plans national de développement agricole et rural(2002), il y a aussi une autre série de politiques connues sous le nom de Politique de renouveau agricole et rural lancé dès les années 2009.

La Politique du Renouveau Agricole et Rural s'est construite progressivement. Elle est la résultante de différentes mesures, procédures et adaptations successives pour répondre à une demande alimentaire sans cesse croissante et pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail en milieu rural. Il reste néanmoins encore des efforts à entreprendre. D'abord pour s'assurer que ni des zones rurales, ni des catégories sociales, ni des personnes ne peuvent être exclues de cette dynamique amorcée. Ensuite parce que l'ampleur des changements introduits pour opérationnaliser la politique de renouveau agricole et rural appelle des renforcements et un élargissement de sa couverture.

Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie.

En fin, le développement des localités rurales est parmi les objectifs essentiels de cette politique. Ce développement ne peut se faire qu' à travers la concrétisation des objectifs et les actions prévus dans cette politique, mais aussi a travers les différents programmes et plans destinés à la population et aux familles situées dans des zones rurales afin de créer de l'emploi et l'amélioration de leurs niveau de vie on les encourageant à investir dans l'agriculture et surtout l'agriculture familiale on mettant à leur disposition tous moyens nécessaires.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Introduction

La wilaya de Tizi-Ouzou est une région à vocation agro-Sylvio-pastorale et converge vers un projet de développement d'une agriculture de montagne qui vise à rationaliser l'occupation des sols et à développer des cultures hors sol de petites capacités (aviculture, apiculture, cuniculture, caprins), l'arboriculture en générale et l'oléiculture en particulier.

L'agriculture familiale est la forme dominante des exploitations où presque chaque famille cultive son propre potager et dispose d'un petit élevage fermier pour subvenir à sa consommation en fruits, légumes, viandes et produits laitiers, et éventuellement vendre l'excédent.

Pour déterminer le rôle qu'elle joue dans le développement local de la wilaya de Tizi-Ouzou, on a pris comme zone d'étude la commune de Makouda, où l'agriculture familiale est une activité ancestrale largement pratiquée par les familles rurales.

L'absence de données quantitatives sur le volume de leurs production, nous a poussé à chercher les informations nous même à travers une enquête sur le terrain dont l'échantillon est composé de 50 familles exerçant de l'agriculture familiale, mais nous avons pu recenser six(6) familles parmi les 50 qu'ils ont un rôle important dans le développement local de la commune de Makouda.

Dans ce chapitre nous allons présenter dans la première section le secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou notamment l'évolution de la production animale et végétale durant la période de 2009-2014, dans la deuxième section et après la présentation de la commune de Makouda nous allons parler sur son secteur agricole et sur les types de produits agricoles dominants, en fin, la troisième section sera consacrée à l'analyse et traitement du questionnaire.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Section 1 : Le secteur agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou compte environ 66 000 agriculteurs inscrits au niveau de la chambre d'agriculture. La surface agricole utile (SAU) estimée à 98 842 hectares demeure très réduite, elle ne représente que 33% de la superficie totale de la wilaya, cette dernière est occupée par la polyculture à dominance Oléicole, élevage bovin laitier et engraissement et l'arboriculture fruitière.

Dans cette section nous allons présenter en générale la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que ses potentialités y compris le secteur agricole.

1-1) présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. Après des découpages administratifs successifs (1963, 1974, 1984), la Wilaya de Tizi-Ouzou dans ses limites actuelles s'étend sur une superficie de 2957,94 Km², soit 0, 13 % du territoire national.

L'exiguïté de la Wilaya, son relief accidenté n'empêchent pas 1 127 166 habitants (RGPH 2008) de s'entasser sur les versants de la montagne et les quelques rares plaines avec une densité moyenne de 377 habitants / KM², elle est considérée comme la région la plus peuplée d'Algérie.

La population totale de la wilaya est présentée en 2008 comme suit :

- Population en âge de travailler = 882 638
- Population active = 414 715
- Taux d'activité = 47 %
- Population occupée (estimation) = 309 339
- Taux d'occupation (estimé) = 27, 71 %

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

- Population en chômage (estimée) = 105 376
- Taux de chômage (estimé) = 25,40 %¹

Cette population est fortement concentrée dans de nombreux villages (environ 1400) accrochés aux sommets des montagnes.

La wilaya de Tizi-Ouzou est délimitée administrativement par la Wilaya de Bouira au Sud, par la wilaya de Béjaïa à l'Est et par la wilaya de Boumerdes à l'Ouest, la Wilaya est ouverte au Nord sur la Mer Méditerranée, elle dispose d'une façade maritime de 85 KM. Administrativement elle est divisée en 67 Communes et 21 Daïras. Le chef-lieu de la Wilaya est la Ville de Tizi-Ouzou peuplée d'environ 127 677 habitants.

La liste des daïras et communes de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que leur nombre d'habitants sont présentées dans l'Annexe N° 1.

1-1-1) Données géographiques

➤ Relief:

Un certain nombre de traits définissent classiquement la Wilaya de Tizi-Ouzou : la montagne, la langue, les us et coutumes. Bien que réduite en superficie, elle présente un territoire morcelé et compartimenté. On distingue du Nord au Sud quatre (04) régions physiques :

- La Chaîne côtière et son prolongement oriental, le massif YAKOUREN.
- Le Massif central bien délimité à l'ouest, qui est situé entre l'Oued Sébaou et la dépression de Draa-El-Mizan - Ouadhias.
- Le Djurdjura, souvent synonyme de Kabylie et n'occupant en fait, qu'une partie restreinte de la Wilaya dans sa partie méridionale.

¹ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2008

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

- Les dépressions : Celle du Sébaou qui aboutit à Fréha-Azazga et Celle de Drâa-El-Mizan qui s'arrête aux abords des Ouadhias. Ces deux dépressions entourent le massif central.

➤ Climatologie :

La Wilaya de Tizi-Ouzou qui est une partie de l'Algérie du Nord se situe donc sur la zone de contact et de lutte entre les masses d'air polaire et tropical d'Octobre-Novembre à Mars - Avril, les masses d'air arctique l'emportent généralement et déterminent une saison froide et humide.

Les autres mois de l'année, les masses d'air tropicales remontent et créent la chaleur et la sécheresse.

Les précipitations s'effectuent en grosses pluies peu nombreuses : entre 600 et 1000 mm peuvent tomber en quelques semaines sous forme de pluies de durées variant de quelques heures à quelques jours. Ces précipitations peuvent varier considérablement d'une année à l'autre.

Les neiges peuvent être abondantes sur le Djurdjura et l'extrémité orientale du massif central².

➤ Réseau hydrographique :

Comme tous les oueds d'Algérie du nord, ceux de Tizi-Ouzou sont à régime irrégulier. Durant les saisons pluvieuses, ils sont souvent en crue, et débordent sur le lit majeur, alors que durant la saison sèche, ils se réduisent dans leur majorité à de minces filets d'eau.

² Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2008

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Le réseau hydrographique de la wilaya est composé d'un chevelu dense, bien hiérarchisé et en majorité encaissé.

L'hydrologie de la région dominée par l'Oued Sebaou qui recueille à travers ses affluents l'essentiel des eaux en provenance du Djurdjura, c'est le collecteur principal de la wilaya. Le massif central, le Djurdjura et même la chaîne côtière sont littéralement entaillés par de nombreux oueds, parmi lesquelles nous citons principalement : Assif n'Boubehir, Oued Djemaa, Assif-El Hammam, Oued-Aissi, Oued Ksari..., ainsi que de nombreux autres oueds de moindre importance.

Vu l'importance du relief (altitudes élevées), ainsi que la position de la wilaya qui se trouve dans la partie centre est et de l'Algérie du nord, font que la pluviométrie est importante, ce qui fait de la wilaya de Tizi-Ouzou un réservoir d'eau appréciable.

Le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou chevauche sur deux bassins versants qui sont : le bassin versant côtier Algérois et le bassin versant Isser, ce dernier n'occupe qu'une très petite superficie, mais le premier est largement dominant.

➤ Les ressources en eau

Les ressources en eau de surface de la wilaya de Tizi-Ouzou relèvent principalement des écoulements des oueds Sebaou et Bougdoura, qui drainent l'essentiel du territoire de la wilaya, ainsi que d'une multitude de petits oueds côtiers. Le taux d'alimentation de la wilaya de Tizi-Ouzou en eaux potables est de 98% en 2008.

Les principales ressources en eau de surface mobilisées se présentent comme suit :

- **Les Barrages** : Le volume des eaux superficielles de la wilaya est évalué à un milliard de m³, dont seulement environ 192 millions de m³ sont déjà mobilisés, grâce aux barrages de Taksebt, Djeble, Draa Et Mizan et Tizi Ghennif.
- **Retenues collinaires** : La wilaya de Tizi-Ouzou compte 83 retenues collinaires réalisées en majorité durant les années 80, dans le cadre d'un programme de petite et moyenne hydraulique, totalisant ainsi une capacité de 5,59hm³.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

- **Les ressources en eau souterraines** : les ressources en eau souterraines de la wilaya de Tizi-Ouzou se concentrent essentiellement dans la nappe alluviale de l'oued Sebaou, alimenté par l'infiltration directe à partir des eaux de pluies dont la moyenne est de l'ordre de 1000mm/an et des Creus de l'Oued Sebaou et de ses affluents.
- **Les forages et les puits** : l'inventaire des forages existants à travers la wilaya de Tizi-Ouzou fait état de 435 forages, dont 209 réellement exploitées. Le volume mobilisé par les forages et les puits de la wilaya est de 27 hm³, destinées à l'AEP, l'AEI et à l'irrigation³.
- **Les sources** : la wilaya de Tizi-Ouzou, dispose d'un nombre important de sources situées en majeure partie sur le flanc Nord et Djurdjura, généralement utilisés pour l'alimentation en eau potable des populations montagnardes isolées.
On dénombre pour l'ensemble de la wilaya, 203 sources dont 121 sources importantes d'un débit total estimé à 701, 7 l/s, soit plus de 22 millions m³ par an.

1-1-2) Les potentialités matérielles de la wilaya de Tizi-Ouzou

➤ **Energie et mines**

- **Ressources minières**

Les ressources minières de la wilaya sont représentées par un ensemble d'indices et gites localisés comme suit :

- Des calcaires et dolomies au Sud de la wilaya
- Des marbres au centre de la wilaya.
- Des grés situés le long du littoral et la partie orientale de la wilaya.
- Des agriles au centre d'Est en Ouest.
- Du tuf suivant la direction Nord-est/Sud-ouest.

³ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2013

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Ces substances sont utilisées principalement dans les domaines des matériaux de construction (matière à ciment, agriles pour briques), des pierres de construction, sables⁴.

➤ Ressources énergétiques

• Electricité

Le taux de raccordement en énergie électrique a atteint, à la fin de l'année 2008, dans la wilaya de Tizi-Ouzou 95, 24%. Cette progression résulte de la réalisation des programmes d'électrification d'une part et des raccordements clientèles nouvelle d'autre part.

Le taux d'électrification au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008 est présenté dans l'annexe N° 02.

• Gaz naturel

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié des divers programmes de distribution publique de gaz naturel en vue de fournir cette énergie à travers tous le territoire de la wilaya y compris les régions rurales, enjeu majeur des pouvoirs publiques, afin de garantir un mode de vie meilleur pour la population rurale. Le taux d'alimentation en gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou est 25, 11% en 2008.

Le taux d'alimentation en gaz naturel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008 est présenté dans l'annexe N°3.

➤ Forêts

La wilaya de Tizi-Ouzou recèle une grande richesse naturelle dont une diversité biologique très importante floristique que faunistique.

La wilaya de Tizi-Ouzou occupe une superficie forestière de 112180,64 hectares sur une étendue globale de 258 252,13 hectares.

⁴ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2013

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Cette superficie forestière est répartie en 2008 comme suit

- Forêts : 41 896,19 hectares
- Reboisement : 3305 hectares
- Maquis : 66 985, 45 hectares
- Taux de boisement : 37.93 %.

➤ La pêche

La wilaya de Tizi-Ouzou à une façade maritime de 85 km de longueur, soit 7% de la côte algérienne et couvre 05 communes (Tigzirt, Azeffoun, Iflissen, Mizrana et Ait-Chaffa).

En 2008, la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré une production halieutique totale de 902,25 tonnes de certains types d'espèces, avec un effectif marin de 325 dont 253 sont diplômés contre 59 non diplômés.

Comme infrastructure de soutien à la pêche, la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de deux ports de pêche à savoir le port d'Azeffoun et le port de Tigzirt, une ferme aquacole à Azeffoune d'une capacité de 1200 tonnes/an et le Barrage de Taksebt où s'exerce la pêche continentale.

Production halieutique de l'année 2008 ainsi que le collectif marin et les infrastructures de soutien seront présentés dans l'annexe N° 4.

➤ L'industrie

La wilaya de Tizi-Ouzou ne dispose que d'une seule zone industrielle opérationnelle sise à Oued Aissi et 17 zones d'activités réparties sur le territoire de la wilaya.

Les principales activités installées au niveau de la Wilaya seront résumées dans le tableau suivant ⁵:

⁵ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2008

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N° 1 : Principales activités installées au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Branches d'activités	Secteur public		Secteur privé		Ensembles	
	Nombre d'unité	Effectif employé	Nombre d'unité	Effectif employé	Nombre d'unité	Effectif employé
Industrie agroalimentaire	4	340	44	1 942	48	2 282
Industrie chimique pharmaceutique	1	82	20	579	21	661
Industrie matériaux de construction	3	164	22	765	25	929
Industrie textiles et cuirs	5	1 031	9	218	14	1 249
Industrie métallique, mécanique, électronique et électrique	5	3 562	9	695	14	4 257
Industrie bois, papier et imprimerie	1	417	4	143	5	560
Autres	3	1 098			3	1 098
Total	22	6 694	108	4 342	130	11 036

Source : Annuaire Statistique de 2008

1-2) Analyse du secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou

La Wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2 958 KM² dont la population est de 1 127 166 habitants. Malgré un relief montagneux avec 80% des terres situées en pente supérieure 12%, elle est considérée comme la région où la densité de la population est très grande soit 377 hab. /km². La population de la wilaya de Tizi-Ouzou est fortement rurale avec 796 774 habitants soit 63% de la population totale.

Sur une population de 53 243 personnes que l'agriculture emploie, seul 16 800 travaillent de façon permanente dans le secteur soit moins de 5% de la population occupée de la wilaya malgré ce ratio en apparence faible ce secteur et plus dynamiques, tenant compte des autres activités qu'il génère à l'exemple de la distribution, la collecte, la transformation etc.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

➤ La répartition des terres

La surface agricole utile (SAU) de la wilaya estimée à 98 842 hectares demeure très réduite : Elle ne représente que 33% de la superficie totale de la wilaya et que 38% de l'ensemble des terres affectées à l'agriculture (258 253 ha).

Cette SAU se caractérise par un morcellement extrême des exploitations au nombre de 66 650 unités (Au dernier recensement général agricole de 2001) et 97% des exploitations agricoles sont des exploitations privés soit 64 966 exploitations. Dans les deux tableaux suivants on va présenter la répartition de terres par statut juridique d'une part et la répartition des exploitations par tranches de superficies en d'autre part⁶.

Tableau N°2 : Répartition des terres par statut juridique

Statut	Privé	E.A.C	E.A.I	Fermes pilotes	Concessions	Total
Nombre	64 966	130	1 284	02	268	66 650
Taux (%)	97	3				100
Superficie (ha)	90 756	4 130,5	3 187,5	375	393	98 842
Taux (%)	92	8				100

Source : La direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Tableau N° 3 : Répartition des exploitations par tranches de superficies

Sans SAU	Inf à 1 ha	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-20 ha	20-50 ha	50 et plus	Total d'exploitation
1 679	35 137	14 770	10 982	2 820	929	303	30	66 650
CUMUL 51 586 Exploitations			16.5 %	CUMUL 4 082 Exploitations			100 %	
Soit 77.5 %				Soit 6 %				

Source : La direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

⁶ Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

D'après les deux tableaux précédents, nous remarquons que le secteur agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou est composé de 66 650 exploitations agricole avec la typologie suivante :

- 77,5 % ne dépassant pas 2 ha de SAU
- 16,2 % seulement ont une superficie ente 5et 10ha
- 6% ont une superficie de 10 ha et plus
- Dominance du secteur privé : 97 % des exploitations
- Absence de titre de propriété pour 88 % des exploitations
- Indivision dans 16 % des exploitations

1-2-1) Les zones de potentialités agricoles

La wilaya de Tizi-Ouzou se distingue de plusieurs zones de potentialités qui correspondent à des types d'agriculture bien différenciés :

➤ Zone de potentialité 1

Cette zone composée de vallées et plaines dont la pente est inférieure à 3% présente une nature du sol à prédominance limono-sableuse et une pluviométrie supérieure à 600 mm d'eau par an.

Elle longe l'oued Sebaou de Boubehir jusqu'à Tadmaït et comprend également les périmètres irrigués de Djebba, de Drâa-El-Mizan et la petite plaine côtière d'Azeffoun. Elle représente 4,6% de la superficie totale de la wilaya soit environ 12.000 ha. La majorité des ressources hydrauliques (nappes phréatiques et barrages) sont situées dans cette zone, ce qui la prédispose à une agriculture intensive (Arboriculture, élevage et maraîchage) vu qu'elle recèle des potentialités agro pédologiques.

➤ Zone de potentialité 2

C'est la zone des bas piémonts. Les caractéristiques de cette zone s'apparentent à la précédente avec cependant une pente des terrains compris entre 3 % et 12,5%.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Une partie se trouvant juxtaposée à la zone1 longeant l'Oued Sebaou est localisée dans les communes d'Azazga, Freha, Ouaguenoun, Aït-Aïssa-Mimoun, Sidi-Naamane, Makouda, Boghni, Ouadhias, Irdjen, et Tizi-Rached.

La nature des sols est argileuse avec une pluviométrie supérieure à 600 mm d'eau par an. C'est une zone prédisposée aux cultures de la vigne, des légumes secs et à l'arboriculture. Elle représente 10,5 % de la superficie de la wilaya soit 31 059 hectares.

➤ Zone de potentialité 3

C'est la zone des hauts piémonts, elle englobe des terres présentant une pente comprise entre 12,5% et 25% avec une superficie de 92940 hectares soit 31,42 % du territoire de la wilaya. La nature juridique des terrains est à dominance privée. Cette zone touche essentiellement la montagne côtière (de Mizrana à Ait- Chafaa).

On y pratique généralement une agriculture de subsistance vivrière c'est à dire une polyculture fréquemment associée à l'élevage et dont toute une partie est destinée à la consommation familiale.

➤ Zone de potentialité 4

C'est la zone des massifs montagneux de l'intérieur où la pente des terrains est supérieure à 25%, elle représente 51,8% de superficie de la wilaya. L'arboriculture rustique est dominante (oliviers et figuiers). L'étroitesse des exploitations fait apparaître une agriculture pratiquée sans agriculteurs à plein temps. Les revenus agricoles procurés ne représentent en général qu'un appoint aux revenus issus des autres secteurs.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Aux quatre zones physiques homogènes distinguées, il y'a lieu d'ajouter la zone des forêts qui englobe toute la frange Est de la wilaya : Zekri, Sud d'Aït Chafaa, Akerrou, Yakourene, Bouzeguene, Ifigha, et Idjer. Les spéculations dominantes sont l'arboriculture rustique et l'élevage⁷.

1-2-2) La production animale

Le manque de grande SAU au niveau de notre wilaya a orienté naturellement la population à investir dans les différents secteurs de l'élevage, vu que ces derniers peuvent être rentables en hors sol.

Selon le directeur de la Direction des Services Agricoles : « 90 % des exploitations agricoles privés dans la wilaya de Tizi-Ouzou sont des exploitations familiales et ces dernières jouent un rôle important dans le développement de secteur agricole notamment dans l'augmentation de la production agricole surtout la production animale ». L'élevage d'animaux à titre d'exemple est caractérisé par la dominance de petites exploitations qui élèvent des troupeaux de petites tailles dans une zone de montagne pauvre en sol, l'élevage est présenté aujourd'hui, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, par un potentiel de production jugé important, où 50% de lait produit dans la wilaya de Tizi-Ouzou notamment le lait de vache est assuré par l'élevage familial avec une taille moyenne de 2 vaches par exploitation.

L'élevage d'animaux dans la région de Kabylie (Tizi-Ouzou, Algérie) existe depuis fort longtemps. La production animale est composée de deux types d'élevage à savoir le gros élevage dont le cheptel de la wilaya se présente comme suit : bovin, ovin et caprin, et le petit élevage constituer de l'élevage avicole et apicole.

⁷ Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

La répartition géographique du cheptel fait apparaître que l'élevage de bovins et ovins est surtout répandue dans les zones de plaines et de piémonts à forte production fourragère. C'est le cas des communes relevant des daïras d'Azazga, Makouda, Ouaguenoun, Mekla, Tizi-Rached, Tizi-Ouzou, Draa Ben Khedda situées tout le long du Sébaou et de Mizrana, Azeffoun, et Iflissen dans la zone du littoral.

➤ L'effectif de cheptel

Le tableau suivant présente l'évolution des effectifs de cheptel : ovin, bovin, caprin, aviculture et apiculture, sur une période de cinq ans allant de 2009 à 2014⁸.

Tableau N° 4 : L'évolution des effectifs de cheptel durant les cinq dernières campagnes agricoles

Compagne agricole Cheptel	2009 - 2010	2010 -2011	2011 - 2012	2012 - 2013	2013 - 2014
OVIN (têtes)	184 101	196 907	208 727	214 954	214 950
BOVIN (têtes)	98 604	104 534	111 926	118 339	127 224
CAPRIN (têtes)	57 305	61 510	64 873	66 563	66 685
AVICULTURE (sujets) x10¹	898189,3	873785,4	7308925	763330	1001829,6
APICULTURE (ruches)	100442	100 451	88 213	90 410	101 780

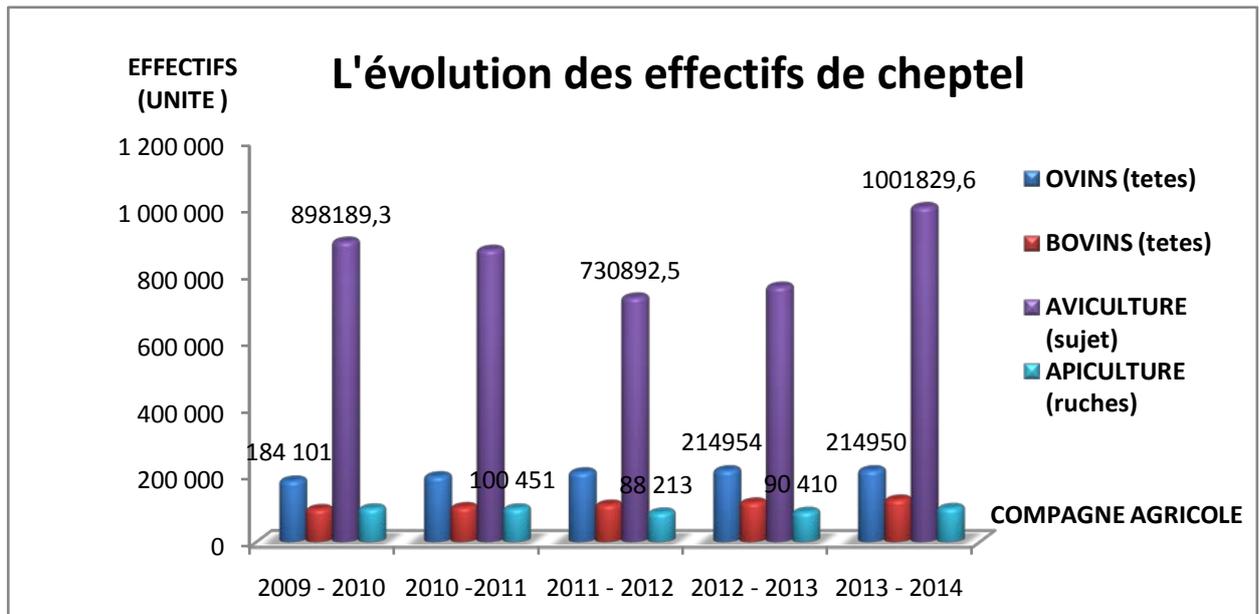
Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

Pour avoir une image claire de cette évolution, il est utile de présenter les données de tableau précédent sous forme d'un graphe.

⁸ Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Graphique N° 1 : L'évolution des effectifs de cheptel dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre la période de 2009 à 2014



Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

D'après ce graphe nous constatons :

- Les effectifs de gros élevage (ovin, bovin, caprin) augmentent d'une campagne agricole à une autre.

Pour l'élevage ovin le nombre d'effectif passe de 184 101 têtes durant la campagne agricole 2009-2010 à 214 954 têtes durant la campagne agricole 2012-2013 et il enregistre une légère baisse de 4 têtes durant la période 2013-2014

Pour l'élevage bovin le nombre d'effectif passe de 98 604 têtes durant la campagne agricole 2009-2010 à 111 926 têtes durant la campagne agricole 2011-2012 et durant la période 2013-2014 l'effectif bovin atteint un seuil de 127 224 têtes.

Pour l'élevage caprin d'effectif passe de 57 305 têtes durant la campagne agricole 2009-2010 et durant la période 2013-2014 l'effectif caprin atteint son niveau maximum avec 66 685 têtes.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

L'augmentation de l'effectif de gros élevage est due :

- À l'augmentation de nombre d'éleveurs surtout pour l'élevage ovin et bovin, le nombre d'éleveurs dans l'élevage ovin est 16676 éleveurs durant la campagne agricole 2012-2013, pour l'élevage bovin le nombre d'éleveurs est passé de 10045 durant la campagne agricole 2012-2013 à 12633 durant la période 2013-2014.
- L'utilisation des techniques nouvelles pour augmenter le nombre d'effectif tel que l'insémination artificielles
- Aux subventions de l'Etat notamment à travers le programme de PNDAR pour développer le secteur d'élevage notamment l'élevage de vaches laitières.
- Les effectifs de petit élevage (aviculture et apiculture) ont enregistrées durant la campagne agricole 2013- 2014 un nombre de 10018296 sujets pour l'aviculture et 101 800 ruches pour l'apiculture. Ces résultats enregistrés ont été grâce aux grandes efforts fournir par l'Etat et les responsables de secteur à travers les subventions de plan de PNDAR dont l'objectif est de développer l'agriculture de montagne⁹.

➤ La production

La production animale dans la wilaya de Tizi-Ouzou est constituée principalement de : viande rouge, viande blanche, œufs, lait, la laine et le miel. La production de viande rouge est en augmentation continue durant toute la période étudié, par contre la production de viande blanche, les œufs et le miel durant la même période n'est pas stable, dé fois elle augmente et dé fois elle diminue et c'est le même cas pour la production de la laine.

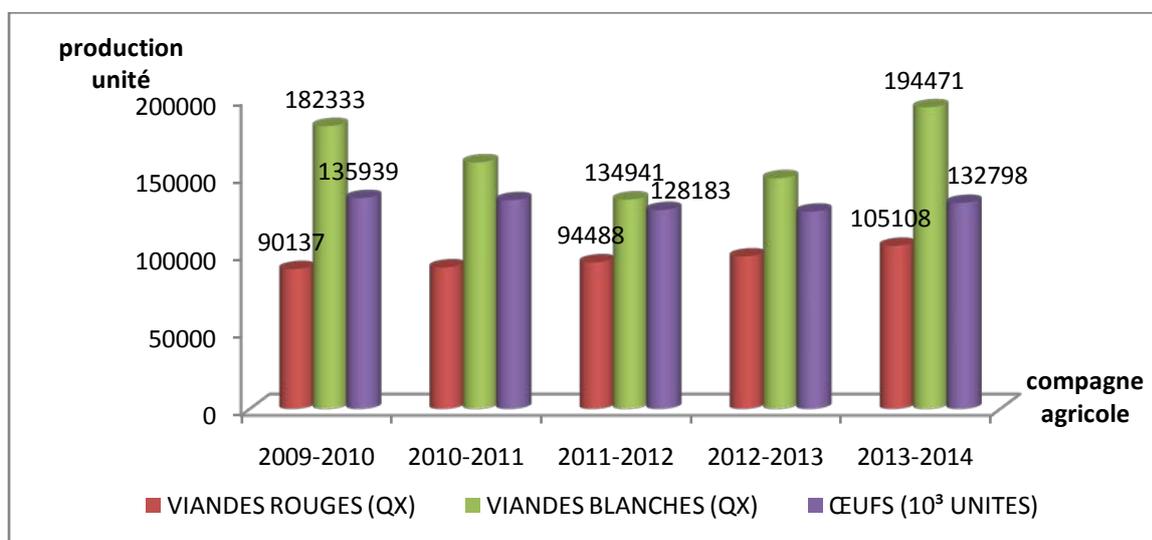
La production animale de la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de 2009-2014, sera présentée dans l'Annexe N° 5

⁹ Données de la direction générale des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Les graphes suivant vont nous permettre de voir bien l'évolution de la production animale dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période de 2009 à 2014 ¹⁰:

Graphique N° 2 : L'évolution de la production de viande rouge, viande blanche et les œufs durant l'année 2009 à 2014



Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

Selon ce graphique ci-dessus :

- La production de viande rouge augmente d'une compagne agricole à une autre, dans la période de 2009- 2010 la production est de 90137 quintaux contre 105108 quintaux durant la période de 2013-2014.
Cette augmentation est d'eu grâce à l'augmentation de l'effectif de gros élevage, notamment l'élevage bovin destiné essentiellement à l'engraissement.
- La production de viande blanche est flexible où dans la période de 2009-2010 la production est de 18 2333 quintaux contre seulement 134941 quintaux durant la période de 2012-2013 à cause de la baisse de l'effectif avicole dans la même période.

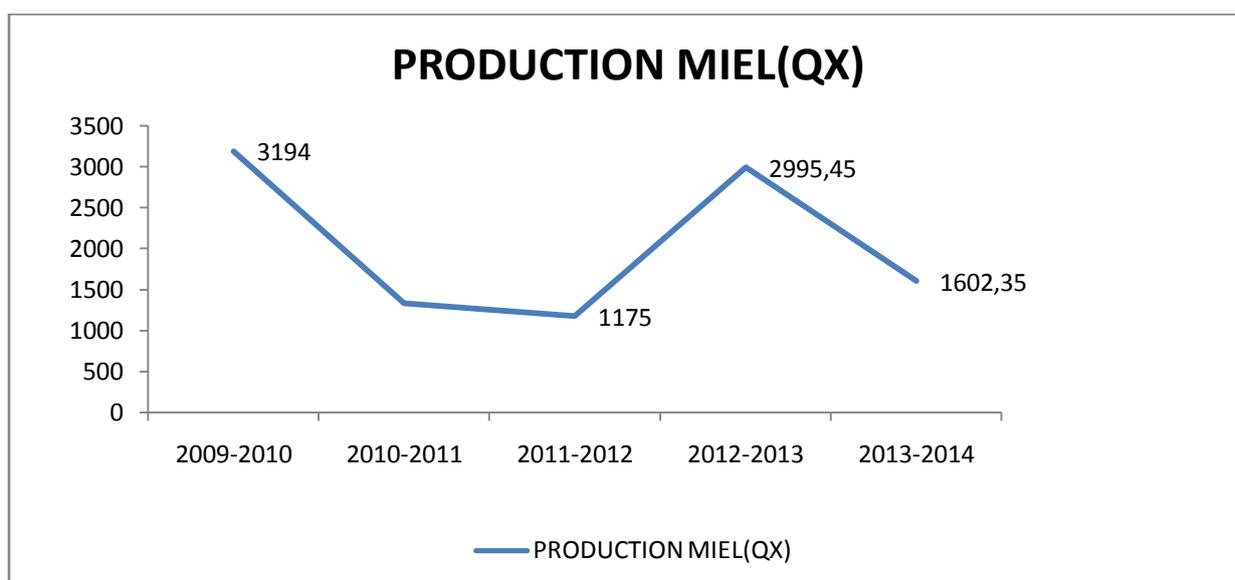
¹⁰ Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Mais durant la période de 2013-2014 la production de viande blanche atteint un seuil important de 194477 quintaux plus que celui enregistré durant la période de 2009-2010.

- La production d'œufs enregistre la même situation que la production de viande blanche.

Graphique N° 3 : L'évolution de la production de miel dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre 2009 et 2014.

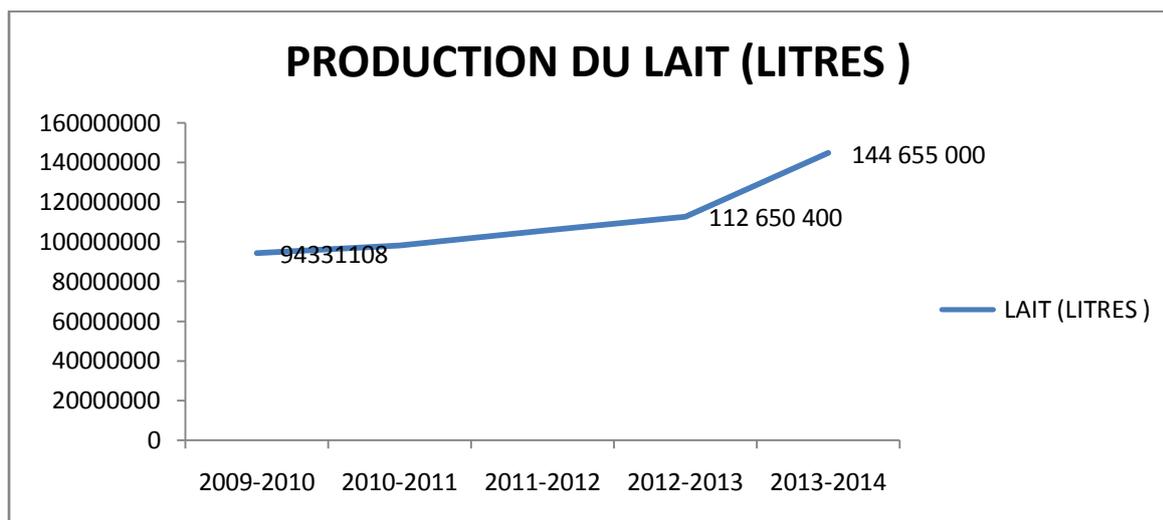


Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

Comme le montre la courbe, la production de miel n'est pas stable. Durant la campagne agricole de 2009-2010 avec un effectif de 100 442 ruches, la production de miel est de 3194 quintaux, ensuite dans les deux campagnes agricole 2010-2011, 2012-2013 la production de miel enregistre un niveau très bas avec seulement 1175 quintaux même avec un nombre de ruches qui est élevé (100 451), durant la période de 2013-2014 et avec 101780 ruches pleines, l'apiculture ne produit que 1 602 quintaux de miel, soit une moyenne de moins de 02 kilogramme par ruche. Ces données nous renseignent que les ruchers de notre wilaya sont destinés en premier lieu à la production d'essaims.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Graphique N° 4 : L'évolution de la production de lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant l'année 2009 à 2014



Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

La production de lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou est en évolution continue durant la période de 2009-2014 où elle passe de 94 331 108 litres à 144 655 000 litres, soit une augmentation de 503 238 92 litres représentant une évolution de 65,12%. La production de lait de vache occupe la grande part dans la production totale de lait soit : 88,34% durant la période 2012-2013 avec 99 514 000 litres et 90, 27% durant la période 2013-2014 avec 130 591 500 litres.

On peut dire que la production de lait est basée essentiellement sur le lait de vache et donc sur l'élevage bovin laitier. L'augmentation de la production de lait surtout lait de vache dans la wilaya de Tizi-Ouzou est du essentiellement aux subventions financières fournies par l'Etat pour développer la production et la collecte du lait de vache.

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, entre 2009 et 2014, d'un montant global de 6,305 milliards DA de subventions accordées par le Fonds national du développement agricole (FNDA), selon la direction locale des Services agricoles (DSA).

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Une somme de 5,8 milliards DA a été versée aux producteurs et collecteurs, avec une prime respective de 12 et 5 DA par litre. Le reste de ce montant se répartit à concurrence de 108 millions DA pour l'acquisition du matériel divers d'élevage et la production des fourrages verts, et de 332 millions DA pour le soutien de la reproduction et l'amélioration du potentiel génétique du cheptel bovin laitier, a précisé, le responsable de la production animale au niveau de la DSA. Cet accroissement de la production laitière s'explique, selon lui, par d'autres facteurs favorables, dont notamment l'augmentation du nombre de vaches laitières qui est passé de 38.502 tête en 2009 à 47.736 en 2014, concentré essentiellement dans la basse vallée du Sébaou, allant de Tadmait à Fréha.

Il ya aussi l'adhésion des éleveurs au programmes de l'insémination artificielle, ainsi que l'extension des superficies destinées aux cultures fourragères. La collecte de lait a également enregistré une hausse considérable, passant de 27 millions de litres en 2009 à 87 millions de litres en 2014, soit une croissance de l'ordre de 220%. La collecte est assurée actuellement par un réseau de 142 collecteurs, contre 26 seulement en 2009, a souligné le même responsable.

En ce qui concerne le bassin laitier dans la wilaya de Tizi-Ouzou, la commune de Timizart arrive en première place. La deuxième place revient à la commune de Fréha. La commune d'Azazga arrive en troisième position et la quatrième place revient à la commune de Makouda¹¹.

1-2-3) La production végétale

En raison de son caractère montagneux la SAU est dominée par l'arboriculture (Oliviers et figuiers principalement) à concurrence de 45 552 hectares soit 46% de son espace total. Les autres spéculations sont représentées par les cultures fourragères (30 %), le maraîchage (7%) les légumes secs (0,8%) et la viticulture (1,2%).

¹¹Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Les pacages et parcours occupent 25 370 hectares soit 8,6% de la surface agricole totale. Les terres improductives englobent 55 413 hectares dont seulement 39.5 % (21 859 ha) sont affectées à l'agriculture.

Le reste des terres est constitué de la grande proportion de forêts et maquis qui s'étalent sur 112 180 hectares soit un tiers (38 %) du territoire de la wilaya¹².

Tableau N°5 : L'évolution de la production de céréales, maraichages et fourrages dans la période de 2009-2014. Unité = QX

Désignation			
Compagne Agricole	CEREALES	MARAICHAGES	FOURAGES
2009-2010	111991	1275067	2664622
2010-2011	92387	1348181	2907288
2011-2012	120425	1336587	2970058
2012-2013		1 361 771,40	
2013-2014	104 494	111 87 62	3 008 844

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

- **Les céréales**

La production céréalière durant la période étudiée n'est pas stable, pendant la période 2009-2010 la production a atteint un niveau de 111 991 quintaux contre seulement 92 387 quintaux durant la campagne agricole 2010-2011. Avec un rendement de 22 Qx/ha, la production céréalière avoisine les 120 425 quintaux durant la campagne agricole 2011-2012.

¹² Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

La production de céréales dans la wilaya de Tizi-Ouzou est considérée comme étant faible et varie d'une campagne agricole à une autre à cause de l'absence de grandes plaines ce qui ne permet pas d'avoir une grande production céréalière.

- **Les maraichages**

La production maraichère de la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré un niveau important durant la campagne agricole 2012-2013 avec 1 361 771 quintaux. Les productions maraichères dominantes dans la wilaya dans la campagne agricole 2013-2014 sont :

- **Le Melon- pastèque** : une production de 409620,4 quintaux sur une superficie occupée de 1521 hectares soit un rendement de 270 Qx/Hr.
- **La Pomme de terre** : une production de 219760 quintaux sur une superficie de 1123 hectares soit un rendement de 195Qx/Hr.
- **L'Oignon** : une production de 119930 quintaux sur une superficie de 1069 hectares soit un rendement de 112 Qx/Hr.

- **Le fourrage**

Sur une superficie récoltée de 13065 hectares, la production a atteint 2970058 quintaux soit un rendement de 227 Qx/Hr. La production fourragère a enregistré une production de 3 008 844 quintaux durant la campagne agricole 2013-2014.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N° 6 : L'évolution de la production arboricole

Désignation	ARBORICULTURE(QX)					VIGNE de Table
	CULTURE FRUITIERE	OLIVIER	FIGUIER	Noyaux Pépins RUSTIQUES	AGRUMES	
Compagne Agricole						
2009-2010	386458	204000	154775	745257	201050	145408
2010-2011	1532088	821760	128813	227268	244703	109544
2011-2012	1094260	179786	79182	361079	279786	194982
2012-2013	363494		117808,66	365 000	23600	185759
2013-2014	270322	288000	148175,85	405 547	284 312	207328

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

- **L'arboriculture**

La production arboricole est dominée par la culture fruitière, les noyaux, pépins, rustique et l'olivier soit 69% de la production totale. Durant la campagne agricole 2013-2014, la production de :

- Cultures fruitières : 270322 quintaux.
- L'olivier : 288000quintaux soit 49000 HL.
- Noyaux, pépins et rustiques : 405547 quintaux.

- **La viticulture**

La culture de vigne connaît une progression sensible au niveau de la wilaya. Les superficies en rapport passent de 88, 67 Ha en 2002 à 1078, 96 Ha en 2011. La production de vigne de table a enregistré durant la campagne agricole 2013-2014 une production de 203728 quintaux produite essentiellement dans la région de Tizi-Ouzou, Iflissen, Makouda, Tizi-Rached et Timizart avec des superficies qui varient entre 40 Ha et 138 Ha.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

L'augmentation du volume de la production végétale durant la période étudiée est liée essentiellement à l'augmentation de la surface agricole irriguée qui est passé de 6106, 11ha en 2009 à 8398,64 ha en 2013. L'augmentation de la SAU irriguée est le résultat de multiples actions réalisées dans le cadre des projets de PPDRi durant la période de 2009-2014 qui sont financés par le Fond National de Développement Rural (FNDR), l'ensemble de ces actions sont résumés dans le tableau suivant¹³.

Tableau N° 7 : Les différentes actions réalisées dans le cadre de projet de PPDRi entre 2009 et 2014.

Actions (2009-2014)	volume réalisé
Captage et aménagement de sources (unité)	165
Correction torrentielle (m³)	50935
Ouverture de pistes rurales (km)	710,22
Réalisation de bassins (unité)	20
Aménagement de pistes rurales (km)	304,92

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015).

Toutes ces actions vont permettre aux agriculteurs d'accéder aux ressources d'eaux et donc d'augmenter leur SAU irriguée ce qui est facilité surtout avec l'ouverture de pistes rurales pour la création de voies d'accès aux périmètres et de permettre le désenclavement des populations.

¹³Données de la direction des services agricole de Tizi-Ouzou en 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

1-3) Les soutiens à l'agriculture familiale

Vue l'importance de l'agriculture familiale dans la production de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que dans le développement économique et sociale (la création des emplois ruraux, l'approvisionnement du marché en produits agricole, préserver les produits alimentaires traditionnels, tout en contribuant à une alimentation saine et équilibrée, création de nouvelles activités à savoir des activités de transformation, de distribution). L'Etat a consentie de grands efforts financiers pour développer cette forme d'agriculture à travers les différentes actions prévues et réalisées dans le cadre des projets de PPDRI.

Ces projets sont financés principalement par le Fond National de Développement Rural (FNDR) dont les actions sont essentiellement l'acquisition de modules d'élevages familiaux (apiculture, ovin, bovin, caprin et cunicole) au profit des petits exploitants agricoles, plantations fruitières (en grande partie c'est l'oléiculture) et l'amélioration de foncier.

L'ensemble des actions dont a bénéficié l'agriculture familiale seront résumées dans le tableau ci-dessous.¹⁴

¹⁴ Données de la direction générale des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N°8 : Les actions de soutien à l'agriculture familiale établies dans la cadre de projet PPDRI entre 2009 et 2014

Nature des Actions	Unité	Quantité Prévu	Réalisation Physique cumulée	Emploi créé	Nombre de bénéficiaires
Création de petites unités d'élevage (caprin)	Module	47	0	0	0
Création de petites unités d'élevage (ovin)	Module	727	152	153	153
Création de petites unités d'élevage (bovin)	Module	141	0	0	0
Création de petites unités d'élevage (apiculture)	Module	1099	455	320	357
Création de petites unités d'élevage (cuniculture)	Module	187	0	0	0
Plantation fruitières	Ha	3570,65	3570,65	3665	7746
Débroussaiment	Sujet (oléastre)	58040	46950,7	187	0
Amélioration foncière	Ha	144	97,1	31	76
Greffages oléastre et vignoble	Sujet (oléastre)	58000	46907	312	958

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DGF, 2015).

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

D'après ce tableau nous remarquons qu'il ya un écart entre le volume des actions prévues et le volume des actions réalisées surtout celle qui concerne la création de petites unités d'élevage.

Toutes les actions concernant la création des petites unités d'élevage caprin, bovin et cunicole ne sont pas encore réalisées sur le terrain. Par contre les actions qui visent la création des unités d'élevage ovin et caprin ont enregistré un certain nombre d'action concrétisée sur le terrain qui sont respectivement comme suit : 152 actions pour l'élevage ovin, et 455 pour l'élevage apicole.

Les actions de plantations fruitières à leur tour ont enregistrées un taux de réalisation de 100% soit 3570,65 hectares, ces actions concernent principalement la plantation de arbres d'olives d'où l'objectif est le développement de l'oléiculture.

Toutes ces actions réalisées et dont le nombre de bénéficiaires est de 9290 personne, ont permis de créer 4668 postes d'emplois.

En conclusion, nous pouvons dire que la production agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré ces dernières années une augmentation importante où la majorité de la production est assurée par le secteur privé. Ces résultats ont été réalisés grâce aux efforts financiers consentis par l'Etat pour le développement du secteur agricole surtout la filière lait notamment les PNDAR à travers les subventions accordées par le Fonds national du développement agricole (FNDA).

Vu l'absence des données concernant la part de la production de l'agriculture familiale dans la production totale de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons fait une enquête sur le terrain auprès de certains ménages exerçant l'agriculture, nous choisisant comme cas d'étude la commune de Makouda. Ce cas d'étude fera l'objet des deux sections suivantes

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Section 2 : Le secteur agricole de commune de Makouda

La commune de Makouda est une zone à vocation rurale, le secteur agricole est dominé par l'élevage bovin, ovin et la culture de la vigne, des légumes secs et l'arboriculture. Dans cette section on va présenter la région de Makouda ainsi que son secteur agricole basé essentiellement sur l'agriculture familiale.

2-1) Présentation générale de la commune de Makouda

La position stratégique de la commune, un passage obligé entre le sud et le nord de la wilaya, lui a permis un essor économique important. Makouda est une commune de la wilaya de Tizi-Ouzou en Kabylie, elle est située à mi-chemin entre Tizi-Ouzou et Tigzirt soit à 19 km au nord du chef-lieu de wilaya, et à 21 km au sud de la côte méditerranéenne (Tigzirt). La commune de Makouda s'étend sur une superficie de 57,42 km², soit 1,94% du territoire de la wilaya (2 957,93 km²). Elle compte 24 326 âmes soit 2,18% de la population totale de la wilaya (1 116 484 âmes), depuis le dernier recensement de la population en 2008, qui vivent notamment dans les localités de Tinkachine et Izaichène qui sont les deux principaux villages de la commune ainsi que d'autres villages périphériques : Ichikar au nord, et Aït Fares au sud-ouest et Semghoune, Tala-Bouzrou, Istiten, Attouche, Tazart, Akhendouk. La commune de Makouda est composée de 29 villages, avec 4 221 foyers dont la densité de la population est de 424 habitants par km². Elle est entourée par Mizrana, Djebel Aïssa Mimoun et Sidi Namane, Makouda est située à 7 km au nord-ouest de Djebel Aïssa Mimoun la plus grande ville des environs. Elle tire son nom, selon la signification donnée par des sages historiens à travers certaines recherches ainsi que de la Mairie même de Makouda, de «Yemma Yehouda» qui signifie "la mère Juive" car il y a des centaines d'années une population juive y vivait¹⁵.

¹⁵ Données de la commune de Makouda, 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

2-1-1) Données Géographiques

➤ Relief

Makouda est située dans une région montagneuse, faisant partie de la chaîne de la Kabylie maritime, composée d'une plaine étroite dans sa partie sud, et du versant sud de la chaîne maritime au nord. Le point culminant de cette chaîne est le mont Tifilkout ("la Crête", dite "Tabourth t-varnusth") à 910 m d'altitude que l'on peut voir à partir de la plaine du Sebaou et la RN12.

➤ Climatologie

Le climat de Makouda est typiquement méditerranéen, chaud et sec en été et doux, humide et pluvieux en hiver, et à partir de 500 m d'altitude le froid commence à se faire sentir et la neige y est fréquente en hiver. Les précipitations annuelles s'effectuent en grosses pluies peu nombreuses : varient de 800 mm à 1100 mm peuvent tomber en quelques semaines sous forme de pluies de durées variant de quelques heures à quelques jours. Ces précipitations peuvent varier considérablement d'une année à l'autre et selon les régions¹⁶.

2-1-2) Ressources hydriques

La commune de Makouda dispose de certaines ressources hydriques diversifiées où on trouve 4 retenues collinaires, 2 barrages d'irrigations privés, 23 châteaux d'eau et 1697 puits¹⁷.

¹⁶ Données de la commune de Makouda, 2015

¹⁷ Données de la Subdivision Agricole de Makouda, 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N°9 : Les ressources hydrique dont dispose la commune de Makouda (en 2008)

Désignation Resource	Nombre	Localisation	Capacité en (m ³)	Superficie irrigable en (ha)
Retenues collinaires	4	-ZAOUA	240 000	48
		-ZAOUA	80 000	16
		-MEGHAOUTH	75 000	15
		-STITA	60 000	12
Barrage d'irrigation privé	2	-AZROU-OUZAGAR	15 000	03
		-AZROU-OUZAGAR	15000	03
Châteaux d'eau	23	-	9 345	-
Puits	1 697	-	-	-
Fil de l'eau	1	OUED-STITA	-	-
Total			494 345	97

Source : Données de la Subdivision Agricole de Makouda (2008)

Malgré toutes les ressources en eau dont elle dispose, la commune de Makouda n'arrive toujours pas à satisfaire la demande de tous les villageois en eau potable qui est une source vitale soit pour l'être humain ou pour tous les êtres vivants. De ce fait, sur une surface agricole utile de 2 597 hectares seulement 97 hectares sont irrigués (en 2008) soit 3,73% de la surface agricole utile, donc la majorité des terres destinées à l'agriculture soit 96,27% ne sont pas irrigués ce qui cause plusieurs problèmes pour les agricultures avec un impact négatif sur la production agricole.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

2-1-3) Données concernant l'électrification, l'assainissement et la consistance de réseaux routiers de la commune

➤ L'électrification

La commune de Makouda qui est composée de 29 villages, elle a enregistré en 2008, 4010 foyers électrifiés sur un total de 4221 foyers et 211 foyers ne sont pas électrifiés, avec un taux d'électrification globale de 95%. Le tableau suivant nous résume la situation d'électrification.

Tableau N° 10 : La situation d'électrification de la commune (2008)

Population. RGPH 2008	Nombre de Foyers total	Nombre de foyers électrifiés	Taux D'électrification Global (%)
24 326	4 221	4 010	95, 00

Source : Données de l'APC du Makouda, 2015

➤ L'assainissement

L'état de l'assainissement dans la commune se présente comme suit :

Le taux de raccordement en réseau d'assainissement a atteint 92% en 2008 et sur l'ensemble des villages de la commune 24 qui sont attachés à ce réseau dont la population concernée est de 22 380 âmes. La commune de Makouda dispose aussi de 3 bassins de filtration qui souffrent du manque d'entretien.

➤ Consistance du réseau routier de la commune en 2008

Les données concernant le réseau routier de la commune de Makouda en 2008 sont regroupées dans ce tableau ci-dessus¹⁸ :

¹⁸ Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2008

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N°11 : Le réseau routier de la commune de Makouda

Routes nationales (km)		Chemins de wilaya (km)		Chemins communaux (km)		Pistes (km)
Total	Bon états	Total	Bon états	Total	Revêtus	
16,400	16,400	13,400	13,400	75,080	49,830	25,250

Source : Annuaire statistique de 2008

2-2) L'analyse du secteur agricole dans la commune de Makouda

2-2-1) Présentation du secteur agricole

La commune de Makouda est située dans la zone des bas piémonts de la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est une région à vocation rurale, dont les principales cultures sont : cultures de la vigne, des légumes secs et à l'arboriculture..

Le secteur agricole de la commune de Makouda compte 1785 exploitations dont 1719 exploitation privé dont la quasi-totalité est des exploitations familiales assurant presque la quasi-totalité de la production agricole, a affirmé M^r FEDOUL, responsable au niveau de la subdivision agricole de Makouda, dont leur superficie est de 1666,4 hectares contre 66 exploitations issues de la loi 87-19 selon les résultats de dernier recensement générale de l'agriculture en 2001 dont leur superficie est de 199,60 hectares.

La taille des exploitations est très petite ne dépasse pas le seuil d'1 hectares pour la majorité des exploitations par ce qu'elles souffrent de morcellement, et parmi ces dernières nous comptabilisons 500 exploitations viables où leurs tailles varie de 1 hectares jusqu'à 15 hectares.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

En 2014, la commune de Makouda est classée en troisième place au niveau de la wilaya concernant la main d'œuvre agricole avec 1506 emplois, après la commune de Tizi-Ouzou avec 2931 emplois et la commune de Fréha avec 1902 emplois. La main d'œuvre agricole dans la commune de Makouda est essentiellement familiale dont 727 emplois permanents contre 775 emplois temporaires a affirmé Mr GEYOUL, vulgarisateur agricole de la commune de Makouda.

Dans ce tableau ci-dessous nous allons présenter comment les terres sont réparties dans la commune de Makouda d'une manière générale ¹⁹:

Tableau 12 : La répartition générale des terres dans la commune de Makouda

Terres utilisées pour l'agriculture (ha)			Exploitations forestières		Terres non affectées à l'agriculture (ha)		Superficie totale de la commune (ha)
			Forêts-Bois, Maquis et Broussailles		Domaines public et maritime (ha)	Terrains urbains industriels et divers (ha)	
Surface de ferme pilote (ha)	Surface de secteur privé et EAC+EAI (ha)	Surface agricole totale	Bois, Maquis et Broussailles	Terres Alfatières			
1	2	3=1+2	4	5	6	7	8=3+4+5+6+7
-	3470	3470	828	-	1486	-	5784

Source : La subdivision agricole de Makouda

Pour ce qui est de la répartition des terres agricoles dans la commune de Makouda, elle est présentée en détail dans le tableau ci-dessous :

¹⁹ Données de la Subdivision Agricole de Makouda, 2015.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau°13 : La répartition des terres agricole dans la commune de Makouda de 2006 à 2014(en hectares)

Années \ Désignation	Superficie Agricole Totale SAT avec foret	Superficie Agricole Utile SAU	SAU Irriguée	Pacages et Parcours	Superficie Agricole Totale SAT sans foret
2006	4 298,00	1847,27	35,75	1721,73	4 152,58
2007	4 298,00	2167,47	54,75	1401,53	4 152,58
2008	4 298,00	2 597,47	44,00	971,53	4 152,58
2009	4 298,00	2 597,47	65,00	971,53	4 152,58
2010	4 298,00	2 597,47	70,00	971,53	4 152,58
2011	4 298,00	2 597,47	76,00	971,53	4 152,58
2012	4 298,00	2 597,47	89,00	971,53	4 152,58
2013	4 298,00	2 597,47	99,00	971,53	4 152,58
2014	4 298,00	2 597,47		971,53	4 152,58

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

D'après ce tableau, on constate :

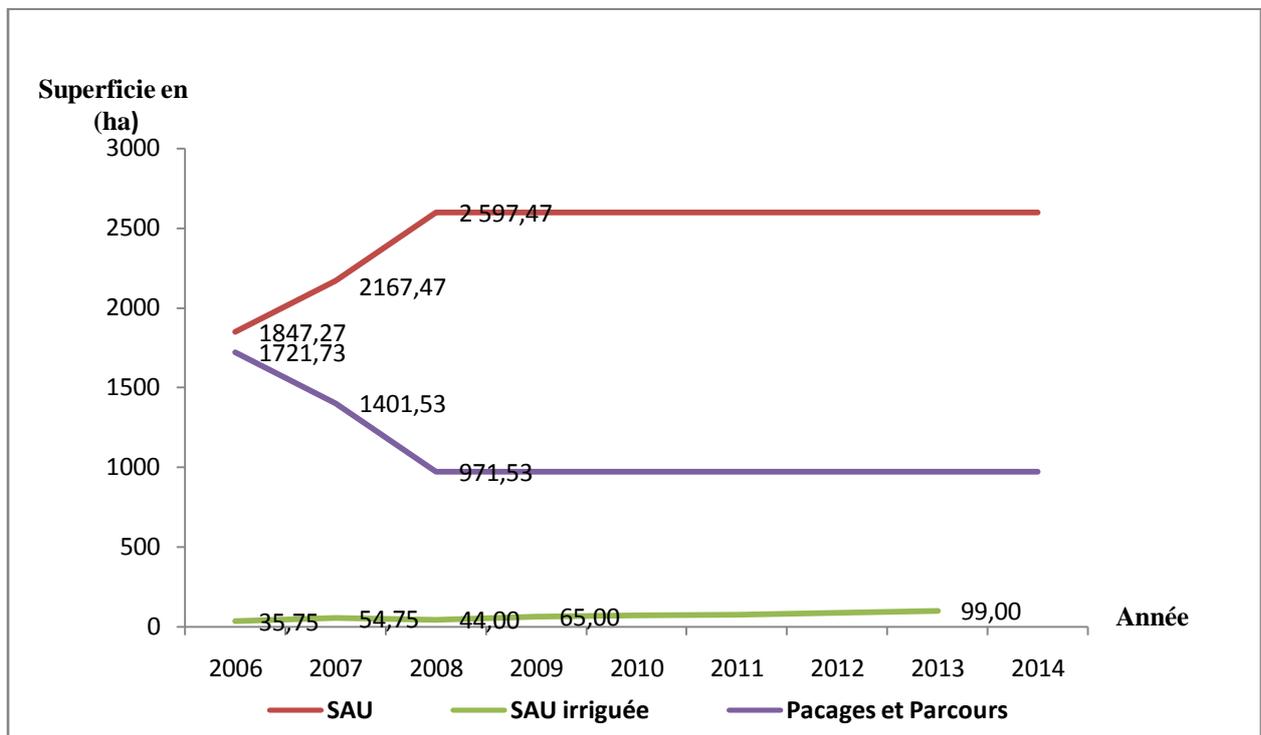
- Une évolution positive de la superficie agricole utile où elle passe de 1847, 27 hectares en 2006 à 2167,47 en 2007 pour qu'elle se stabilise à 2597, 47 hectares à partir de 2008.
- Une évolution négative de la superficie de Pacages et Parcours où elle passe de 1721,73 hectares en 2006 à 1401, 53 hectares en 2007 pour qu'elle se stabilise à 971,53 hectares à partir de 2008.
- Une évolution positive de la superficie agricole utile irriguée où elle passe de 35,75 hectares en 2006 à 54,75 en 2007 et à 99,00 hectares en 2013²⁰.

²⁰ Données de la direction des services agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2015.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Le graphique suivant nous permet de voir bien l'évolution de ces trois superficies différentes, et de distinguer la relation qui existe entre eux.

Graphique N°5 :L'évolution de la superficie agricole utile(SAU), SAU Irriguée et la superficie de pacages et parcours entre 2006 et 2014.



Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

D'après ce graphe, nous constatons qu'il existe une relation inverse entre la courbe de la SAU et la courbe de Pacages et Parcours, où durant la période de 2006, 2008 il y a une augmentation de la SAU avec 750,2 hectares, en contre partie il ya une diminution de la superficie de Pacages et Parcours avec une même valeur. L'augmentation de la SAU est due à la réhabilitation de 750,2 hectares de terres de pacages et parcours.

A partir de 2008, il ya une stabilité de la SAU à un seuil de 2597, 47 hectares, et la superficie de Pacages et Parcours de 971, 53 hectares.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Pour ce qui est de SAU irriguée, elle enregistre une évolution continue de 35,75 en 2006 à 99,00 hectares en 2013, mais cela reste une évolution très faible, elle ne représente que 3,81% de total de la SAU en 2013, car c'est une région où l'irrigation des terres dépend essentiellement de la pluviométrie.

Les agriculteurs de la commune de Makouda comme toute autre commune de la wilaya, ont bénéficiés de l'aide de l'Etat à travers les différents programmes de développement de l'agriculture. On peut citer à titre d'exemple : le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) lancé en 2002 dont l'objectif est l'amélioration des services agricoles dans les zones rurales ainsi que le soutien aux populations rurales les plus pauvres. Il ya aussi la Politique de Renouveau Agricole et Rural (PRAR) entrée en vigueur en 2009 construite sur la base d'une approche novatrice du développement rural qui est les projets de proximité du développement rural intégré : PPDRI, et cible prioritairement les zones de productions les plus difficiles (montagne, steppes, Sahara).

Sur un total de 358 projets de PPDRI dont a bénéficié la wilaya de Tizi-Ouzou durant la période 2009-2014, la part de la commune de Makouda est 49 projets entre 21 projets collectifs et 28 projets individuels.

Sur 49 projets de PPDRI, 32 sont destinés à la création de petites unités d'élevages (ovin, caprin, bovins,) et pour les plantations fruitières. D'où l'objectif principal de ces projets est de développer le secteur agricole dans la commune de Makouda notamment la production animale à travers la création de différentes unités d'élevages, et la production végétale à travers les plantations fruitières. L'ensemble des projets de PPDRI ont permis de créer 168 postes d'emplois durant la période de 2009-2014²¹.

Les projets de PPDRI dont a bénéficié la commune de Makouda sont résumés dans l'annexe N°6.

²¹ Données de la direction générale des forêts de la wilaya Tizi-Ouzou, 2015

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

2-2-2) La production animale

Les principaux types d'élevages qui existent dans la commune de Makouda sont : l'élevage bovin et ovin. Ces dernières années, on assiste au développement d'autres types d'élevages surtout ceux visés par les projets de PPDRI à savoir l'élevage caprin et apicole, ces derniers sont considérés comme des investissements avantageux pour les agriculteurs de fait que les meilleures conditions pour exercer ces deux types d'élevages sont bien réunies dans cette région montagneuse.

➤ L'effectif cheptel

Tableau N° 14 : L'évolution de l'effectif cheptel pendant les cinq dernières campagnes agricoles (2009-2014)

Désignation Campagne Agricole	OVIN (têtes)	BOVIN (têtes)	CAPRIN (têtes)	AVICULTURE (sujets)	APPICULTURE (ruches)
2009 - 2010	3 710	4 787	950	344800	1170
2010 -2011	3 800	5 380	1 015	246300	1 400
2011 - 2012	3 920	3 800	1 115	18400	1 244
2012 - 2013	4 085	5775	1200	158500	1390
2013 - 2014	4 135	4226	1220	157800	1900

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

D'après ce tableau nous remarquons que les effectifs de l'élevage ovin, apicole et caprin sont en évolution continue durant la période étudiée.

L'effectif ovin passe de 3710 têtes dans la campagne agricole 2009-2010 à 4135 têtes durant la campagne agricole 2013-2014, soit une évolution de 89,72%.

L'effectif caprin qui est composé uniquement de 950 têtes dans la période 2009-2010, a augmenté avec 77, 86% soit 1220 têtes.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

L'effectif apicole est passé de 1170 ruches pleines pendant la période 2009-2010 à 1900 ruches pleines durant la période 2013-2014.

L'augmentation de l'effectif ovin, caprin et apicole est due essentiellement aux différents projets de PPDRI dont a bénéficié la commune de Makouda où 20 projets visent la création de petites unités d'élevage, avec un nombre de bénéficiaire de 82 personnes.

Par contre l'effectif bovin et avicole a diminuer durant la période étudiée, l'effectif bovin est passé de 5775 têtes en 2012-2013 à 4226 têtes en 2013-2014, cette baisse est due à la vente d'un certain nombre d'effectifs par les éleveurs à cause de la cherté des aliments , où la plupart d'entre eux se trouvent dans l'incapacité de faire face aux différentes charges liées à l'élevage, a affirmé un éleveur.

Une autre cause de la diminution de l'effectif bovin est due à la fièvre aphteuse qui à sévi dans notre région où un certains nombre de troupeaux a trouvé mort, selon un autre éleveur cette maladie était la cause principale de la perte de son troupeau constitué de 9 vaches litières Par contre l'élevage avicole ne représente que 157800 sujets durant la campagne agricole 2013-2014 contre 344800 sujets dans la campagne agricole 2009 -2010. L'aviculture dans la commune de Makouda n'a pas bénéficié d'aucun projet de PPDRI.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N° 15 : L'évolution de la production animale pendant les cinq dernières campagnes agricoles (2009-2014)

Désignation	VIANDES ROUGES (QX)	VIANDES BLANCHE S (QX)	ŒUFS (10³ UNITES)	LAIT LITRES	LAINES (QX)	MIEL(QX)
Compagne Agricole						
2009 - 2010	4495	4974	1893	4489300	24	35
2010 -2011	4496	4656	1381	4578240	39	8
2011 - 2012	4535	3610	945	4546750	40	10
2012 - 2013	4554,25	3722	561	4711530	41	95
2013 - 2014	4641	3155	1037	6927500	29	30

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

D'après le tableau ci-dessus nous remarquons que presque tous les produits d'animaux ont augmentés durant la période étudiée avec une dominance de la production de lait avec 69 27 500 litres pendant la période 2013-2014, suivie par la production d'œufs avec 1037000 unités, la production de viandes rouges et blanche avec respectivement 4641 quintaux et 3155 quintaux. L'évolution positive de la production animale est due à l'augmentation de l'effectif du cheptel, de nombre d'éleveurs utilisant l'insémination artificielle pour augmenter le nombre de cheptel et aussi grâce aux subventions consenties par l'Etat pour développer une agriculture de montagne

2-2-3) La production végétale

La polyculture est l'activité agricole la plus pratiquée par la majorité des familles dans la commune de Makouda et qui est dominée par l'olivier, le maraichage (pomme de terre, oignons), et les figuiers et les cultures fruitières sans oublier la vigne. L'évolution de la production végétale sera présentée dans le tableau suivant.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N°16 : La production végétale dans la commune de Makouda durant la période de 2009-2014

Désignation	Maraichage	Fourrages	Arboriculture(QX)			Vigne de Table
			Culture Fruitière	Olivier	Figuier	
Compagne agricole						
2009-2010	15478	13870	300	4010	600	1510
2010-2011	13330	11818	16131	12100	800	1901
2011-2012	14405	13470	7640	3456	320	2221
2012-2013	15686		810		480	2500
2013-2014	25018		354	7000	2000	2418

Source : Fait par nous-mêmes (Données de la DSA, 2015)

D'après ce tableau nous remarquons que la production végétale dominante dans la commune de Makouda est le maraichage (la pomme de terre, les oignons) où son volume de production atteint un seuil 25018 quintaux durant la période de 2013-2014.

La production arboricole est dominée par l'olivier et les figuiers, deux types de culture dont la production est totalement familiale car il n'y a pas une famille dans cette région qui ne dispose pas d'au moins un arbre d'olivier ou de figuier, leur production durant la période de 2013-2014 est respectivement : 7000 quintaux et 2000 quintaux.

La production de vigne de table elle aussi a augmenté durant la période de 2009-2014 vu l'augmentation de la superficie des terres cultivée mais aussi grâce aux efforts fournis pour développer cette culture notamment les actions réalisées dans le cadre des PPDR qui ont aidés les agriculteurs pour la pratiquer dans les meilleures conditions. Son volume de production est passé de 1510 quintaux à 2500 quintaux durant la période de 2009-2013.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

En guise de conclusion, l'augmentation de la production agricole dans la commune de Makouda surtout la production animale tel que l'élevage bovin et avicole a permis de créer certaines activités au niveau de la commune comme la création d'une dizaine de tuerie et de fabricants d'aliment avicole, un abattoir communale ...Comme elle a permet de créer certaines des postes d'emplois directe et indirecte.

Dans la section suivante on va voir le rôle de l'agriculture familiale dans le développement de la commune de Makouda à travers l'analyse et traitement de questionnaire.

Section 3 : Analyse et traitement du questionnaire

Dans cette section on va analyser et traiter les données recueillir auprès de 50 familles enquêtées dans certains villages de la commune de Makouda tout en présentant les conditions de déroulement de cette enquête et la méthodologie et les étapes suivies, en fin en va voir la place de l'agriculture familiale dans le développement de la commune de Makouda et les grands enjeux et les défis que rencontrent ces familles dans l'exercice de l'activité agricole.

3-1) La présentation de questionnaire et les conditions de déroulement de l'enquête

3-1-1) La présentation de questionnaire

Dans le but de mener à bon fin notre travail de recherche, le recours à l'utilisation d'un questionnaire pour recueillir le maximum d'information auprès des familles exerçant l'agriculture familiale est indispensable de fait que c'est un sujet qui nécessite des enquêtes sur le terrain pour arriver mieux à avoir des données et tirer des conclusions plus fiables et surtout originales.

L'enquête par questionnaire est un outil d'observation qui permet d'obtenir des renseignements quantitatifs ou qualitatifs. Dans notre enquête les informations sont collectées auprès d'un échantillon représentatif composé de 50 familles dans cinq villages différents à savoir : 15 familles à Hadouda, 11 familles à Ain-Larbaa, 9 familles à Ichikar, 7 familles à Izerouken, 8 familles à Semghoune.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Le choix de ces villages obéit au cadre dans lequel nous avons inscrit notre problématique, il est lié aussi à l'importance et la diversité des systèmes de cultures exercés au niveau de chaque famille ce qui va nous permettre d'avoir une idée générale sur les principaux produits agricoles dominants dans la commune de Makouda.

Le questionnaire élaboré contient plusieurs types de questions : des questions ouvertes, fermées, directes dont la réponse peut être quantifiée (âge, superficie,...) et semi directes où le champ de réponse de l'agriculteur n'est pas balisé, ces différents types de questions sont liées notamment à la nature des informations dont on a besoin dans notre étude. Ce questionnaire est composé de cinq sections à savoir :

1. Identification de l'exploitant (nom, âge, niveau d'éducation, profession, revenu extra agricole, situation familiale,...) et la taille de la famille, Organisation paysanne.
2. Agriculture et activité économique de l'exploitant Identification de l'exploitation : système de culture, nature des produits, volume de production, source de financement.
3. Caractéristiques de l'exploitation : superficie, la main d'œuvre et situation foncière
4. Capital physique utilisés et accès à la terre : mode d'appropriation de terre, mécanisation.
5. Consommation intermédiaire : semences, contraintes liées à la production, objectif de la production.

3-1-2) Les conditions de déroulement de l'enquête

Les conditions de déroulement de l'enquête ont été très difficiles, n'oubliant pas que le questionnaire est adressé aux familles rurales exerçant de l'agriculture familiale dont le niveau d'étude est bas (la majorité des chefs des exploitations sont sans niveau) d'où notre présence dans tous les cas est obligatoire. Ajoutant, faire un questionnaire sur cinq villages dans une période vraiment courte nécessite beaucoup de déplacement de sorte que la majorité des exploitants ont une activité secondaire outre que l'agriculture ce qui nous a obligé de revoir certains d'entre eux plusieurs fois.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

L'une des contraintes majeure rencontrée aussi dans cette enquête est que les principaux agriculteurs que nous avons jugé important pour notre étude, ont un doute de nous donner des informations dont nous avons besoins surtout les données chiffrées. Pour cela nous avons pris beaucoup de temps pour les convaincre et de leurs expliquées que ces données seront utilisées dans un travail de recherche et n'ont pas pour les utilisée dans d'autres choses.

3-2) Analyse et traitement de questionnaire

3-2-1) L'identification des exploitants de 50 familles

Dans l'échantillon que nous avons choisir pour effectuer notre enquête, la totalité des chefs des exploitations ou les personnes qui font de l'agriculture familiale sont tous de genre masculin mais cela ne veut pas dire que les femmes ne participent pas au travail car c'est un travail collectif où tous les membres de la famille effectuent certaines tâches.

Pour identifier les exploitants nous avons basé sur trois principaux critères : l'âge, la situation familiale et le niveau d'étude, le tableau ci-dessous nous résume les résultats obtenus.

Tableau N° 17 : La classification des exploitants selon l'âge, la situation familiale, et le niveau d'étude.

Désignation Famille	Age			Situation familiale		Niveau d'étude				
	15à35 ans	36à50 ans	>51 ans	Célibataire	Marié	Sans niveau	Primaire	Moyen	Seco- ndaire	Universi- taire
Total famille (nombre d'exploitant)	6	20	24	13	37	17	14	13	3	3
Taux(%)	12%	40%	48%	26%	74%	43%	28%	26%	6%	6%

Source : Données issu de l'exploitation du questionnaire

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Après l'analyse de questionnaire nous avons tiré les résultats suivants :

- La tranche d'âge dominante pour les 50 chefs d'exploitations enquêtés est plus de 51 ans avec 24 exploitants soit 48% de totale de l'échantillon, et en deuxième position on trouve 40% dont leurs âges est compris entre 35 et 50 ans, ces résultats on nous a conduit à constaté que la catégorie des jeunes ne s'intéresse pas beaucoup à l'agriculture où sur les 50 chefs des exploitations enquêtés seulement 6 d'entre eux qui font de l'agriculture familiale.
- 74% de chefs des exploitations agricoles sont des personnes mariées, contre seulement 26 % célibataire.
- La majorité des chefs d'exploitations sont sans niveau d'étude soit 43%, contre 28% qui ont un niveau primaire et 26% ont un niveau moyen.
- La taille moyenne des 50 familles enquêtées est de 7 personnes/ famille.
- Sur les 50 familles enquêtées on a trouvé uniquement 4 chefs d'exploitations qui font des formations en rapport directe avec l'agriculture et ces dernier sont parmi les 6 chefs d'exploitations qu'on va présenter en détaille dans les points suivants.

Après avoir présenté les 50 personnes qui font de l'agriculture au sein de leur famille, en va voir en suite les caractéristiques de leurs exploitations et leurs différents systèmes de culture

3-2-2) Identification de l'exploitation et le système de culture dominant.

Sur les 50 familles questionnées lors de notre enquête nous avons constaté que la majorité d'entre eux font au même temps la culture de la terre et l'élevage d'animaux, pour la production végétale les cultures maraichères sont les plus dominantes avec l'oléiculture qui est une culture traditionnelle basée sur la main d'œuvres familiale. Pour l'élevage d'animaux, l'élevage bovin, ovin et viticulture sont les plus dominants.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

➤ La production végétale

Le mode d'appropriation des terres exploitées par les 50 familles vient de l'héritage avec 90 % soit 45 familles et 10% des terres sont achetées par les 5 familles restantes. Les terres utilisées pour la production végétale ont une superficie moyenne < 1 hectares parce que se sont généralement des petites parcelles. Les ressources en eaux utilisé pour l'irrigation sont les puis, le réseau public et les retenues collinaire.

L'ensemble des familles enquêtées n'ont pas des équipements pour labourer et emblaver leurs terres, elles font recours à une tiers personne qui dispose des équipements et elles vont lui paie pour labourée uniquement leurs terres, car l'ensemencement des terres se fait en grande partie manuellement par les membres de la famille.

Ces familles utilisent des semences améliorées achetés sur le marché et des semences traditionnelles conservées dans des stocks, le recours aux semences traditionnelles est du à la cherté de semences améliorées surtout celle des cultures maraichères telles que la pomme de terre et des cultures fourragères.

Toutes les familles enquêtées font da la polyculture c'est-à-dire elles cultivent un peu de tous surtout les cultures dont elles ont besoin pour toute l'année comme : la pomme de terre ; les oignons, les fèves, les ails, la tomate, poix chiche etc.

Pour l'arboriculture l'olivier et les figuiers sont les plus dominantes, pour produire l'huile d'olive, tous les membres de la famille participent à la récolte des olives c'est une culture ancestrale de père aux fils, c'est l'une des exemples type de l'agriculture familiale. Les cultures fruitières sont dominées par les agrumes.

Il est difficile de quantifier la production de ces familles car elles font de la polyculture, c'est- à dire elles ne sont pas spécialisées dans une seule culture mais aussi les quantités plantées ne sont pas fixe, et ces familles n'ont pas peut nous données la moyenne de leur production, c'est pour cela on s'est limité à la présentation des grandes cultures dominantes.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Pour toutes les familles enquêtées, elles font de la culture de la terre principalement pour leur subsistance et pour satisfaire au moins une partie de leurs besoins et de diminuer leurs dépenses d'une part, où par exemple au lieu qu'elles achètent la totalité de la pomme de terre dont elles ont besoins toute l'année, elles vont cultivées une partie de pomme de terre chez eux. Certaines familles enquêtées nous ont informé que c'est rare où elles achètent la pomme de terre sur le marché car elles produisent la totalité dont elles ont besoins sur leur parcelles de terre. En d'autre part, ces familles vendent l'excédent de leurs produits agricole durant les années où elles ont une bonne récolte mais ça reste avec des petites quantités vendues pour les consommateurs et leurs cousins et voisins.

➤ La production animale

Les trois types d'élevages dominant dans ces 50 familles enquêtées sont : l'élevage bovin, ovin et viticole, et comme production nous trouvons en première position la production de lait de vaches et de poulets de chères et les œufs.

L'effectif et la production de gros élevage seront présentés dans le tableau suivant.

Tableau N° 18 : L'effectif de gros élevages d'animaux et leur production par les 50 familles enquêtées

Elevage Village	Nombre de bâtiment	Bovin (têtes)				Ovin (têtes)		Caprin (têtes)	
		Effectif		Production de lait		Total d'ovin	Moyen de vante / ans	Total caprin	Moyen de vante / ans
		Total	Dont vache laitière	Total/J	litre/V/J				
Hadouda	8	50	31	496	16	24	13	15	6
Ain- Larbaa	7	159	73	1544	21	40	25	/	/
Izerouken	4	21	11	154	14	13	7	20	13
Ichikar	5	34	18	297	16	20	8	/	/
Semghoune	4	28	16	272	17	25	15	15	7
Total	28	292	149	2367	16,8	122	68	50	26

Source : Données issu de l'exploitation du questionnaire

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Après l'analyse de questionnaire et d'après le tableau ci-dessus nous avons constaté que l'élevage bovin est le type d'élevage dominant avec un total de 292 têtes dont 149 vaches laitières que détient 27 familles avec une moyenne de 5 vache laitières par famille, où sur les 27 familles, on a recensé une famille dont le nombre de vaches laitières est 50 vaches.

L'ensemble de vaches dans les cinq villages étudiés produisent en moyenne 2367 litres/ jour avec un rendement moyen de 16L/ vache/ jour.

Par contre, nous avons trouvé 22 familles qui font de l'élevage ovin et caprin mais aussi l'élevage avicole, et apicole, avec en moyenne 122 têtes de l'effectif d'ovins et 50 têtes de l'effectif caprins. Avec des moyens de vente pour ces deux types d'élevage qui sont respectivement 50 têtes d'ovins /an et 26 têtes de caprins / an. Ces effectifs sont vendus généralement sur le marché pour les consommateurs ou pour les voisins et cousins des éleveurs surtout dans le cas des fêtes religieuses comme l'Aïd, où les consommateurs préfèrent généralement d'acheter les ovins ou les caprins auprès des éleveurs qu'ils connaissent bien et dont ils ont confiance.

L'effectif de petits élevages est dominé par l'élevage avicole, c'est ce qu'on va voir dans le tableau qui suit.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Tableau N° 19 : L'effectif de petit élevages d'animaux et leur production par les 50 familles enquêtées

Elevage Village	Aviculture		Apiculture		Cuniculiculture	
	Effectif mise en place /2M	Nombre de sujet commercialisé/ ans	Nombre ruche	Production de miel en kg /ans	Nombre de mère	Nombre commercialisé (lapin)/ ans
Hadouda	3150	8950	40 dont 30 pour la production de miel	300	/	/
Ain-Larbaa	1200	3500	/	/	/	/
Izerouken	/	/	20 dont 15 pour la production de miel	150	/	/
Ichikar	4000	11500	/	/	114	3000 à 400
Semghoune	16350	53900	/	/	/	/
TOTAL	24 700	77 850	60	450	114	3000 à 4000

Source : Données issu de l'exploitation du questionnaire

Sur les 50 familles enquêtées on a trouvé 9 familles qui font de l'élevage avicole avec un effectif total mis en place de 24 700 sujets/deux mois dont l'effectif total commercialisé est de 77 850 sujets/ans où deux familles a eux seule situé dans le village de Semghoune produisent 53 900 sujet/ ans.

Pour l'élevage apicole nous avons trouvé uniquement deux familles qu'elles l'exercent avec 60 ruches pleines dont 45 ruches destinées à la production de miel avec un rendement moyen de 10 kg / ruche/an. Le seul éleveur de village de Hadouda produit à lui seul 300 kg /an contre 150kg/ ans pour le deuxième éleveur.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Pour l'élevage cunicole nous avons recensé un éleveur sur les 50 familles étudié, ce dernier est le pionnier dans l'élevage de lapin dans tout la commune de Makouda, il a 114 mères de lapin qu'ils élèvent chaque année avec un effectif moyen commercialisé de 3000 à 4000 lapins/ans.

Après l'analyse du questionnaire nous avons recensé 6 familles sur les 50 enquêtée dont leurs études est jugé très important, et qu'il est utile donc de les présenter d'une manière approfondie, pour voir bien le rôle que jouent ces dernières dans le développement de la commune nous avons comparé leurs production avec la production totale de la commune et de la wilaya de Tizi-Ouzou réalisée durant la période 2013-2014.

➤ Famille N° 1 : village Ichikar (l'élevage cunicole)

Le chef d'exploitation est spécialisé dans l'élevage cunicole avec une expérience de 17 ans dans ce domaine. Son exploitation est composée d'un clapier d'une superficie de 350 m² dont l'effectif est de 114 mères et avec une production moyenne entre 3000 et 4000 lapins vendus par ans essentiellement pour les boucheries.

Cet éleveur détient le monopole dans l'élevage cunicole au niveau de la commune de Makouda avec 94% soit 114 mères sur un totale de 152 mères que contient la commune, et 6% de l'effectif totale de la wilaya de Tizi-Ouzou (contient 1870 mères).

La création de son exploitation est basée uniquement sur son autofinancement et il n'a pas bénéficié d'aucun appui financier soit de l'Etat ou de privé et la majorité de travail est fait par les membres de sa famille.

En 2001, lors de la création de la coopérative agricole de petits élevages de l'Oued Aissi (Tizi-Ouzou) spécialisée en apiculture, des éleveurs de lapins (cuniculture) de la caille et autres volailles, cet éleveur était membre adhérent dans cette coopérative et dans ces cinq dernières années il est son président.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

D'après son expérience dans ce domaine il donne des formations pour aider les nouveaux éleveurs pour qu'ils puissent réussir dans l'élevage de lapin. Parmi ses objectifs en tant qu'éleveur et président de la coopérative il cherche à développer ce type d'élevage à travers la sensibilisation de la population sur le nécessité de la consommation de viande de lapin, bien que sa consommation soit insuffisamment ancrée dans les traditions culinaires local où la viande de lapin est recommandée pour ses vertus curatives notamment en matière de réduction du taux de cholestérol dans le sang.

Il ajoute que ce type d'élevage est confronté à des grand problèmes principalement le blocage des vente parce qu'il n'ya pas une grande demande de consommation. Pour remédier a cette situation lui et les autres membres adhérant à la coopérative ont récemment envoyer une demande au Ministère dont l'objectif est d'intégrer la viande de lapin dans les programmes de nutritions des cantines scolaires pour encourager d'une part la consommation de ce type de viande mais aussi pour pousser les gents à s'investir dans l'élevage cunicole.

➤ Famille N° 2 : village Hadouda (l'élevage apicole)

Dans cette famille le chef d'exploitation est spécialisé dans l'élevage apicole avec une expérience de 5 ans. Il est l'un des membres adhérant à la coopérative agricole citée dans l'exemple précédent

Son exploitation est composée du 40 ruches pleine d'abeilles dont 30 ruches sont mises à la production de miel avec un rendement moyen de 10 Kg / ruche/ an, sa production totale est de 300 Kg/an qui représente 10% de la production totale de la commune de Makouda (3000 kg/an) et 0,18 % de la production totale de la wilaya de Tizi-Ouzou (160 235 kg/an).

Son miel est très connu et elle a une grande réputation chez les habitants de son village et ceux des autres villages de la commune grâce à sa bonne qualité. Ses principaux clients sont les consommateurs et il vent pas aux revendeurs. Pour cet éleveur, l'élevage apicole est un métier très difficile, elle dépend beaucoup de maitrise des techniques et au moins deux personnes pour l'exercer.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Il ajoute que c'est un métier risqué par ce qu'on peut travailler durant toute l'année et lors de la récolte on n'aura pas de production, la production est instable sa dépend de chaque année.

Pour développer son métier, cet éleveur voit que la formation est indispensable et joue un rôle important car l'élevage d'abeilles est un monde très vaste pour cela il fait au moins 2 à 3 formations par an d'une durée de 2 à 3 jours au niveau de l'Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé en Agriculture de Montagne (ITMAS) de Boukhalfa. Il a constaté que dans chaque formation à laquelle il participe il découvre des choses et des informations nouvelles concernant l'élevage apicole.

➤ Famille N° 3 : village ICHIKAR (l'élevage avicole)

Le chef de cette exploitation est spécialisé dans l'élevage avicole pour la production de viande et d'œufs, il a une expérience de 15 ans dans ce domaine d'élevage sans n'avoir fait aucune formation.

Son exploitation est composée d'un poulailler d'une surface de 722 m² avec une capacité de 7000 sujets/ 2 mois. L'effectif mis en place chaque année est de 13500 sujets/ans dont 12000 sujets de poulets de chair et 1500 sujets de poules pondeuses. Son effectif (13500 sujets) représente 7,14% de l'effectif total de la commune (170000 sujets) et 0,14% de totale de l'effectif de la wilaya de Tizi-Ouzou (9 397 996 sujets).

Sur l'effectif de 12000 sujets de poulets de chair dont il dispose, 11500 sujets est la moyenne de l'effectif commercialisé par an ce qui représente 7,81% de total d'effectif commercialisé au niveau de la commune de Makouda (153000 sujets). Le nombre d'œufs qu'il vend est 17 280 œufs /ans qui représente 1,66% de la production d'œufs de la commune (1 037 000 œufs). La totalité de sa production est vendue d'une part pour les revendeurs concernant les œufs et d'autre part pour les abattoirs pour ce qui est de la production de viande.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

➤ Famille N°4 : village Ain-Larbaa. (l'élevage bovin)

Les membres de cette famille sont spécialisés dans l'élevage bovin pour la production de lait et de viande. Le chef de cette exploitation est un éleveur et collecteur de lait, il est président de l'association d'éleveurs bovin dans la commune de Makouda créée il ya une année, comme il fait aussi des journées de formations au niveau de l'ITMAS de Boukhalfa.

Son exploitation s'étend sur une superficie de 50 hectares (la terre est composée de plusieurs parcelles dont des endroits différents), comme bâtiments cette famille dispose de deux étables avec une capacité de 150 têtes et d'un local pour la production d'aliments de bétail. L'effectif mis en place est de 120 têtes dont 50 vaches laitières de race étrangère, avec un rendement moyen de 22 litres/vache/jour et selon le chef de cette exploitation dans la plus part des cas le rendement de lait dépasse les 25 litres/vache/jour.

Annuellement, cet éleveur produit 401500 litres soit 5,79% de la production totale de la commune de Makouda (6927500 litres) et 0,27 % de la production totale de la wilaya de Tizi-Ouzou (144 655 000 litres), pour la production de viande il produit en moyenne 80 quintaux/ans soit 1,88% de la production totale de la commune (4250 quintaux), cet éleveur bénéficie de l'aide de l'Etat à travers les 12 Da pour chaque litres de lait vendue 'payer par le Fond Nationale de Développement Agricole.

➤ Famille N° 5 : Semghoune (l'élevage avicole)

Les membres de cette famille, composée de 5 frères, sont spécialisés dans l'élevage avicole pour la reproduction des poussins et ils emploie 10 ouvriers.

Leur exploitation s'étend sur une superficie de plus de 15 hectares, dont on trouve des hangars et des poulaillers et un local pour la production des aliments de bétails.

Dans cette exploitation, l'exploitant est au même temps éleveur et vendeur de poussins pour d'autres agriculteurs.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Chaque année il fait en moyenne la reproduction de 65000 poussins dont 70%, qui représentent 45 000 poussins, pour remplir ses propres poulaillers et 30%, qui représentent 20000 poussins, pour les vendre à d'autres agricultures.

D'abord, sur les 45 000 poussins qu'il élève chaque année, l'effectif moyen commercialisé est 40 000 sujets/ans pour les abattoirs et les consommateurs, ce qui représente 26% de l'effectif total commercialisés au niveau de la commune (153 000 sujets) et 0,47% de total commercialisés de wilaya de Tizi-Ouzou (8 504 575). En suite, entre la vente d'aliment et de poussins nous trouvons-en moyenne 500 agriculteurs par mois qui achètent auprès de cet exploitation dont 10% d'entre eux payent les achats en espèce et 90% restant achètent avec crédits.

Sur ces 500 agriculteurs, l'exploitation comptabilise environ 30 agriculteurs /deux mois qui achètent des poussins y compris les aliments de bétails. Pour vendre les poussins en crédit, chaque agriculteur doit constituer un dossier et avoir une garantie. La démarche suivie lors des ventes à crédit est comme suit :

Selon le chef d'exploitant si il vent 1000 poussins pour un agriculteur, ce dernier doit payer un avancement de 100 000 DA en moyenne mais non seulement il va acheter les poussins mais il est obligé d'acheter aussi la quantité d'aliment dont il a besoin jusqu'à ce qu'il vent les poussins (durant toute la durée de son crédit, généralement 2 mois).

Généralement, après 2 mois, l'agriculteur qui a acheté les poussins doit compléter la totalité de son crédit pour l'exploitant et ce dernier ne reçoit aucun intérêt, juste le montant d'argent nécessaire pour l'achat des poussins et d'aliments. Ce que gagne l'exploitant c'est un client qui va acheter au même temps les poussins et l'aliment de bétails, c'est-à-dire que si un agriculteur achète des poussins en crédits il est obligé d'acheter aussi la quantité d'aliment dont il a besoin de premier jour d'achat jusqu'au jour de vente).

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

➤ Famille N° 6 : Semghoune (l'élevage avicole)

Les membres de cette famille suivent presque la même démarche que la famille précédente, sauf que dans ce cas l'exploitant ne fait pas la reproduction des poussins mais il les achète auprès d'un vendeur. Il achète par ans 18 000 poussins, il garde 15 000 poussins pour remplir ses hangars où l'effectif moyen commercialisé est 12 500 sujets/ ans, les 3000 sujet /ans poussins restant il les vend pour d'autres agriculteurs, en moyenne 8 agriculteurs / 2 mois, soit en espèce ou en crédit cela dépend de la décision de l'acheteur, mais s'il décide d'acheter en crédit il est obligé d'acheter aussi la quantité de l'aliment de bétail qu'il lui faut pour toute la période de crédit.

3-3) La place et les défis de l'agriculture familiale dans la commune de Makouda

Après l'analyse de questionnaire et la présentation de 6 exemples de familles que nous avons trouvées très utiles dans notre étude, nous avons relevé les atouts et les grands problèmes et défis que rencontre l'agriculture familiale.

3-1-1) La place de l'agriculture familiale dans le développement local de la commune de Makouda.

D'après les résultats que nous avons obtenus lors de notre enquête auprès de 50 familles dans cinq villages différents, on a constaté que l'agriculture familiale présente plusieurs atouts et joue un rôle important dans le développement local de la commune de Makouda.

En premier lieu, la production agricole qui vient de l'agriculture familiale occupe une grande part dans la production totale de la commune, surtout dans la production animale. A titre d'exemple, dans l'élevage cynicole un éleveur détient 94% de l'effectif total de lapin dont dispose la commune, et deux éleveurs avicoles produisent 53 900 sujets commercialisés /ans et qui représentent 35% de total d'effectifs commercialisés au niveau de la commune et un éleveur de bovin, principalement l'élevage de vaches laitières, il produit annuellement 401500 litres soit 5,79% de la production totale de la commune de Makouda (6927500 litres).

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

En deuxième lieu, l'agriculture familiale est source de création d'emplois directe et indirecte dans les milieux rural elle est aussi source de revenu. Comme emplois direct, sur les 50 familles enquêtées, dans deux familles emplois 12 salariés, et comme emplois indirecte ces deux dernières permettent de créer en moyenne 38 activités chaque deux mois.

En troisième lieu, l'agriculture familiale permet de satisfaire une partie des besoins alimentaires pour la majorité des familles enquêtées, elles font de l'agriculture pour leur subsistance et pour réduire leurs dépenses dans la facture alimentaire, mais lorsque' elles ont une bonne récolte, ces familles vendre l'excédent pour avoir en contre partie une somme d'argents.

3-3-2) Les défis de l'agriculture familiale

Comme toute autre activité, l'agriculture familiale se trouve face à certaines nombre de défis. Pour les familles enquêtées dans notre enquête dans la commune de Makouda, les principaux problèmes qu'elles rencontrent sont :

- Le manque de terre où certaine famille le manque de terre représente un grand obstacle pour le développement de leur agriculture.
- Pour d'autres agriculteurs ce n'est pas le manque de terre qui pose le problème mais leur caractère morcelé qui est le problème car les parcelles de terres ne se trouvent pas dans une zone unique ce qui rend la gestion de l'exploitation très difficile.
- Il ya aussi la pénibilité de travail à coté de manque de mains d'œuvres, ce qui pousse les agriculteurs de cultiver des petites parcelles de terre et avec des faibles quantités est principalement la faible fertilité des terres et le maque de ressources d'irrigations et le manque de mécanisation
- La cherté des intrants et du matériel que ce soit pour la culture de la terre ou pour l'élevage ce qui a poussé certains éleveurs de réduire les effectifs de leurs troupeaux car ils ne disposent pas des moyens financiers nécessaires pour couvrir leurs charges.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

- En fin, les différentes maladies qui touchent les animaux et les plantes, où la maladie de la fièvre aphteuse qu'a attaqué un nombre important de troupeaux et elle a tué un nombre important d'effectif, avec le manque de professionnalisme, les agriculteurs se trouvent dans l'incapacité de maîtriser la situation.

En conclusion, on peut dire qu'après l'enquête qu'on a menée dans ce travail de recherche pour déterminer la place de l'agriculture familiale dans le développement local de la commune de Makouda, nous avons permis d'identifier et de confirmer son rôle important en matière de création d'emplois, de création d'activité et d'approvisionnement de marché en produits agricoles et subvenir les besoins alimentaires des familles de cette région. Mais également cette enquête nous a permis aussi d'identifier les préoccupations majeures des agriculteurs envers les grands défis et problèmes qu'ils rencontrent en exerçant de l'agriculture familiale.

Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda

Conclusion de chapitre III.

Sur un potentiel foncier agricole très limité avec une surface agricole utile (SAU) ne représentant que 33% de la surface agricole totale, le secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou est dominé par l'élevage animal surtout l'élevage bovin et ovin où leur production à enregistrée ces cinq dernières années une augmentation significative mais qui reste toujours insuffisante pour satisfaire les besoins de toute la population de plus en plus croissante.

La filière apicole a connu une progression importante vue la richesse de la flore mellifère et une capacités d'accueil estimées à 400 000 essaims, mais le rendement moyen de miel est faible soit 3, 18 kg /ruche, d'où la nécessité de former les apiculteurs aux nouvelles techniques pour qu'ils puissent augmenter la production.

En raison de son caractère montagneux la SAU est dominée par l'arboriculture (Oliviers et figuiers principalement) à concurrence de 45 552 hectares soit 46% de son espace total. Le patrimoine oléicole donc donne à la wilaya sa principale vocation nécessite d'être réhabilité et de connaitre une extension toutes en modernisant les conduites culturales.

L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou en générale et dans la commune de Makouda en particulier, occupe une place importante dans le développement local. Elle présente plusieurs atouts en matière de création d'emplois et la réduction de taux de chômage mais aussi la production de biens agricoles pour satisfaire les besoins alimentaire des familles rurales. Mais elle est confrontée à un certain nombre de défis dont leur résolution nécessite la réunion de tous les efforts de toutes nature : publics ou privés.

Les élevages hors sol en général et les élevages avicoles de type fermier pratiqué dans des exploitations familiales peuvent constituer l'alternative à privilégier pour l'amélioration des revenus du monde rural, contenu de la rareté des terres agricoles destinées surtout à la production végétale.

Conclusion générale

Conclusion générale

Il est aujourd'hui largement admis que l'amélioration de la situation alimentaire dans les pays en développement passe avant tout par le développement du secteur agricole. En effet, une grande majorité des pauvres et du mal nourris dans les pays du Sud se situe dans les milieux ruraux. Améliorer les conditions de leur travail et notamment leur revenu constitue donc une étape très importante pour réduire l'insécurité alimentaire.

L'agriculture est un instrument de développement crucial de fait qu'elle est dotée de multiples fonctions. Sa multifonctionnalité fait référence à ses différentes fonctions productives, sociales et environnementales. Au-delà de sa vocation première de production, l'agriculture procure des bénéfices à la société. Entre autres, elle contribue à l'attractivité des territoires, à la gestion et à la protection des ressources naturelles, ainsi qu'au maintien de services dans la communauté, tout comme elle façonne les paysages ruraux. En outre, l'agriculture joue un rôle déterminant dans le dynamisme des milieux ruraux, notamment en raison de ses retombées directes et indirectes sur le plan des emplois et celui des revenus.

En Algérie, l'agriculture a connue de profonds changements allant de la période coloniale jusqu'à nos jours. Durant la période coloniale, l'Etat français détient le monopole sur l'agriculture avec un système agricole moderne doté des équipements nouveaux et de toute sorte de subvention financière dont la production a pour objectif l'approvisionnement de marché français, contre un système traditionnel archaïque dépourvu de toutes les équipements et moyens financiers dont la production est médiocre elle n'arrive même pas à satisfaire les besoins de la population indigène.

Après l'indépendance, l'Etat algérienne a mis en place une série de politiques agricoles afin de développer l'agriculture à savoir : l'autogestion, la politique des réformes agraires, plan National de Développement Agricole (PNDA) à partir de 2000 s'est élargi en 2002 à la dimension rurale (PNDAR), et la politique de renouveau agricole et rurale de 2009 à nos jours.

L'agriculture a connu un essor important dès la mise en œuvre de la politique de Renouveau Agricole et Rurale en 2009, surtout à travers les actions réalisées dans le cadre des projets de PPDRI financés principalement par le Fond National de Développement Rural(FNDR).

Conclusion générale

L'agriculture familiale en tant que forme d'agriculture dominante en Algérie où sur les 1 023 799 exploitations agricoles que compte le secteur agricole, 70% ont des petites exploitations avec une superficie comprise entre 0,1 et moins de 10 ha occupe 25,4% de la SAU totale, une prédominance de l'exploitation individuelle avec 83,1% du total des exploitations, réparti sur 79,7% de la SAU totale dont 72,8%, d'exploitations sur les terres de propriété privée. En fin, sur une population active agricole de 4 421 358 personnes, 75,75% sont des actifs familiaux (permanents et saisonniers) qui représentent un effectif de 349 447 personnes¹, a peu bénéficié de plusieurs actions relevant de la politique de renouveau rurale dont l'objectif est de développer les petites exploitations notamment les petits élevages en zone de montagne (apiculture, cuniculture, aviculture, caprins et ovins) permettant l'amélioration des revenus des exploitants, l'occupation de la cellule familiale et la création d'autres emplois d'une part, et d'augmenter et améliorer le potentiel productif viticole et arboricole particulièrement l'oléiculture en d'autre part.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou et particulièrement dans la commune de Makouda, l'agriculture familiale est une activité ancestrale où presque chaque famille cultive son propre parcelle de terre et dispose d'un petit élevage fermier pour subvenir à sa consommation en fruits, légumes, viandes et produits laitiers, et éventuellement vendre l'excédent.

A travers l'enquête qu'on a munir auprès de 50 familles constituant notre échantillon d'étude, on a constaté que l'agriculture à caractère familial constitue l'élément principal de l'ensemble de l'agriculture dans la commune de Makouda et elle en représente encore une part importante dans le développement local de cette région. En fait, elle remplit plusieurs rôles :

- Elle assure la sécurité de la famille agricole (autoconsommation, revenu, emplois).
- La réduction de chômage à travers la création des emplois directs et indirects.
- Elle permet de créer d'autres activités de transformation et de distribution.
- Elle pourvoit à l'approvisionnement du marché urbain.
- Elle est aussi le lieu d'accumulation et de génération de surplus pour l'ensemble de l'économie.

¹ Recensement General de l'Agriculture - 2001

Conclusion générale

Dans notre cas d'étude, la région de Makouda est une zone montagneuse où l'agriculture familiale se trouve confronté à de multiples risques.

Il y a le risque agro-écologique lié à la transformation profonde des écosystèmes en agro systèmes et, donc, au mode de relation des hommes à la terre et à l'environnement.

Il y a évidemment le risque foncier, lequel est intimement lié au mode d'évolution des structures agraires: l'espace foncier peut en effet faire l'objet de modifications, de transformations ou d'appropriations par l'Etat ou les particuliers. Cela risque d'influer d'une manière décisive sur la nature des écosystèmes, sur le mode d'évolution des systèmes de production et sur les stratégies familiales quant à la résolution de leurs problèmes de survie.

Il y a ensuite le risque technique qui se trouve lié aux types de performance attendue des systèmes de production et à la nature des techniques de production mises en place : certaines règles de performance et certaines techniques peuvent avoir des effets pervers.

Face à ces risques, l'agriculture familiale dispose de certains enjeux, d'abord les enjeux réels sont d'abord perçus par les principaux concernés, les agriculteurs qui, d'ailleurs, luttent désespérément pour assurer la reproduction de leur conditions d'existence : la reproduction simple de l'exploitation agricole et de la famille agricole.

Les risques les plus importants viennent ensuite de l'extérieur puisque, le plus souvent, l'enjeu le plus important pour l'Etat, en tant que puissance publique, n'est pas de permettre la reproduction de la famille agricole en tant que telle mais de transformer et de modifier, par la mise en valeur ou les opérations dites de développement rural, le paysage de la zone.

Or, l'action de l'Etat ou de tout autre promoteur de développement obéit à des logiques et à des stratégies autres que celles mises en œuvre quotidiennement par les agriculteurs et les familles agricoles. Les logiques et les stratégies de ceux-là sont bien plus adaptées au contexte difficile de leurs zones ; les enjeux sont chez eux encore mieux ciblés.

A la fin de notre travail, à travers l'enquête qu'on a fait sur la région de Makouda, nous avons pu répondre à notre problématique qui est les enjeux de l'agriculture familiale et la place que cette dernière occupe dans le développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou particulièrement dans la commune de MAKOUDA tout en confirmant nos hypothèses mis au départs.

Annexe N° 1 : Population et densité des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou au RGPH 2008.

COMMUNES ET DAIRA	SUPERFICIE EN (KM ²)	Population		Totale	Densité (Hab. /Km ²)
		Masculin	Féminin		
TIZI OUZOU	102,36	64 412	63 265	127 677	1 247
TOTAL DAIRA	102,36	64 412	63 265	127 677	1 247
A. EL HAMMAM	38,55	10 005	10 226	20 231	525
AKBIL	37,04	4 348	4 482	8 830	238
ABI YOUCEF	16,86	3 876	3 806	7 682	456
AIT YAHIA	52,44	6 948	7 285	14 233	271
TOTAL DAIRA	144,89	25 177	25 799	50 976	352
AZAZGA	77,05	16 896	16 758	33 654	437
FREHA	68,55	12 015	11 618	23 633	345
IFIGHA	46,86	3 927	4 077	8 004	171
ZEKRI	88,51	1 570	1 679	3 249	37
YAKOUREN	79,30	6 038	6 188	12 226	154
TOTAL DAIRA	360,27	40 446	40 320	80 766	224
AZEFFOUN	126,66	8 909	8 526	17 435	138
AGHRIBS	65,11	6 153	6 103	12 256	188
AKERROU	41,75	2 354	2 284	4 638	111
AIT CHAFAA	85,49	1 819	1 961	3 780	44
TOTAL DAIRA	319,01	19 235	18 874	38 109	119
BENI DOUALA	35,09	10 731	10 752	21 483	612
AIT MAHMOUD	25,73	3 775	3 878	7 653	297
BENI AISSI	21,25	3 826	3 709	7 535	355
BENI ZMENZER	20,29	6 125	6 022	12 147	599
TOTAL DAIRA	102,35	24 457	24 361	48 818	477
BENI YENNI	34,25	2 855	2 850	5 705	167
IBOUDRAREN	32,50	2 682	2 695	5 377	165
YATAFEN	15,99	1 960	1 969	3 929	246
TOTAL DAIRA	82,74	7 497	7 514	15 011	181
BOGHNI	51,50	15 492	15 200	30 692	596
ASSI YOUCEF	26,28	8 616	8 688	17 304	659
BOUNOUH	26,99	4 834	4 867	9 701	359
MECHTRAS	17,36	6 184	6 114	12 298	708
TOTAL DAIRA	122,13	35 126	34 869	69 995	573
BOUZEGUENE	66,90	11 799	12 349	24 148	361
BENI ZIKKI	20,64	1 892	1 997	3 889	188
I. OUMALOU	50,38	6 406	6 595	13 001	258
IDJEUR	72,06	5 035	5 176	10 211	142
TOTAL DAIRA	209,97	25 132	26 117	51 249	244
D.BEN KHEDDA	33,41	15 780	15 109	30 889	924
SIDI NAMANE	42,24	5 539	5 073	10 612	251
TADMAIT	63,66	11 417	11 253	22 670	356
TIRMITINE	32,91	9 527	9 534	19 061	579
TOTAL DAIRA	172,23	42 263	40 969	83 232	483
D. EL. MIZAN	80,84	19 568	19 276	38 844	481
AIN ZAOUIA	56,89	8 760	8 759	17 519	308
FRIKAT	38,59	6 515	6 224	12 739	330
A.Y. MOUSSA	62,90	10 025	10 130	20 155	320
TOTAL DAIRA	239,21	44 868	44 389	89 257	373

COMMUNES ET DAIRA	SUPERFICIE EN (KM ²)	POPULATION		TOTALE	DENSITE (HAB. /KM ²)
		MASCULIN	FEMININ		
L.N.IRATHEN	39, 28	14 595	14 409	29 004	738
AIT AGOUACHA	26, 21	2 057	2 063	4 120	157
IRDJEN	21, 24	6 667	6 479	13 146	619
TOTAL DAIRA	86, 73	23 319	22 951	46 270	534
IFERHOUNEN	32, 95	6 144	6 179	12 323	374
ILLILTEN	26, 84	4 458	4 567	9 025	336
IMSOUHEL	24, 69	3 168	3 352	6 520	264
TOTAL DAIRA	84, 47	13 770	14 098	27 868	330
MAATKAS	45, 29	15 836	15 606	31 442	694
S. EL THENINE	20, 86	7 356	7 278	14 634	701
TOTAL DAIRA	66, 15	23 192	22 884	46 076	697
MAKOUDA	57, 43	11 828	12 498	24 326	424
BOUDJIMA	34, 94	7 812	7 780	15 592	446
TOTAL DAIRA	92, 37	19 640	20 278	39 918	432
MEKLA	64, 71	12 395	12 435	24 830	384
AIT KHELLILI	24, 58	5 723	5 829	11 552	470
SOUAMAA	39, 96	5 262	5 397	10 659	267
TOTAL DAIRA	129, 25	23 380	23 661	47 041	364
OUACIFS	17,18	5 171	4 938	10 109	589
AIT BOUMAHDI	23, 23	3 014	3 097	6 111	263
AIT TOUDDERT	34, 59	4 299	4 196	8 495	246
TOTAL DAIRA	74, 99	12 484	12 231	24 715	330
OUADHIAS	32, 83	8 087	8 348	16 435	501
AIT BOUADDOU	39, 30	7 137	6 995	14 132	360
TIZI N'TLETA	26, 90	7 665	7 711	15 376	572
A.GUEGHRANE	40, 51	4 777	4 729	9 506	235
TOTAL DAIRA	139, 54	27 666	27 783	55 449	397
OUAGUENOUN	39, 78	8 699	8 711	17 410	438
AIT A.MIMOUN	36, 30	10 091	10 042	20 133	555
TIMIZART	65, 14	14 717	14 140	28 857	443
TOTAL DAIRA	141, 21	33 507	32 893	66 400	470
TIGZIRT	41, 68	5 952	6 010	11 962	287
IFLISSEN	66, 87	6 967	7 321	14 288	214
MIZRANA	57, 84	4 689	4 695	9 384	162
TOTAL DAIRA	166, 38	17 608	18 026	35 634	214
TIZI GHENIFF	41, 07	14 353	14 239	28 592	696
M'KIRA	35, 84	8 915	8 691	17 606	491
TOTAL DAIRA	76, 91	23 268	22 930	46 198	601
TIZI RACHED	31, 05	8 680	8 432	17 112	551
AIT OUMALOU	13, 74	4 429	4 284	8 713	634
TOTAL DAIRA	44, 79	13 109	12 716	25 825	577
TOTAL WILAYA	2957, 94	559 556	556 928	1 116 484	377

Source : Annuaire statistique de 2008

Annexe N°2 : Le taux d'électrification au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008

DESIGNATION DES COMMUNES	NBRE DE FOYERS TOTAL	NBRE DE FOYERS ELECTRIFIES	TAUX D'ELECTRI-FICATION GLOBAL (%)
TIZI-OUZOU	31 990	30 106	94, 11
TOTAL DAIRA	31 990	30 106	94, 11
AIN-EL-HAMMAM	5 807	5 327	91, 73
AKBIL	2 083	2 057	98, 75
ABI-YOUCF	1 699	1 628	95, 82
AIT-YAHIA	4 406	4 297	97, 53
TOTAL DAIRA	13 995	13 309	95, 10
AZAZGA	8 606	8 266	96, 05
FREHA	5 060	4 958	97, 98
IFIGHA	4 242	4 131	97, 38
ZEKRI	1 706	1 617	94, 78
YAKOUREN	3 580	3 450	96, 36
TOTAL DAIRA	23 194	22 421	96, 67
AZEFFOUN	5 579	5 176	92, 78
AGHRIBS	3 523	3 379	95, 92
AKERROU	1 347	1 331	98, 83
AIT CHAFAA	1 638	1 565	95, 56
TOTAL DAIRA	12 087	11 458	94, 80
BENI-DOUALA	4 145	4 122	99, 45
AIT- MAHMOUD	3 072	2 826	91, 99
BENI-AISSI	1 847	1 820	98, 54
BENI-ZMENZER	2 814	2 710	96, 30
TOTAL DAIRA	11 878	11 478	96, 63
BENI-YENNI	2 034	1 900	93, 43
IBOUDRARENE	1 607	1 533	95, 40
YATAFEN	1 148	1 067	92, 94
TOTAL DAIRA	4 789	4 500	93, 99
BOGHNI	6 519	6 250	95, 87
ASSI-YOUCF	2 821	2 760	97, 84
BOUNOUH	2 177	2 020	92, 79
MECHTRAS	2 696	2 586	95, 92
TOTAL DAIRA	14 213	13 616	95, 80
BOUZEGUENE	7 002	6 990	99, 83
BENI-ZEKKI	1 198	1 177	98, 24
ILLOULA- OUMALOU	3 024	2 820	93, 27
IDJEUR	3 399	3 197	94, 06
TOTAL DAIRA	14 623	14 180	96, 97
DRAA-BEN-KHEDDA	7 844	7 430	94, 72
SIDI-NAMANE	2 327	2 210	94, 96
TADMAIT	4 751	4 522	95, 17
TIRMITINE	3 658	3 400	92, 95
TOTAL DAIRA	18 580	17 561	94, 52
DRAA-EL-MIZAN	7 886	7 600	96, 37
AIN-ZAOUIA	3 203	3 149	98, 31
FRIKAT	2 710	2 332	86, 05
AIT-YAHIA-MOUSSA	3 601	3 377	93, 78
TOTAL DAIRA	17 400	16 458	94, 58

DESIGNATION DES COMMUNES	NBRE DE FOYERS TOTAL	NBRE DE FOYERS ELECTRIFIES	TAUX D'ELECTRI-FICATION GLOBAL (%)
L-N-IRATHEN	7 599	7 449	98,03
AIT-AGOUACHA	1 471	1 313	89,26
IRDJEN	3 403	3 128	91,91
TOTAL DAIRA	12 473	11 904	95,44
IFERHOUNEN	2 950	2 934	99,47
ILLILTEN	2 357	2 337	99,17
IMSOUHEL	1 942	1 808	93,12
TOTAL DAIRA	7 249	7 073	97,57
MAATKAS	5 876	5 560	94,62
SOUK-EL-TENINE	2 829	2 750	97,20
TOTAL DAIRA	8 705	8 310	95,46
MAKOUDA	4 221	4 010	95,00
BOUDJIMA	3 189	2 941	92,22
TOTAL DAIRA	7 410	6 951	93,81
MEKLA	6 430	6 300	97,98
AIT KLHELLILI	2 982	2 923	98,03
SOUAMAA	2 936	2 859	97,39
TOTAL DAIRA	12 348	12 083	97,85
OUACIFS	2 397	2 203	91,91
AIT BOUMAHDI	1 937	1 803	93,10
AIT TOUDDERT	1 910	1 897	99,32
TOTAL DAIRA	6 244	5 906	94,59
OUADHIAS	4 329	3 970	91,71
AIT BOUADDOU	3 113	3 101	99,60
TIZI N'TLETA	3 633	3 584	98,65
A-GUEGHRANE	2 404	2 266	94,27
TOTAL DAIRA	13 479	12 921	95,86
OUAGUENOUN	3 610	3 153	87,35
AIT AISSA MIMOUN	4 478	4 062	90,71
TIMIZART	4 818	4 453	92,42
TOTAL DAIRA	12 906	11 686	90,55
TIGZIRT	4 867	4 713	96,84
IFLISSEN	3 669	3 466	94,47
MIZRANA	2 059	1 991	96,72
TOTAL DAIRA	10 595	10 156	95,86
TIZI-GHENIFF	5 626	5 270	93,67
M'KIRA	3 694	3 590	97,18
TOTAL DAIRA	9 320	8 860	95,06
TIZI-RACHED	3 835	3 598	93,82
AIT OUMALOU	2 505	2 433	97,14
TOTAL DAIRA	6 340	6 033	95,16
TOTAL WILAYA	269 828	256 971	95,24

Source : Annuaire statistique de 2008

Annexe N° 3 : Localités alimentées en gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

LOCALITES	NOMBRE TOTAL DE FOYERS (1)	NBRE DE FOYERS RACCORDES	TAUX DE PENETRATION EN GAZ (%)
TIZI-OUZOU	31 990	22 066	68, 98
AIN-EL-HAMMAM	5 807	1170	20, 15
AIT-YAHIA	4 406	120	2, 72
AZAZGA	8 606	6 753	78,46
FREHA	5 060	2 586	51
BENI-ZMENZER	2 814	1 764	62, 68
D-B-KHEDDA	7 844	5 295	67, 50
TADMAIT	4 751	2 134	44, 91
D-E-MIZAN	7 886	2 897	36, 73
AIN ZAOUIA	3 203	1 180	36, 84
FRIKAT	2 710	1 474	54, 39
TIZI-GHENIFF	5 626	2 472	43, 94
BOGHNI	6 519	3 301	50, 63
ASSI-YOUCEF	2 821	747	26, 48
MECHTRAS	2 696	1 713	63, 54
L.N.IRATHEN	7 599	800	10, 53
IRDJEN	3 403	210	6,17
IFERHOUNENE	2 950	1 025	34, 74
MEKLA	6 430	3 862	60
AIT-KHELLILI	2 982	353	11,84
OUADHIAS	4 329	1 704	39, 36
TIZI-N'TLETA	3 633	336	9, 25
OUAGUENOUN	3 610	1 929	53,43
AIT. AISSA. MIMOUN	4 478	404	09
TIZI-RACHED	3 835	1 347	35, 12
RACCORDEMENT CLIENTELE NOUVELLE (RCN)	-	118	-
TOTAL WILAYA	269 828	67 760	25, 11

Source : Source : Annuaire statistique de 2008.

Annexe N°4 : La production halieutique ainsi que le collectif marin et les infrastructures de soutien dans l'année 2008

1- Production halieutique

Unité : tonne

ESPECES	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre	4 ^{ème} Trimestre	TOTAL
P.DEMERSAUX	70, 1	53, 78	50, 23	42, 77	216, 88
P.PELAGIQUES	66, 95	143, 4	65, 1	85, 53	360, 98
G.PELAGIQUES	37, 23	27, 56	23, 93	13, 39	102, 11
REQ ET SQUALES	06, 6	6, 23	8, 7	07, 05	28, 58
CRUSTACES	54, 2	18, 45	43, 3	59, 7	175, 65
MOLLUSQUES	08, 01	3, 625	2, 89	3, 52	18, 05
TOTAL	243, 09	253, 05	194, 15	211, 96	902, 25

Source : Source : Annuaire statistique de 2008.

2-Effectifs marin

COLLECTIF MARIN	INSCRITS DEFINITIFS	INSCRITS PROVISOIRES	EFFECTIFS MARIN			NOMBRE D'EMBARQUES	TAUX D'EMBARQUEMENT (%)
			TOTAL	DONT DIPLOMES	NON DIPLOMES		
PATRONS	115	24	139	139	0	76	54, 67
MECANICIENS	16	12	28	28	0	03	10, 71
MARINS	102	56	158	86	59	103	65, 18
TOTAL	233	92	325	253	59	182	56

Source : Source : Annuaire statistique de 2008.

3-Infrastructures de soutien : ports de pêche :

PORT D'AZEFFOUN	PORT DE TIGZIRT
<p><u>CAPACITE D'ACCOSTAGE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 05 CHALUTIERS - 15 SARDINIERS - 30 PETITS METIERS. <p><u>INFRASTRUCTURES EXISTANTES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une halle à marrée - Une station avitaillement marine - Une fabrique de glace. <p><u>POSSIBILITE D'INVESTISSEMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction navale - Réparation navale. - Moyen de relevage. - Fabrique de glace. - Comptoir de vente. - Foyer - empêcheur. - Halle à marché 	<p><u>CAPACITE D'ACCOSTAGE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 02 CHALUTIERS - 05 SARDINIERS - 20 PETITS METIERS. <p><u>POSSIBILITE D'INVESTISSEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réparation navale - Moyen de relevage - Entrepôt frigorifique - Fabrique de glace - Station d'avitaillement.

Source : Source : Annuaire statistique de 2008.

Annexe N°5 : La production végétale pendant les cinq dernières compagnes agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou

1- La production arboriculture

DESIGNATION	ARBORICULTURE(QX)					
	CULTURE FRUITIERE	OLIVIER	FIGUIER	Noyaux Pépins RUSTIQUES	AGRUMES	VIGNE DE table
2009-2010	386458	204000	154775	745257	201050	145408
2010-2011	1532088	821760	128813	227268	244703	109544
2011-2012	1094260	179786	79182	361079	279786	194982
2012-2013	363494		117808,66	365 000	23600	185759
2013-2014	270322	288000	148175,85	405 547	284 312	207328

Source : données de la direction des services agricole, 2015

2- La production de céréales, maraichage et fourrages

Désignation compagne Agricole	CEREALES	MARAICHAGE	FOURAGES
2009-2010	111991	1275067	2664622
2010-2011	92387	1348181	2907288
2011-2012	120425	1336587	2970058
2012-2013		1 361 771,40	
2013-2014	104 494	111 87 62	300 884

Source : données de la direction des services agricole, 2015

Annexe N°6 : Les projets de PPDR dont a bénéficié la commune de Makouda

(2009-2014)

Année du projet	Localité	Nature des Actions	Quantité	Usage (collectif ou individuel)	emploi créé	Nbr de bénéficiaires	Activité développée	Nbr de ménage touché
2010	Ain Larbaa	Création de petites unités d'élevage (ovin)	3 unités	individuel	0	03		79
2010	Ain Larbaa	Création de petites unités d'élevage (caprin)	1 unité	individuel	0	01		79
2010	Ain Larbaa	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	5 unités	individuel	0	05		79
2010	Ain Larbaa	Création de petites unités d'élevage (bovin)	8 unités	individuel	0	08		79
2010	Stita	Création de petites unités d'élevage (ovin)	3 unités	individuel	0	03		270
2010	Stita	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	5 unités	individuel	0	05		270
2010	Tala Bouzrou	Création de petites unités d'élevage (ovin)	3 unités	individuel	0	03		300
2010	Tala Bouzrou	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	5 unités	individuel	0	05		300
2010	Tala Bouzrou	Création de petites unités d'élevage (bovin)	1 unité	individuel	0	01		300
2010	Akerrou Mahfoud	Création de petites unités d'élevage (ovin)	3 unités	individuel	0	03		50
2010	Akerrou Mahfoud	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	4 unités	individuel	0	04		50
2010	Akerrou Mahfoud	Création de petites unités d'élevage (bovin)	1 unité	individuel	0	01		50
2011	Akhendouk	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	3 unités	individuel	0	03		573
2011	Akhendouk	Création de petites unités d'élevage (ovin)	3 unités	individuel	0	03		573
2012	Maachera	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	6 unités	individuel	0	06		230
2013	Tazart	Création d'unités de petits élevages (apiculture)	6 unités	individuel	0	06		276
2013	Tazart	Création de petites unités d'élevage (ovin)	9 unités	individuel	0	09		276
2013	Tazart	Création de petites unités d'élevage (bovin)	2 unités	individuel	0	02		276
2013	Tazart	Création d'unités de petits élevages (cuniculiculture)	1 unité	individuel	0	01		276
2009	Ichikar	création d'unités de petits élevages (apiculture)	10 unités	individuel	10	10	apiculture	10
2010	Ain Larbaa	Réalisation de murettes en pierres sèches	46 m3	collectif	3	0	lutte contre l'érosion	79
2010	Ain Larbaa	Correction torrentielle	2059 m3	collectif	5	0	lutte contre l'érosion	79
2010	Ain Larbaa	Réhabilitation et aménagement de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	4 km	collectif	5	0	désenclavement	79
2010	Stita	Plantations fruitières	17 ha	individuel	18	18	oléiculture	270

2010	Tala Boizro	Plantations fruitières	10 ha	individuel	32	47	oléiculture	300
2010	Tala Bouzrou	Ouverture de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	5,4 km	collectif	2	0	désenclavement	300
2010	Akerrou Mahfoud	Plantations fruitières	11 ha	individuel	11	15	oléiculture	50
2011	Akhendouk	Plantations fruitières	25 ha	individuel	25	29	oléiculture	573
2011	Akhendouk	Captage et aménagement de sources	1 unité	collectif	4	0	ressource en eau	573
2011	Akhendouk	Ouverture de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	4 km	collectif	8	0	désenclavement	573
2011	Akhendouk	Débroussaillage	500 sujets (oléastre)	collectif	0	0	réhabilitation de l'oléiculture	573
2011	Akhendouk	Greffages oléastre et vignoble	500 sujets (oléastre)	collectif	0	9	réhabilitation de l'oléiculture	573
2012	Maachera	Plantations fruitières	10 ha	individuel	9	7	oléiculture	230
2012	Maachera	Ouverture de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	3 km	collectif	9	0	désenclavement	230
2013	Tazart	Correction torrentielle	400 m3	collectif	0	0		276
2013	Tazart	Plantations fruitières	5 ha	collectif	10	20	oléiculture	276
2013	Tazart	Débroussaillage	600 sujets (oléastre)	collectif	0	0		276
2013	Tazart	Greffages oléastre et vignoble	600 sujets (oléastre)	collectif	8	5		276
2013	Tazart	Ouverture de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	4 km	collectif	4	0		276
2013	Tazart	Réhabilitation et aménagement de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	4 km	collectif	5	0		276
2013	Tazart	Captage et aménagement de sources	2 unités	collectif	0	0		276
2014	Illilen	Captage et aménagement de sources	1,0 unité	collectif			ressource en eau	
2014	Illilen	Plantations fruitières	2,5 ha	individuel		50	oléiculture	
2014	Illilen	ouverture de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	1,0 km	collectif			désenclavement	
2014	Illilen	Réhabilitation et aménagement de pistes agricoles, rurales et voies d'accès au périmètre de mise en valeur	1,5 km	collectif			désenclavement	
2014	Illilen	correction torrentielle	200,0 m3	collectif			lutte contre l'érosion	
2014	Illilen	Réalisation de murettes en pierres sèches	100,0 m3	collectif			lutte contre l'érosion	
2014	Illilen	Débroussaillage	250,0 sujets (oléastre)	individuel			réhabilitation de l'oléiculture	
2014	Illilen	Greffages oléastre et vignoble	250,0 sujets (oléastre)	individuel			réhabilitation de l'oléiculture	

Source : La direction générale des forêts de la wilaya de Tizi-Ouzou(2015).

Annexe N° 7 : LE QUESTIONNAIRE

Dans le but de munir à bon notre travail de recherche, le recours à l'utilisation d'un questionnaire pour recueillir le maximum d'information auprès des familles exerçant l'agriculture familiale est indispensable de fait que c'est un sujet qui nécessite des enquêtes sur le terrain pour arriver mieux à tirer des conclusions plus fiables et surtout originales. Ce questionnaire est adressé à un échantillon de 50 familles exerçant de l'agriculture familiale dans cinq villages de la commune de Makouda.

Section 01 : Identification de l'exploitant

Numéro du questionnaire :

Village :

Nom du chef d'exploitation.....

Sexe : Masculin Féminin

Age :
De 15 à 35 De 36 à 50 De 51 et plus

Situation familiale :

Célibataire

Marié

Autre

Niveau d'instruction du chef d'exploitation

Sans niveau

Primaire

Moyen

Secondaire

Autre (à préciser)

Expérience dans l'agriculture en année :

Taille du ménage de l'exploitant.....

Q1) Avez vous reçu une formation en rapport directe avec l'agriculture ?

Oui Non

Q2) Si oui, quelle a été la durée totale de cette formation ?

Moins d'un an

Entre 1 et 3 ans

Plus de 3 ans

Section 02 : Agriculture et activités économiques de l'exploitant

Q1) Quel est le système de culture exercé dans votre exploitation ?

a) Culture de la terre b) Élevage d'animaux c) Mixte= (a+b)

Si c'est la culture de la terre :

Spéculation	Superficie utilisée	Production	Rendement
Céréales			
Maraîchage			
Arboriculture			
Fourrages			

Si c'est l'élevage d'animaux :

Type d'élevage	Bâtiment	Effectif	Production et Type de produit (lait, viande, miel...)	Rendement
Bovin				
Ovin				
Caprin				
Viticulture				
Apiculture				

Q2) Exercez-vous une activité secondaire à l'exploitation ?

Oui Non

Si oui, la quelle ?

- Fonctionnaire
- Artisanat
- Commerce
- Autres (à préciser)

Q3) Avez-vous bénéficié d'appui financier ?

Oui Non

Si oui quelles sont les sources ?

- Etat
- Famille
- Association
- Autres (à préciser)

Q4) Quel est le montant de cet appui ? (en milliers de DA)

Q5) Appartenez-vous à une organisation paysanne ?

Oui Non

Si oui depuis combien d'année ?

- Moins de 2 ans
- Entre 2 et 5 ans
- Plus de 5 ans

Q6) Bénéficier vous d'un dispositif d'appui conseil ?

Oui Non

Si oui de quelle structure

- Etat
- ONG
- Autres (à préciser)

Q7) Bénéficier vous d'encadrement ?

Oui

Non

Si oui de quelle structure

Etat

ONG

Autres (à préciser)

Section 03 : Caractéristiques de l'exploitation

Q1) Quelle est la superficie totale de votre exploitation (en ha ou en m2) ?

Q2) Quelle est la surface agricole utile (en ha ou en m2) ?

Q3) Quel est le nombre d'actif familial utilisé dans votre exploitation ?

Homme

Femme

Q4) avez-vous utilisé une main d'œuvre salariale ?

Oui

Non

Si oui, quel est le nombre d'actif salarié utilisé et pour quelle tache de travail ?

Section 4 : Capital physique utilisé et accès à la terre

Q1) quels sont les équipements utilisés dans votre exploitation ?

Tracteur

Matériel tracté

Autres

Q2) Quel est le mode d'appropriation de votre exploitation ?

Fermage

Héritage

Achat

Autres

Si c'est une location, quelle son cout annule en DA ?

Q3) Quelles sont vous sources d'eaux ?

Réseau public

Puits

Retenue colinéaires

Section 05 : Consommations Intermédiaires

Q1) Utilisez- vous des semences :

Semences améliorées

Semences traditionnelles

Q2) En quelle quantité en Kg ?

Q3) Quelle en est la provenance ?

Achat au marché

Stock

Don

Autres

Q4) Quel est le prix unitaire en DA ?

Q5) Quel est le coût total d'acquisition ?

Q6) Quelles sont les contraintes majeures à la production ?

Manque de main d'œuvre

Pénibilité du travail

Manque de terres

Manque de semences

Faible fertilité du sol

Maladies des plantes et d'animaux

Coût des intrants trop élevés

Manque de formation

Autres (à préciser)

Q7) Quel est votre objectif de production ?

Subsistance

Vente

Subsistance et vente

Q8) Quelle est votre principale clientèle directe ?

Consommateurs

Revendeurs

Industriels

Autres (à préciser)

Q9) Pendant les cinq dernières années, comment évaluez-vous l'évolution de votre production ?

A la hausse

A la baisse

Stable

Et comment vous justifier chaque situation ?

Bibliographique

Ouvrages

- BEDRANI S : "L'agriculture algérienne depuis 1966 : étatisation ou privatisation". Édition : office des publications universitaires, Alger 1981
- BENACHNHOU A : "politiques agraires en Algérie, vers l'autonomie ou la dépendance", édition : centre de recherche en économie appliquée
- BENAMRANE D: "Agriculture et le développement en Algérie", édition SNED, Alger 1980
- HERSI A : "Les mutations des structures agraires en Algérie depuis 1962", édition : office des publications universitaire(OPU) Alger, 1979,
- MORIZE J : « Manuel pratique de vulgarisation agricole, 2 volume », Maisonneuve et Larose, Paris 1992.
- NADIR M T : "l'Agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977", édition : office des publications universitaires, 29 rue Abou Nouas, Hydra, Alger, 1982

Articles et rapports

- AUGE-LARIBE.M, Article sur : « Essai de définitions des termes de l'économie », Bulletin et la société française d'économie rural.www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1954_num_21_1_1348
- BACI L : "Fiche sur les réformes agraires en Algérie de 1963 à 1987", <http://www.formesdufoncier.org/pdfs/FicheReformesAg.pdf&ved>
- BELIERES J-F: « Les agricultures familiales du monde=Définition, Contribution et politiques publiques », édition la Cird http://www.researchgate.net/publication/269395524_les_agricultures_familiales_du_monde_définitions_contributions_et_politiques_publique.
- BOUCHETATA Ahmed : « Le développement en Algérie : Importance de la formation aux nouvelles approches et à l'utilisation d'outils méthodologiques » <http://books.google.dz>

>books>Développement_ local_ en_ Algérie_Importance _de_ la_ formation aux_ nouvelles _approches _et _à _l'utilisation_ d'outils_ méthodologiques.pdf.

-BESSAOUD O: « L'agriculture et la paysannerie en Algérie, les grandes handicaps Communication au Sampasium. Etat des savoirs en sciences sociales et humaines CRASC-Oran-20-22 septembre 2004. www.djamel-belaid.fr/economie/agriculture-et-paysannerie-en-alg%C3%A9rie/

-CAMACHO M : « La paysannerie Algérienne, l'autogestion et la révolution agraire, page 123 et 124 http://madarevues.recherches.gov.mg/IMG/pdf/terre-mg17_5_pdf&ved.

-DEMBELE, E : « Les problèmes du développement en Afrique », Genève, 1971.

[www.worldcat.org/title/ Les problèmes-du-développement-en-Afrique/oclc/255878318](http://www.worldcat.org/title/Les-problèmes-du-développement-en-Afrique/oclc/255878318)

-DENEZE J-C et COURADE G : « Agriculture familiale au Maghreb », édition Dborck, université de Bruxelles, 2006.

-LAPLANTE. M : « L'agriculture familiale, les éditions des journaux officiels, décembre 2014. www.cerapcoop.org/doc/ressource/lagriculture-familiale-martine-laplante-avis-du-cese

-LAZAREV, G : « Vers un écodeveloppement participatif », édition L'Harmattan. <http://books.google.dz/books?id=IUZXUUvE3c8C&pg=PA117&lpg=PA117&dq=lazarev+g+ver+un+d%C3%A9veloppement+participatif&source=8mYqMZCU&sig>.

-LEQUY R: « L'agriculture Algérienne de 1954 à 1962 », Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, N° 8, 1970, Page 52. www.iblatunis.org.tn/pmb/opac_cee/index.php?lvl=author_see&id30896

-Ministère de l'agriculture et de développement rural : « Le renouveau agricole et rurale en marche, Revue et Perspective », Mai 2015, Page 123 et 124. http://www.minagri.dz/pdf/Divers/Juillet/LE_RAR-FR.pdf&ved

Document divers

Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2008

Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2013

Rapport N°1: Développement Local : Concepts, Stratégies Et Benchmarking, 2011, pages 12

http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/Developpement_local_concepts_stratégies_et_benchmarking.pdf

Recensement général de l'agriculture, 2001

Sites internet.

[www7.inra.fr /dpenv/pdf/mollad24](http://www7.inra.fr/dpenv/pdf/mollad24)

www.agrinature.de > ... > prairies > agriculture-extensive-intensive

<http://www.agriculture.gouv.ht>>Concept et Définition

www.cirad.fr

http://www.un.org/africarenewal/sites/Agriculture_Africaine

www.toupie.org/Dictionnaire/Société_civile.htm

blogs.upmf-grenoble.fr/vincentplauchu/developpement-agricole-et-rural/cours/cours

[Environnement.wallonie.be/pedd/C0e_5-2b.htm](http://environnement.wallonie.be/pedd/C0e_5-2b.htm)

[Http : //aroga.qc.ca/dossier/Ruralité](http://aroga.qc.ca/dossier/Ruralité)

[http://www.lesoirdalgérie.com/articles/2004/11/17/article.php?sid=15746?&cid=2.](http://www.lesoirdalgérie.com/articles/2004/11/17/article.php?sid=15746?&cid=2)

www.insee.fr>Accueil>Définitions et méthodes >Définitions 2013/06/28 el étlusnoC

Om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971302

www.csabe.org>IMG>pdf>développement_rural_une_politique_au_service_du_territoire_Economie_environnement_société_et_rôle_de_l'agriculture.pdf

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Principales activités installées au niveau de la Wilaya de Tizi-Ouzou	93
Tableau N°2 : Répartition des terres par statut juridique	94
Tableau N° 3 : Répartition des exploitations par tranches de superficies	94
Tableau N° 4 : L'évolution des effectifs de cheptel durant les cinq dernières compagnes agricoles	98
Tableau N°5 : L'évolution de la production de céréales, maraichages et fourrages dans la période de 2009-2014.	105
Tableau N° 6 : L'évolution de la production arboricole	107
Tableau N° 7 : Les différentes actions réalisées dans le cadre de projet de PPDRI entre 2009 et 2014	108
Tableau N°8 : Les actions de soutien à l'agriculture familiale établies dans la cadre de projet PPDRI entre 2009 et 2014	110
Tableau N°9 : Les ressources hydrique dont dispose la commune de Makouda (en 2008)	114
Tableau N° 10 : La situation d'électrification de la commune (2008)	115
Tableau N°11 : Le réseau routier de la commune de Makouda	116
Tableau 12 : La répartition générale des terres dans la commune de Makouda	117
Tableau°13 : La répartition des terres agricole dans la commune de Makouda de 2006 à 2014(en hectares)	118
Tableau N° 14 : L'évolution de l'effectif cheptel pendant les cinq dernières compagnes agricoles (2009-2014)	121
Tableau N° 15 : L'évolution de la production animale pendant les cinq dernières compagnes agricoles (2009-2014)	123
Tableau N°16 : La production végétale dans la commune de Makouda durant la période de2009-2014	124
Tableau N° 17 : La classification des exploitants selon l'âge, la situation familiale, et le niveau d'étude	127

Tableau N° 18 : L'effectif de gros élevages d'animaux et leur production par les 50 familles enquêtée	130
Tableau N° 19 : L'effectif de petit élevages d'animaux et leur production par les 50 familles enquêtées	132

Liste de schémas

Graphique N°1 : L'évolution des effectifs de cheptel dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre la période de 2009 à 2014	99
Graphique N°2 : L'évolution de la production de viande rouge, viande blanche et les œufs durant l'année 2009 à 2014	101
Graphique N°3 : L'évolution de la production de miel dans la wilaya de Tizi-Ouzou entre 2009 et 2014	102
Graphique N°4 : L'évolution de la production de lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant l'année 2009 à 2014	103
Graphique N°5 :L'évolution de la superficie agricole utile(SAU), SAU Irriguée et la superficie de pacages et parcours entre 2006 et 2014	119

Liste des annexes

Annexe N° 1 : Population et densité des communes de la wilaya de Tizi-Ouzou au RGPH 2008.	96
Annexe N°2 : Le taux d'électrification au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2008	100
Annexe N° 3 : Localités alimentées en gaz naturel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.	100
Annexe N°4 : La production halieutique ainsi que le collectif marin et les infrastructures de soutien dans l'année 2008	101
Annexe N°5 :La production végétale pendant les cinq dernières campagnes agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou	109
Annexe N°6 : Les projets de PPDRI dont a bénéficié la commune de Makouda (2009-2014)	129

Liste des abréviations

AEP :	Alimentation En Eau Potable
AGT :	Assemble General Des Travailleurs
BADR :	Banque Algérienne De Développement Rural
BM:	Banque Mondiale
BNA :	Banque Nationale d'Algérie
CACAM :	Caisse Algérienne De Crédit Agricole Mutuel
CAEC :	Coopérative Agricole D'exploitation En Commun
CAPER :	Caisse D'accession A La Propriété Et A L'exploitation Rurale
CAPRA :	Coopérative Agricole De Production De La Révolution Agraire
CCA:	Caisses De Crédit Agricole
CESE:	Conseil Économique, Social Et Environnemental
CFA:	Caisse Foncier Agricole
CIRAD	Centre De Coopération Internationale En Recherche Agronomique Pour Le Développement.
CMED:	Commission Mondiale Sur L'environnement Et Le Développement
CNA	Chambre Nationale D'agriculture
CNA	Conseil National Des Assurances.
CNMA	Caisse Nationale de Mutualité Agricole
CPA:	Caisse Des Prêts Agricoles
CT :	Conseil Des Travailleurs
CSAM :	Comité De La Sécurité Alimentaire Mondial
DAS :	Domaines Agricoles Socialistes
DGF :	Direction General des Forets
DSA :	Direction des Service Agricole
EAC :	Entreprises Agricoles Collectives
EAI :	Entreprises Agricoles Individuelles
FAO:	Organisation Des Nations Unies Pour L'alimentation Et L'agriculture
FIDA :	Fonds International De Développement Agricole
FLN:	Fond De Libération National
FMI:	Fond Monétaire Internationale
FNDA :	Fond National de Développement Agricole

FNDR :	Fond National de Développement Rural
FNRA :	Fond National De La Révolution Agraire
FNDA :	Fond National De Régulation Et De Développement Agricole
GAI :	Groupement Agricole D'indivisaires.
GATT:	Accord General Sur Les Tarifs Douaniers Et Le Commerce
GEP :	Groupement D'entraide Paysanne
GMV :	Groupement De Mise En Valeur
ITMAS :	Institut de Technologie Moyen Agricole Spécialisé
MADR :	Mutuel Agricole Et Développement Rural
NU:	Nations Unies
OAM:	Observatoire Des Agricultures Du Monde
OCDE:	Organisation De Coopération Et De Développement Economiques
OMC:	Organisation Mondiale De Commerce
ONS :	Office National Des Statistiques
ONRA :	Office National De La Réforme Agraire
ONU:	Organisation Des Nations Unies
PAS:	Programmes D'ajustement Structurel
PIB:	Produit Interieur Brut
PNDA :	Plan National De Développement Agricole
PNDAR :	Plan National De Développement Agricole Et Rurale
PPDRI :	Projets De Proximité Du Développement Rural Intégré
PRAR :	Politiques De Renouveau Agricole Et Rurale
PRCHAT :	Programme De Renforcement Des Capacités Humaines Et De L'assistance Technique
RGA :	Recensement Générale De L'agriculture
RGPH :	Recensement Générale De La Population Et De L'habitat
SAP :	Sociétés Agricoles De Prévoyance
SAT :	Superficie Agricole Totale
SAU :	Surface Agricole Utile
SIP :	Sociétés Indigènes De Prévoyances
SNAT :	Schéma National D'aménagement De Territoire
TVA :	Taxe Sur La Valeur Ajoutée

Table des matières

Introduction générale	1
Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement	
Introduction	6
Section 1 : Présentation global de l'agriculture	8
1-1) Le secteur de l'agriculture et ses composantes	8
1-1-1) Définition de l'agriculture	8
1-1-2) Les systèmes agricoles	9
1-2) Les différentes formes d'organisation de l'agriculture	10
1-2-1) L'agriculture patronale	11
1-2-2) L'agriculture d'entreprise	12
1-2-3) L'agriculture familiale	12
1-3) L'agriculture et sécurité alimentaire	13
1-3-1) La sécurité alimentaire	13
1-3-2) La relation agriculture, sécurité alimentaire	14
Section 2 : Développement local et développement rural	15
2-1) Développement local	15
2-1-1) Définition de développement local	15
2-1-2) Les principaux outils	16
2-1-3) Les acteurs de développement local	17
2-2) Le développement rural	18
2-2-1) Définition du développement rural	21
2-2-2) Les objectifs de développement rural	22
2-2-3) L'économie rurale	22
2-3) Rôle de l'agriculture dans le développement local et rural	23
Section 3 : L'agriculture familiale, de quoi s'agit-il ?	25
3-1) L'agriculture familiale, définition et caractéristiques .	25
3-1-1) Définition de l'agriculture familiale	25
3-1-2) Critères et caractéristiques de l'agriculture familiale	26
3-2) Les mécanismes de fonctionnement de l'agriculture familiale	30
3-2-1) Le système d'irrigation	30
3-2-2) Les éléments de fonctionnement	31
3-2-3) La pluriactivité et la diversification des sources de revenu	33

3-2-4) Régulation et reproduction de l'agriculture familiale	34
3-3) Les atouts et les menaces de l'agriculture familiale	36
3-3-1) Les atouts de l'agriculture familiale	36
3-3-2) Les menaces pesant sur les agricultures familiales et leurs faiblesse	37
3-4) Les recommandations du CESE pour promouvoir l'agriculture familiale	39
3-4-1) Garantir l'autonomie des agriculteurs	40
3-4-2) Reconnaître et valoriser le métier d'agriculteur	43
Conclusion de chapitre I	46
Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie	
Introduction	48
Section 1 : Les modes d'appropriations et d'exploitations des terres à la veille de la colonisation française	49
1-1) Les modes d'appropriations	49
1-1-1) Les propriétés privées ou Melk :	49
1-1-2) Les propriétés collective ou Arch :	49
1-1-3) Des propriétés dites "Djich", ou "Guich "ou "Naiba"	49
1-1-4) Des terres du Beylek :	49
1-1-5) Les terres Habous :	50
1-2) Les modes d'exploitation des terres	50
1-2-1) Le mode d'exploitation dans les terres "BEYLICALES"	50
1-2-2) Le mode d'exploitation dans les terre "HABOUS"	50
1-2-3) Le mode d'exploitation dans les terres ARCH	51
1-2-4) Le mode d'exploitation dans les terres MELK	51
Section 2 : L'agriculture algérienne pendant la période coloniale	51
2-1) Mode d'appropriation des terres	52
2-1-1) De 1830 au SENATU-CONSULTE du 22 avril 1863	52
2-1-2) Du SENATUS-CONSULTE du 22 avril 1863 à la loi de 1873	52
2-1-3) De la loi 1873 portant application du code civil aux populations Musulmanes à la loi de 1897 instituant les enquêtes partielles	53
2-1-4) De la loi de 1926 à la veille de l'indépendance	53
2-2) L'agriculture et le plan de Constantine	54
2-3) Les modes d'exploitations et de financement	55
2-3-1) Le mode d'exploitation	56

2-3-2) Le mode de financement "les crédits "	58
2-3-3) La production et le commerce extérieur agricole dans les deux secteurs	60
Section 3 : Les politiques agricoles en Algérie	63
3-1) L'autogestion	64
3-1-1) La naissance de l'autogestion et ses objectifs	64
3-1-2) Les causes de l'échec de l'autogestion	65
3-2) L'agriculture dans la planification et la période des réformes agraires	67
3-2-1) La place de l'agriculture dans la planification	67
3-2-2) Les réformes agraires	69
3-3) Les politiques agricoles après les années 2000	72
3-3-1) Plan National de Développement Agricole (PNDA)	72
3-3-2) La politiques de renouveau agricole et rural (PRAR) de 2009 à nos jours	75
3-4) Le secteur privé "traditionnel" depuis l'indépendance	80
3-4-1) Les systèmes de production	80
3-4-2) L'état de secteur privé dès l'indépendance	81
Conclusion du chapitre II	82
Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda	
Introduction	85
Section 1 : Le secteur agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou	86
1-1) présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou	86
1-1-1) Données géographiques	87
1-1-2) Les potentialités matérielles de la wilaya de Tizi-Ouzou	90
1-2) Analyse de secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou	93
1-2-1) Les zones de potentialités agricoles	95
1-2-2) La production animale	97
1-2-3) La production végétale	104
1-3) Les soutiens à l'agriculture familiale	109
Section 2 : Le secteur agricole de commune de Makouda	112
2-1) Présentation générale de la commune de Makouda	112
2-1-1) Données Géographiques	113
2-1-2) Ressources hydriques	113
2-1-3) Données concernant l'électrification, l'assainissement et la consistance de	115

réseaux routiers de la commune	
2-2) L'analyse de secteur agricole dans la commune de Makouda	116
2-2-1) Présentation de secteur agricole	116
2-2-2) La production animale	121
2-2-3) La production végétale	123
Section 3 : Analyse et traitement du questionnaire	125
3-1) La présentation de questionnaire et les conditions de déroulement de l'enquête	125
3-1-1) La présentation de questionnaire	125
3-1-2) Les conditions de déroulement de l'enquête	126
3-2) Analyse et traitement de questionnaire	127
3-2-1) L'identification des exploitants de 50 familles	127
3-2-2) Identification de l'exploitation et le système de culture dominant.	128
3-3) La place et les défis de l'agriculture familiale dans la commune de Makouda	138
3-1-1) La place de l'agriculture familiale dans le développement locale de la commune de Makouda.	138
3-3-2) Les défis de l'agriculture familiale	139
Conclusion de chapitre III	141
Conclusion générale	142
Annexe	145
Références bibliographiques	161
Liste des tableaux	164
Liste des schémas	166
Liste des annexes	167
Liste des abréviations	168
Table de matières	170

L'agriculture familiale facteur de développement local dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Cas de la commune de Makouda

A mes chers parents et toute ma famille

REMERCIEMENT

On dit souvent que le trajet est aussi important que la destination. Les deux années de Master m'ont permis de bien comprendre la signification de cette phrase tout simple.

Ce parcours, en effet, ne s'est pas réalisé sans défis et sans soulever de nombreuses questions pour lesquelles les réponses nécessitent de longues heures de travail.

Je tiens à la fin de ce travail à remercier DIEU le tout puissant de m'avoir donné la foi et de m'avoir permis d'en arriver là.

Mes remerciements vont également à nos parents et à ma famille, de tous les sacrifices qu'ils ont consentis pour me permettre de suivre mes études dans les meilleures conditions possibles et de n'avoir jamais cessé de m'encourager tout au long de mes années d'étude.

Je tiens à exprimer mes vifs remerciements à tous ceux qui m'ont aidé à réaliser ce travail de près ou de loin tout particulièrement à Madame Rosa AKNINE SOUIDI, qui a encadré ce travail et qui m'a formé et orienté durant mon processus de master. Sans oublier tous les responsables de la direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou et le responsable de l'annexe de la subdivision agricole de la commune de Makouda Mer FEDOUL pour toutes les informations qui m'ont été données.

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : L'agriculture familiale, levier du développement	
Introduction	6
Section 1 : Présentation global de l'agriculture	8
1-1) Le secteur de l'agriculture et ses composantes	8
1-2) Les différentes formes d'organisation de l'agriculture	10
1-3) L'agriculture et sécurité alimentaire	13
Section 2 : Développement local et développement rural	15
2-1) Développement local	15
2-2) Le développement rural	18
2-3) Rôle de l'agriculture dans le développement local et rural	23
Section 3 : L'agriculture familiale, de quoi s'agit-il ?	25
3-1) L'agriculture familiale, définition et caractéristiques	25
3-2) Les mécanismes de fonctionnement de l'agriculture familiale	30
3-3) Les atouts et les menaces de l'agriculture familiale	36
3-4) Les recommandations du CESE pour promouvoir l'agriculture familiale	39
Conclusion de chapitre I	46
Chapitre II : L'agriculture dans les politiques du développement en Algérie	
Introduction	48
Section 1 : Les modes d'appropriations et d'exploitations des terres à la veille de la colonisation française	49
1-1) Les modes d'appropriations	49
1-2) Les modes d'exploitation des terres	50
Section 2 : L'agriculture algérienne pendant la période coloniale	51
2-1) Mode d'appropriation des terres	52
2-2) L'agriculture et le plan de Constantine	54
2-3) Les modes d'exploitations et de financement	55
Section 3 : Les politiques agricoles en Algérie	63
3-1) L'autogestion	64
3-2) L'agriculture dans la planification et la période des réformes agraires	67
3-3) Les politiques agricoles après les années 2000	72
3-4) Le secteur privé "traditionnel" depuis l'indépendance	80

Conclusion du chapitre II	82
Chapitre III : L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou, cas de la commune de Makouda	
Introduction	85
Section 1 : Le secteur agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.	86
1-1) présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou	86
1-2) Analyse de secteur agricole de la wilaya de Tizi-Ouzou	93
1-3) Les soutiens à l'agriculture familiale	109
Section 2 : Le secteur agricole de commune de Makouda	112
2-1) présentation générale de la commune de Makouda	112
2-2) L'analyse de secteur agricole dans la commune de Makouda	116
Section 3 : Analyse et traitement du questionnaire	125
3-1) La présentation de questionnaire et les conditions de déroulement de l'enquête	125
3-2) Analyse et traitement de questionnaire	127
3-3) La place et les défis de l'agriculture familiale dans la commune de Makouda	138
Conclusion de chapitre III	141
Conclusion générale	142
Annexes	145
Références bibliographiques	161
Liste des tableaux	164
Liste des schémas	166
Liste des annexes.	167
Liste des abréviations	168
Table de matières	170

Introduction

Générale

Chapitre I :

L'agriculture familiale, levier du développement

Chapitre II :

*L'agriculture dans les politiques du développement en
Algérie*

Chapitre III :

L'agriculture familiale dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Cas de la commune de Makouda

Conclusion
Générale

Annexes

Références
Bibliographiques

Liste des tableaux

Liste des schémas

Liste des annexes

Liste des abréviations

Table des matières